



**HAL**  
open science

## Fusion de deux systèmes d'information pour la gestion des droits

Jacqueline Kamikazi

► **To cite this version:**

Jacqueline Kamikazi. Fusion de deux systèmes d'information pour la gestion des droits. Réseaux sociaux et d'information [cs.SI]. 2014. dumas-01064494

**HAL Id: dumas-01064494**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01064494>**

Submitted on 16 Sep 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

le cnam

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

PARIS

---

MEMOIRE

Présenté en vue d'obtenir

Le DIPLOME D'INGENIEUR CNAM

SPECIALITE : INFORMATIQUE

OPTION : INGENIERIE DE SYSTEME D'INFORMATION (ISI)

Par

KAMIKAZI Jacqueline

---

**FUSION DE DEUX SYSTEMES D'INFORMATION POUR LA GESTION DES  
DROITS**

Soutenu le 17 avril 2012

---

**JURY**

Présidente: Mme. Isabelle COMYN-WATTIAU (Professeur CNAM)

Membres: M. Jacky AKOKA (Professeur CNAM)

Mme. Nadira LAMMARI (Maître des conférences CNAM)

M. Jean-Marc BOULADOUX (Directeur Retraite MOE MalakoffMédéric)

M. Yannick DUFOUR (Chef de projet MOA MalakoffMédéric)

## Résumé

Ce travail a été réalisé dans le cadre de fusionner deux systèmes d'information de gestion de droits en un seul, après la fusion de deux Groupes du secteur de la Retraite Complémentaire. Il s'agit du Groupe Malakoff et du Groupe Médéric.

Ce projet de converger les deux systèmes d'information s'inscrit dans un vaste projet d'urbanisation (CUSI : Convergence et Urbanisation des Système d'Information) de tous les systèmes d'information provenant de deux Groupes. D'ici 2013, toutes les applications devront être connectées au BUS CUSI. Ainsi les échanges des données se feront via le Bus de données.

Après les application G3C (Gestion de Contrats et Cotisations Collectifs), Cap Santé et Référentiel Personne qui sont déjà connectées, la connexion sur le BUS d'applications du système G2D est prévu au troisième trimestre 2012.

La convergence a été facilité du fait que les deux Groupes évoluaient dans le même secteur d'activité et tous deux affiliés aux fédérations AGIRC ARRCO, qui la plus part de temps, ce sont eux qui fixent les normes de présentation et de description des données.

Dans ce projet, une grande partie du travail était concentré sur l'analyse de données de deux systèmes afin de déterminer les données candidates à la migration.

Une fois les données déterminées, nous avons travaillé sur les différentes étapes de la migration de données à savoir, l'extraction des données du système source, le chargement de données et la mise en production (bascule).

Mots clés : Les Données, Extraction, Chargement des données, La Bascule

## Summary

This work was performed under the two systems merge information rights management into one, after the merger of two Groups of Complementary Pensions sector. This is the Malakoff Group and Médéric.

This project to converge the two information systems are part of a larger project of urbanization (CUSI: Urbanization and Convergence of Information System) of all information systems from two Groups. By 2013, all applications will be connected to the BUS CUSI. And trade data will be via the data bus.

After the implementation G3C (Contract Management and Collective Contributions), Cape Health and Repository Person who are already connected, the connection to the BUS of G2D system is provided in the third quarter of 2012.

Convergence has been facilitated by the fact that the two groups operated in the same industry and both affiliated federations AGIRC ARRCO, which share most of time; it is they who set the standards for reporting and data description.

In this project, much of the work was concentrated on the analysis of data from two systems to determine candidate data migration.

Once the data is determined, we worked on different stages of migration data ie, data extraction from the source system, data loading and start of production (Switch).

Keywords: Data, Extraction, Data Loading, the Switch

**Abréviations utilisées:**

AGIRG	Association Générale des Institutions de Retraite complémentaire des Cadres
ARRCO	Association pour le Régime de Retraite Complémentaire
G2D	Gestion De Droit
HENT	Historique des Entreprises
EIG	Estimation Indicative Global
DDC	Demande de Droit Complémentaire
AURA	Application Unifiée de Référencement des Adhérents
FEA	Fichier des Entreprises Adhérentes
SAGA	Système Agirc de Gestion des Adhérents
IEG	Industries Electriques et Gazières
CNIEG	Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières
CPN	Code Professionnel Normalisé
DADS	Déclaration Annuelle des Données Salariales
FCE	Fichier Centrale des Entreprises
IMS	Information Management System
A3M	Association des Moyens Malakoff Médéric
TA, TB, TC	Tranche A, Tranche B, Tranche C
CIN	Centre d'Identification National
CSN	Système d'information du CIN
PRC	Plate forme de la Retraite Complémentaire
EIC	Echantillon Inter régimes de Cotisants
EIR	Echantillon Inter régimes de Retraités
IA	Information aux actifs
RAP	Relevé Annuel de Points
RIS	Relevé Individuel de Situation

SGA	Service Global aux Actifs
NFI	Notification de Fin d'Instruction
SIREN	Système Informatique pour le Répertoire des ENTreprises
NIR	Numéro d'Inscription au Répertoire (tenu par l'INSEE)
BAC	Base Annuel Contrat
BREF	Base Référentiel
MOA	Maîtrise d'Ouvrage
MOE	Maîtrise d'Œuvre
PDI	Période Droit Inscrit
Obl	obligatoire
Fac	facultatif
NFI	Notification de Fin d'Instruction
JCL	Job Control Language
DL/1	Data manipulation Language
Cobol	Common Business Oriented Language
DB2	Data Base 2
MVS	Multiple - Virtuel Storage
UNEDIC	Union Nationale interprofessionnelle pour l'Emploi Dans l'Industrie et le Commerce
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
CNAV	Caisse National d'Assurance Vieillesse
CRESPIR	Caisse de Retraite des Etablissements de Soins Privés - Institution Répartition
AGS	Avance Garantie des Salaires

## Table des matieres

1. INTRODUCTION.....	9
1.1. Présentation de l'entreprise .....	9
1.1.1. Organigramme général.....	11
1. 1. 2. Implantation du Groupe en France .....	12
1. 1. 3. Implantation du Groupe en Ile de France.....	12
1. 2. Présentation des métiers du Groupe .....	13
1. 2. 1. Vision générale des processus du groupe .....	13
1. 2. 2. Présentation des processus du métier de la Retraite Complémentaire .....	14
1. 2. 3. Place de la gestion des droits dans le métier de la retraite complémentaire. ....	15
1. 2. 4. Présentation du processus de gestion des droits.....	16
1. 2. 5. Description du processus : « Réceptionner les demandes des participants : Collecte des données » .....	17
2. GENERALITES .....	18
2. 1. La Pré-Liquidation .....	19
2. 2. Liquidation.....	19
2. 3. Alimentation des droits .....	19
2. 4. Calcul des points d'un participant .....	20
2. 5. Mettre à jour la base localisation .....	22
2. 6. Extraire la carrière d'un participant .....	22
2. 7. Interlocution avec la base localisation.....	22
3. CONTEXTE GENERAL.....	27
3. 1. Alignement des objectifs du projet avec la stratégie du groupe.....	27
3. 2. Problématique .....	28
3. 3. La migration des données .....	28
3. 3. 1. Schémas simplifiés de la démarche d'une migration des données .....	29
3. 2. 2. Les étapes de la migration.....	30
3. 3. 2. 1. Cadrage du projet .....	30
3. 3. 2. 1. 1. Le planning de réalisation du projet.....	31
3. 3. 2. 1. 2. L'équipe projet.....	31
3. 3. 2. 1. 3. Les environnements techniques et outils pour la réalisation du projet ...	32
3. 3. 2. 1. 4. Les différents comités .....	34
3. 3. 2. 1. 5. Le périmètre du projet .....	35
3. 3. 2. 1. 6. Les règles de reprise.....	36
3. 3. 2. 2. Etude comparative des données issues de deux systèmes .....	36
3. 3. 2. 2. 1. Les données provenant du Groupe Malakoff.....	37
3. 3. 2. 2. 2. Les données provenant du Groupe Médéric.....	39
3. 3. 2. 2. 3. Validation du système cible .....	40
3. 3. 2. 3. Intégration.....	41

3. 3. 2. 3. 1. Intégration des modèles de données.....	41
3. 3. 2. 3. 2. Présentation de modèle de données cible.....	43
3. 3. 2. 3. 3. Création des données dans des bases G2D .....	44
3. 3. 2. 3. 4. Intégration des données.....	44
3. 3. 2. 3. 5. Intégration TP.....	46
3. 3. 2. 4. Extraction des données plus la création des fichiers plats.....	47
3. 3. 2. 5. Injection/chargement des données.....	60
3. 3. 2. 5. 1. Contrôle de fiabilisation des données plus validation.....	61
3. 3. 2. 5. 2. Contrôles techniques.....	62
3. 3. 2. 5. 3. Constitution des lots plus chargement des données.....	66
3. 3. 2. 5. 4. Réalisation des tests unitaires et tests d'intégration .....	70
3. 3. 2. 5. 5. La réalisation de la Recette .....	71
3. 3. 2. 6. Bascule (Mise en production).....	72
3. 3. 2. 6. 1. Actions sur la Base source .....	73
3. 3. 2. 6. 3. Actions sur la base cible.....	73
3. 3. 2. 7. Evaluation .....	73
4. PRESENTATION D'INTERFACES UTILISATEURS (TP).....	77
4. 1. L'écran de consultation.....	78
4. 2. L'écran mise à Jour .....	78
4. 3. L'écran maladie .....	78
4. 4. L'écran chômage.....	78
4. 5. L'écran pilotage flux.....	79
5. CONCLUSION .....	80
BIBLIOGRAPHIE .....	81
GLOSSAIRE .....	82
ANNEXES .....	83
1. Scripts (DDLs) de création des tables Droit, Lien DNA et Unité de Gestion de Droits ....	83
2. Principaux écrans pour la gestion des droits après la migration .....	93
4. Ecrans proposés : Ex-Malakoff développés en java .....	97
5. Codes cotisation.....	103
6. Principaux code points .....	103
7. Dictionnaire des données .....	104



## Remerciements

La réalisation de ce travail est le fruit de la conjugaison des efforts de beaucoup de personnes qui ont bien voulu nous soutenir et nous accompagner durant notre formation.

Nous devons de la gratitude particulière et nos sincères remerciements au Professeur Jacky AKOKA, faisant front à ses multiples responsabilités, a bien voulu diriger notre mémoire. Pendant les années que nous avons passé au CNAM, nous avons été marquée par sa simplicité, sa manière de transmettre les connaissances mais aussi par sa rigueur au travail.

Nous pensons également à tous nos professeurs du CNAM, qui malgré leurs emplois du temps souvent chargés et les conditions de travail pas toujours facile, n'ont jamais mesuré leurs peines pour nous conduire sur le chemin du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.

Pour réaliser un tel projet d'une dimension tant stratégique que politique, le soutien de Monsieur Jean-Marc BOULADOUX, Directeur Retraite MOE Malakoff Médéric nous a été d'une très grande utilité. Nous avons beaucoup appris à ses côtés. Nous lui exprimons notre profonde reconnaissance et un grand merci.

Nous pensons aux équipes Droit – G2D : MOA- MOE qui n'ont ménagé aucun effort pour une meilleure collaboration.

Pour leur disponibilité, les équipes DBA et les architectes, nous leur disons merci.

A toute notre famille et à nos amis, pour leur soutien tant moral qu'intellectuel, nous leur disons grand merci.

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Présentation de l'entreprise

Le Groupe Malakoff Médéric est le premier Groupe de Retraite Complémentaire en France. Le Groupe compte 6500 salariés et il est affilié aux fédérations AGIRC-ARRCO avec 204 000 entreprises clientes, 3,1 millions de cotisants et 2,7 millions de retraités. Il est le deuxième assureur collectif avec 180 000 entreprises clientes et 3,2 millions de salariés assurés. Les dix dernières années, le Groupe a récupéré plusieurs petites caisses de retraites comme OMNIREP, CMP, Capimec, la Caisse Réunionnaise (CRR) et autres. Il a également des filiales comme Quatrem, Auxia ... Il compte plus d'un million d'assurés à titre individuel. Le siège social est situé au 21 rue Lafitte dans le neuvième arrondissement à Paris.

Le Groupe est issu de la fusion entre le Groupe Malakoff et le Groupe Médéric depuis le 30 juin 2008, tous les deux évoluant dans le secteur de la Retraite Complémentaire, la Prévoyance et l'Assurance santé. Il s'agit d'une fusion Totale et Horizontale.

Une fusion est totale lorsqu'elle concerne l'intégralité des activités des entreprises qui fusionnent. Elle est partielle lorsqu'elle concerne quelques services ou activités des entreprises fusionnées.

Une fusion est horizontale lorsqu'elle concerne des entreprises concurrentes évoluant dans le même secteur d'activité. Elle est verticale lorsque les entreprises qui fusionnent n'œuvrent pas dans le même secteur d'activité.

Dans toute sorte de fusion, partielle ou totale, une étude approfondie est recommandée en vue de déterminer l'opportunité ou pas de fusionner.

Dans le plus part de cas, lors qu'il s'agit des projets stratégiques, se sont les instances dirigeantes qui prennent les décisions sur les grands projets comme la fusion ou autre et le reste du personnel est consulté à titre informationnel. D'où souvent la résistance des équipes appelées à réaliser le projet. Pour éviter le rejet du projet par les équipes, une politique de conduite de changement doit être mise en place.

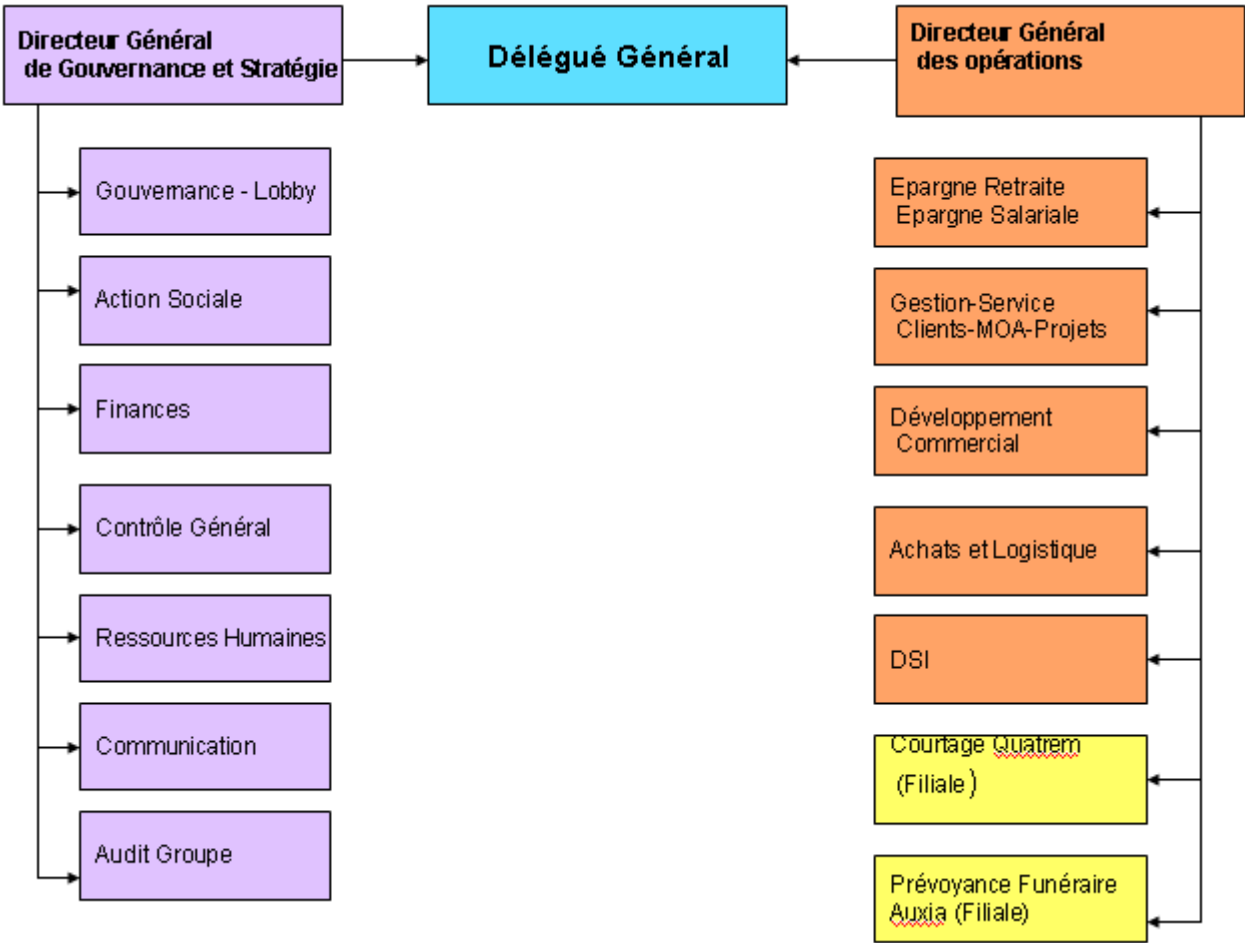
Favoriser la mobilité, peut également contribuer à la réussite d'une fusion  
Fusionner deux entreprises ne consiste pas seulement à additionner des chiffres d'affaires et des parts de marché, mais également à mélanger des technologies, des hommes, des méthodes de travail et des cultures (Evrard 2000).

Une fusion mal menée peut générer beaucoup de problèmes. La plus part de temps les entreprises ayant fusionnées continuent à travailler chacune de son côté comme avant la fusion. Lorsqu'une telle situation perdure, cela peut conduire à l'échec voir même à un retour en arrière.

Donc il est impératif non seulement d'avoir une politique de conduite de changement efficace, mais également converger le plus rapidement possible les systèmes d'information en un seul système, étant donné que le système d'information est devenu un des outils indispensables dans l'accompagnement de la stratégie des entreprises.

Il est à noter qu'en 2004 il y 'a eu une première fusion partielle entre les DSI de deux Groupes.

### 1.1.1. Organigramme général



## 1. 1. 2. Implantation du Groupe en France

La carte ci-dessous, montre l'implantation du Groupe en France

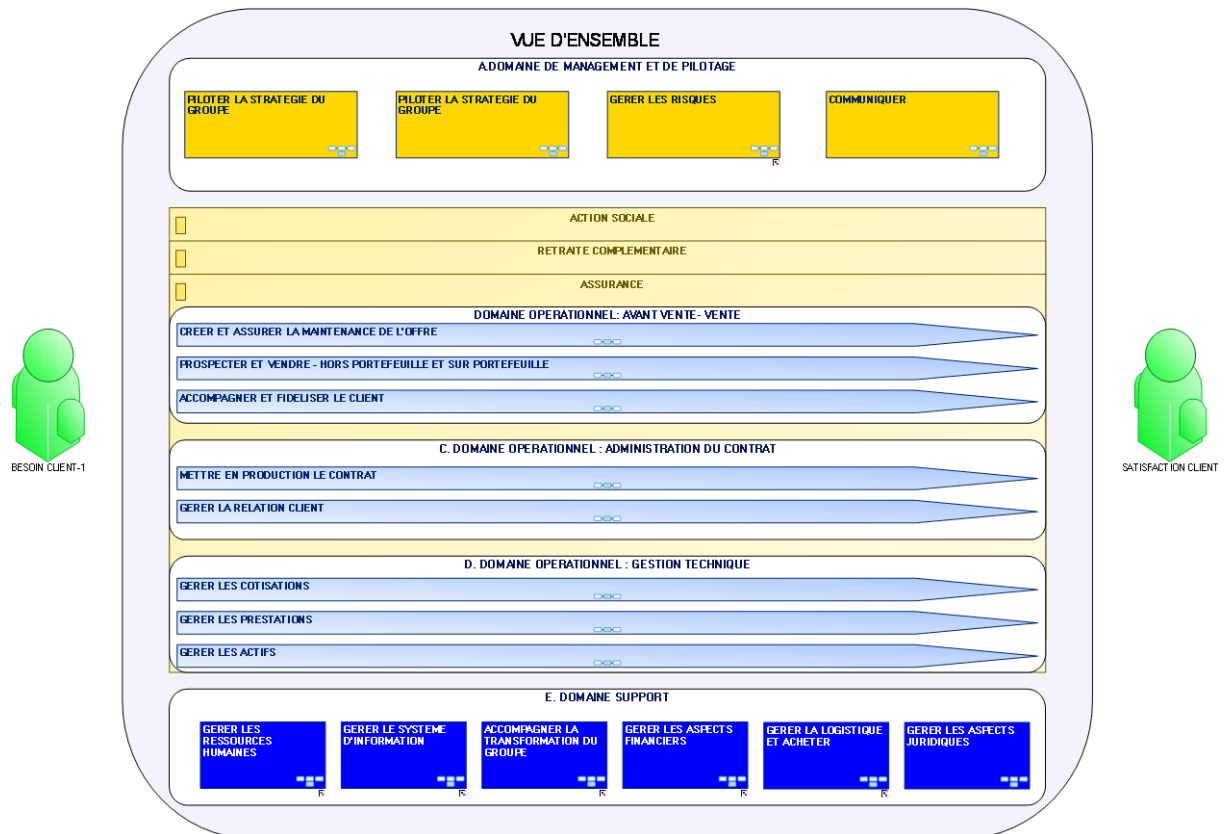


## 1. 1. 3. Implantation du Groupe en Ile de France



## 1. 2. Présentation des métiers du Groupe

### 1. 2. 1. Vision générale des processus du groupe



Le référentiel processus du Groupe Malakoff Médéric est composé de cinq domaines à savoir :

1. le domaine du Pilotage avec quatre macros processus. Ce domaine concerne la classe dirigeante pour la définition des stratégies pour le management du Groupe.

2. Le domaine du support avec six macros processus. Comme son nom l'indique, ce domaine sert de support à toutes les activités du Groupe. Il est de vocation transverse.

3. Les processus qui soutiennent le cœur du métier du Groupe (à valeur ajoutée), sont regroupés en trois domaines opérationnels qui sont :

**AVANT VENTE ET VENTE :** Ce domaine est composé de trois macros processus utilisés par les équipes de conception des produits et des commerciaux. Il s'agit des processus qui décrivent les étapes de mise en place d'un produit/service et la campagne de son lancement.

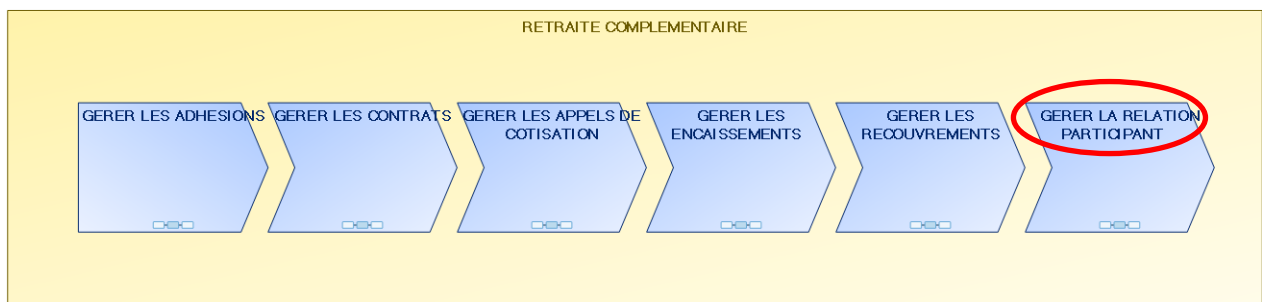
**ADMINISTRATION DU CONTRAT** : deux macros processus pour ce domaine et ils sont utilisés par les gestionnaires (MOA), dès la signature d'un contrat et toutes les opérations relatives à la gestion des contrats ainsi la gestion de la relation client.

**GESTION TECHNIQUE** : trois macros processus (MOA). Cette partie concerne la gestion de cotisations, des prestations destinées aux clients, et répondre à leurs demandes.

Chaque domaine est composé de plusieurs macros processus, les macros processus se décomposent en processus, les processus se décomposent en sous processus ou étapes et les sous processus se décomposent en activités.

## 1. 2. 2. Présentation des processus du métier de la Retraite Complémentaire

Le but de cette présentation est de situer le processus gestion de droits par rapport aux autres processus de la retraite complémentaire.



Le métier de la Retraite Complémentaire est composé de six macros processus qui sont liés fonctionnellement. La gestion des adhésions concerne toutes les étapes de la demande d'adhésion d'un client jusqu'à la signature du contrat.

Une fois le contrat signé, la gestion des contrats prend le relais. Il s'agit d'un suivi régulier des contrats. Chaque gestionnaire a un portefeuille des contrats qu'il gère.

Lorsque le client reçoit son adhésion, trente jours après il reçoit l'appel des cotisations. Les appels sont périodiques, trimestriels ou annuels selon le type de contrat. Les appels annuels concernent surtout les appels collectifs pour les grandes entreprises.

Les encaissements s'effectuent suite aux appels faits et leur gestion consiste à effectuer un suivi régulier auprès des différents clients et les relancer en cas de non paiement.

Lorsque les relances aux clients n'aboutissent pas aux règlements des cotisations, On fait intervenir la justice. C'est le processus Gérer les recouvrements qui décrit les étapes à suivre pour des actions en justice. Ce processus est à la disposition des juristes.

Le processus Gérer la relation participant décrit les étapes de la gestion des prestations faites aux clients. Ces prestations peuvent être le paiement de la retraite, demande de pré liquidation, de liquidation ou autre.

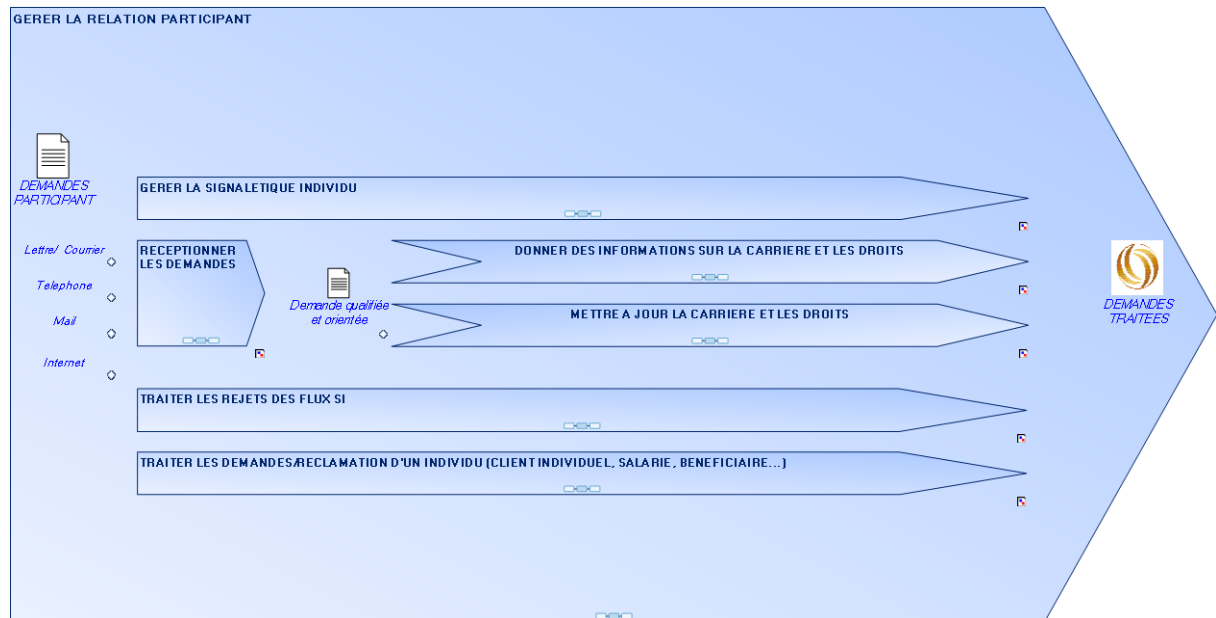
### **1. 2. 3. Place de la gestion des droits dans le métier de la retraite complémentaire.**

Pour toute entreprise qui vend des services, le client est au centre de toute attention. Dans le domaine de la Retraite Complémentaire, la gestion et le suivi des droits des clients (participants / Allocataires) est au cœur de la stratégie du Groupe Malakoff Médéric. L'indicateur utilisé pour mesurer la satisfaction du client est le taux des appels décrochés par les plates formes téléphoniques dédiés à l'écoute, le renseignement et l'orientation du client ainsi que les nombre des dossiers traités. A 98% de cas les clients appellent pour savoir où ils en sont avec leurs droits de retraite, de prévoyance ou des remboursements des frais de santé. D'où l'importance d'avoir un système de gestion des droits fiable et performant.



## 1. 2. 4. Présentation du processus de gestion des droits.

La gestion des Droits est l'un des processus de la macro processus : «Gérer la relation participant » tel que représenté ci-dessous



Ce processus est composé de six sous processus qui ont chacun un rôle bien défini.

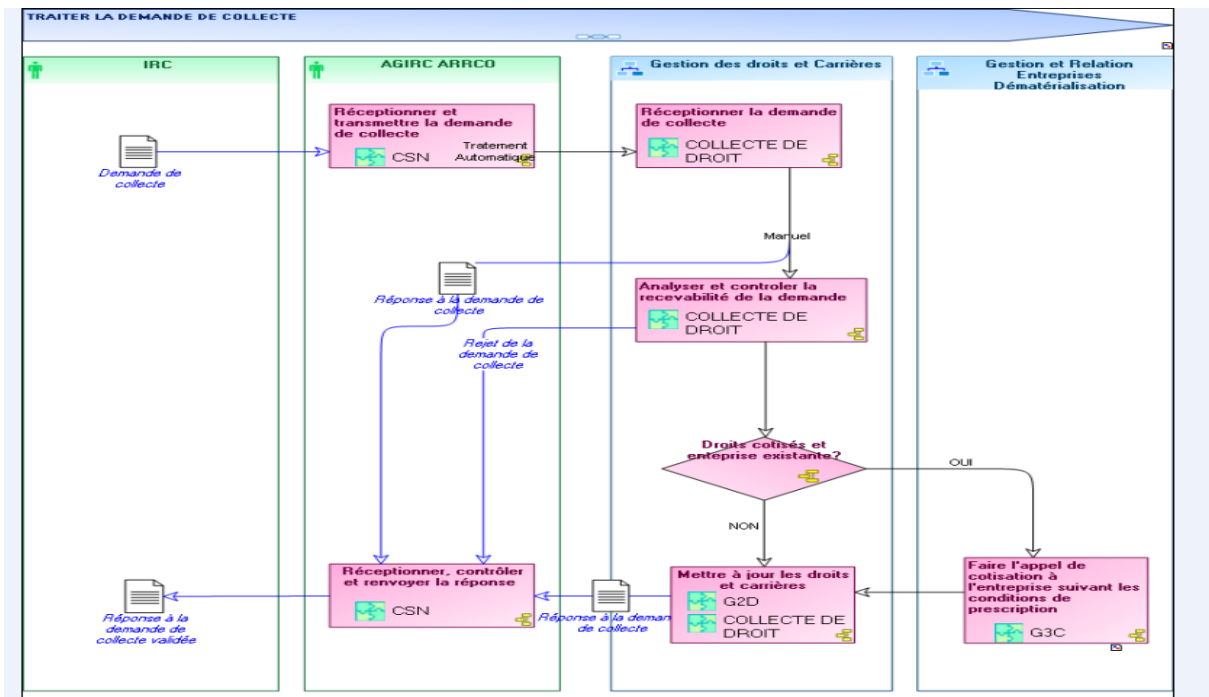
Lorsqu'une demande arrive (par : courrier, téléphone, mail ou internet), la réception est faite par le processus « **RECEPTIONNER LA DEMANDE** » qui l'analyse et l'orienté soit vers le sous processus « **DONNER LES INFORMATIONS SUR LA CARRIERE ET LES DROITS** », soit vers les sous processus « **METTRE A JOUR LA CARRIERE ET LES DROITS** ».

Les autres sous processus sont sollicités pour fournir les informations pour compléter la réponse à donner.

Par exemple le sous processus « **GERER LA SIGNALETIQUE INDIVIDU** » qui gère le référentiel client, fournit l'identifiant client.

Le sous processus « **TRAITER LES DEMANDES/ RECLAMATIONS D'UN INDIVIDU** » intervient pour une demande individuelle.

## 1. 2. 5. Description du processus : « Réceptionner les demandes des participants : Collecte des données »

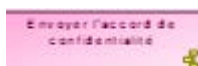


Le schéma ci-dessus décrit une des procédures qui intervient dans la gestion des droits.


Il s'agit de la collecte de droits qui est une demande adressée d'une caisse de retraite à une autre pour connaître les droits antérieurs d'une personne. Lorsqu'une personne change de caisse de retraite et lorsque la caisse actuelle veut savoir tous ces droits, elle adresse différentes demandes à toutes les caisses de retraite dans lesquelles la personne a précédemment cotisé en passant par AGIRC ARRCO. En colonnes, se sont les différents acteurs qui traitent cette demande et les boîtes roses représentent différentes activités du processus.

 : Acteur externe

 : Acteur interne

 : Activité

 : Les objets verts représentent les applications utilisées par chaque activité.

 : Ceci représente les données échangées entre acteurs sous forme des documents

## 2. GENERALITES

Dans cette partie, nous présentons brièvement le fonctionnement d'un système de gestion de droits en retraite complémentaire ainsi que les termes les plus utilisés. Comme nous l'avons expliqué dans la partie concernant le processus de gestion de droit, ce dernier est lié aux autres processus faisant partie du domaine de la retraite complémentaire.

En amont nous avons les processus de gestion des :

- Adhésions
- Contrats
- Déclarations Nominatives Annuelles (DNA)
- Appels des cotisations
- Encaissements et
- Recouvrements

En aval de la gestion des droits nous avons la gestion des prestations qui regroupe la gestion de :

- Pré liquidation
- liquidation
- carrière
- paiement de la retraite.

Sur le plan national, la Retraite Complémentaire est pilotée par les fédérations AGIRC et ARRCO. Elle repose sur une cotisation obligatoire des entreprises et des salariés du secteur privé. La cotisation est transformée en points qui servent au calcul de la Retraite complémentaire. Le compte points se constitue en fonction de la carrière du salarié. Au moment de la retraite tous les points sont additionnés et le total des points est multiplié par la valeur du point à la date de départ à la retraite. La valeur d'un point de retraite évolue en fonction du salaire moyen des cotisations de l'année précédente. Elle est fixée au premier avril de chaque année par AGIRC et ARRCO. Le prix d'achat de point est égal au salaire brut soumis à la cotisation multiplié par le taux de cotisation.

# **Les termes les plus utilisés en Retraite Complémentaire**

## **2. 1. La Pré-Liquidation**

La pré-liquidation permet d'anticiper et de régler d'éventuelles difficultés qui pourraient apparaître lors du départ en retraite. Elle consiste à faire le contrôle du dossier du participant par la caisse de retraite, et notamment au regard du nombre de trimestres des cotisations versées et de la régularisation de périodes ou situations particulières (service militaire, enfants...).

La pré-liquidation donne lieu à une estimation des droits auxquels pourra prétendre l'assuré selon la date d'effet de sa retraite.

## **2. 2. Liquidation**

On parle de liquider ses droits à la retraite, ou bien de liquider sa retraite.

La liquidation est l'ensemble des procédures visant, pour un participant d'effectuer le calcul et le versement de ses droits à la retraite. La liquidation intervient après que l'assuré a formulé sa demande de départ à la retraite. La demande de liquidation doit être faite auprès de chaque organisme concerné. C'est-à-dire tout organisme dans lequel le participant a cotisé.

## **2. 3. Alimentation des droits**

Les différentes fonctions du processus de gestion des droits sont :

- Alimentation des droits
- Calcule des points d'un participant
- Mettre à jour la base localisation
- Extraire la carrière d'un participant
- Interlocution avec la base localisation : création et certification des individus
- Collecte des droits

**Alimentation des droits :**

- C'est l'alimentation des périodes. Cela consiste à mettre en place un dispositif permettant d'intégrer dans la base Droit les flux provenant des Déclaration

Nominatives des Salaires (DNA), Assedic, périodes de cotisations individuelles volontaires, AGS et Organismes tiers.

➤ C'est le contrôle des périodes. Cela consiste à développer un système permettant d'assurer la cohérence des périodes d'un individu et d'éviter les impacts négatifs de synonymie (individu - adhérent, institution IRC) et autre.

Dans le langage de la retraite, on fait la différence entre la fonction d'alimentation de Droits et la gestion des droits.

Alimentation = Création et mis à jour

Gestion des droits = modification = gestion de la carrière d'un individu.

## **2. 4. Calcul des points d'un participant**

Le calcul des points consiste à développer un dispositif permettant le calcul et/ou le recalcule des points cotisés et/ou attribués.

Le calcul est réalisé le cas échéant, dans l'ordre suivant des opérations de calcul :

Points cotisés

Points chômage partiel

Points maladie

Cet ordre est important car pour procéder au calcul des points maladie d'un exercice donné il est nécessaire d'avoir pour ce même exercice :

- Les points cotisés
- Les points chômage partiel éventuels

Fonctionnement de la fonction « Calcul et de l'Enregistrement des Droits »

Le calcul et l'enregistrement des Droits d'un participant, qu'ils relèvent de droits cotisés ou de droits attribués, au titre de la maladie ou du chômage partiel, s'opère exclusivement au travers de l'opération « Calcul et Enregistrement des Droits ».

Ainsi, pour réaliser le calcul et l'enregistrement des droits d'un participant, les données de la base DNA ne communique qu'avec la seule et unique fonction de « Calcul et Enregistrement des Droits » de la base Droit via un service. Elle est l'unique point d'entrée pour réaliser simultanément le calcul et l'enregistrement des droits d'un participant et ceci quelque soit l'acteur qui en fait la demande.

Source : SFD –Gestion Droit

Un service est un programme qui fait le lien entre l'ensemble des composants qui participent à la réalisation de cette opération. Ce service est l'unique interlocuteur par lequel s'opère l'appel du service de « Calcul des Droits Cotisés – Calcul des Droits de Chômage Partiel ». Il participe au calcul des Droits acquis par le participant au titre d'une période d'activité avec ou sans heures de Chômage Partiel.

Le traitement consiste à déterminer, pour chaque montant de cotisation de chaque ligne réceptionnée, le nombre de points à attribuer. Toute anomalie détectée dans le calcul des Droits Cotisés et des Droits de Chômage Partiel, interrompt le processus de « Calcul et d'Enregistrement des Droits »

Avant de procéder au calcul des droits, ce service doit extraire la globalité des périodes de carrière inscrites dans la Base Carrière par Participant et pour une période donnée.

Le « Calcul et enregistrement des Droits » :

- ⇒ vérifie si les informations reçues et connues pour le participant sont suffisantes pour enclencher les différents processus de Calcul des Droits (Cotisés, Chômage Partiel et Maladie)
- ⇒ ordonnance les traitements de calcul et d'enregistrement des droits entre eux en fonction de l'origine des informations réceptionnées de la base DNA, ainsi l'opération procède dans un premier temps au traitement des Droits Cotisés, des Droits de Chômage Partiel puis des Droits Maladie.

Note : Des aléas peuvent perturber une carrière par une période de chômage ou de maladie, la retraite complémentaire pallie ces interruptions de travail en attribuant des points retraites sans versement de cotisation de votre part ou de votre employeur.

Ainsi, pour chaque origine, de ligne réceptionnée de la base DNA, la fonction :

- ⇒ calcule,
- ⇒ enregistre les droits acquis par le participant puis,
- ⇒ transmet, au processus d'orchestration de la base DNA. Le message réceptionné de la base DNA peut être :
  - **achevé**, si toutes les informations, de la même origine, réceptionnées ont pu être calculées et enregistrées
  - **échec** et les raisons de l'échec, si une des informations réceptionnée de même origine, n'a pu être calculée ou enregistrée.

## **2. 5. Mettre à jour la base localisation**

La base localisation constitue le socle de la plate-forme retraite. Elle sert également de support à la mise à jour de la base chaumage pour la certification.

La mise à jour consiste à développer un dispositif permettant d'alimenter et d'actualiser la base localisation nationale.

## **2. 6. Extraire la carrière d'un participant**

L'« Extraction Carrière» consiste à partir de l'identifiant participant réceptionné de l'application DNA, à extraire la globalité des périodes de carrière inscrites dans la base Droits, cotisées ou non, pour un participant. C'est également fournir un relevé de carrière qui est un récapitulatif des trimestres validés, mais aussi des salaires soumis à la cotisation vieillesse, dans la limite du plafond de la sécurité sociale, tout au long de la carrière professionnelle. Il se présente sous la forme d'un tableau récapitulatif. Le nombre de trimestres validés chaque année est fonction du salaire et non pas de la durée de travail réelle.

## **2. 7. Interlocution avec la base localisation**

Ce sont des échanges entre la base localisation nationale(CIN) avec les bases des entreprises qui gèrent la retraite complémentaire.

La base localisation comporte les identifiants de tous les participants (Personnes cotisants, mais qui ne touchent pas encore la retraite) des institutions AGIRC et ARRCO, avec leurs périodes d'affiliation.

La base Localisation comporte également les identifiants de tous les allocataires (personnes déjà à la retraite et qui touchent une pension : allocation) des institutions AGIRC et ARRCO.

Les identifiants et périodes d'affiliation des participants sont communiqués au fil de l'eau par les institutions.

La mise à jour de la base de localisation doivent être fréquentes (hebdomadaires, bimensuelles au minimum) pour assurer une information de bonne qualité aux actifs.

Les mises à jour de la base de localisation nécessitent la mise en œuvre dans les institutions de règles minimales qui assurent une cohérence étroite entre leur base participant et la base de localisation nationale.

La base Localisation permet :

- la certification des identifiants en utilisant le cas échéant le service de certification de la CNAV
- le regroupement des comptes des participants correspondant au même individu pour faciliter les recherches.

### **Cinématique de certification**

La base Localisation sert de support à la PRC (Plate forme de la Retraite Complémentaire) pour garantir l'unicité de service dans le cadre des processus d'information aux actifs, de pré liquidation et de liquidation.

Les institutions doivent distinguer l'identifiant de communication du participant de son identifiant certifié.

L'identifiant de communication est l'identifiant communiqué par l'entreprise d'adhésion.

Les institutions doivent attribuer à chacun de leur participant une clé de compte participant qui est un identifiant unique pour chaque participant permettant aux institutions et au CIN d'échanger des informations relatives à ce participant.

L'identifiant de communication conservé dans la base de localisation n'a pas à être mis à jour par les institutions dès lors que le processus de certification est validé.

- Les institutions sont chargées de conserver l'historique des identifiants de communication de leurs participants.

La base Localisation conserve tous les identifiants certifiés avec leurs historiques.

Pour déterminer les institutions qui sont sollicitées afin de reconstituer les carrières et les droits, la clé de compte participant doit être :

- unique dans la base participant de l'institution,
- stable dans le temps,
- non métier c'est-à-dire ne contenant aucune information significative du participant,
- sur 20 caractères alphanumériques maximum.

L'identifiant certifié est l'identifiant enregistré par l'INSEE et communiqué par le CIN.

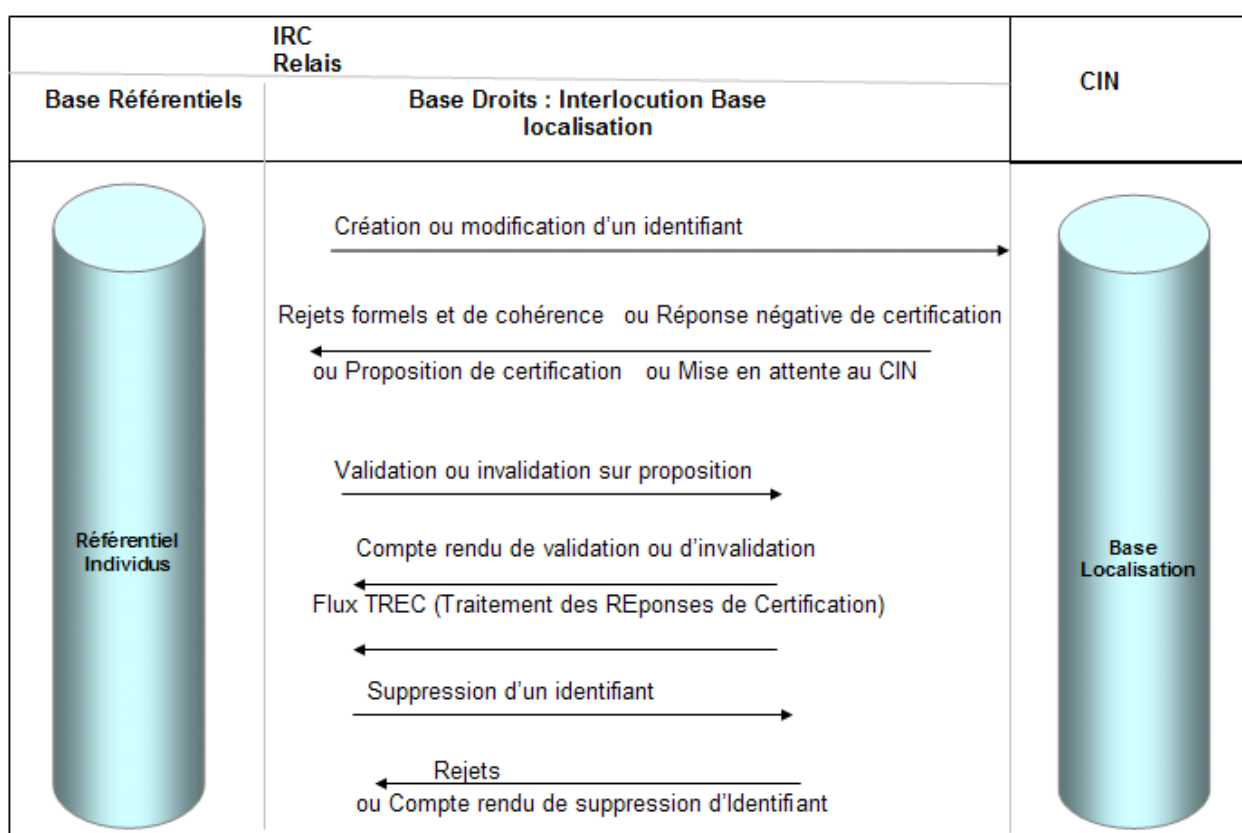


La base localisation sert également de support à la mise à jour de la base chômage pour certifier les identifiants des attestations Assedic.

### ↳ Suivi de certification

Lorsqu'il y a une adhésion, il faut faire une demande de création de l'adhérent dans la base localisation nationale (CIN), si l'adhérent existe déjà dans la base, on demande une mise à jour ou une fusion si l'adhérent a été créé par une autre institution.

## Certification des individus : Processus global

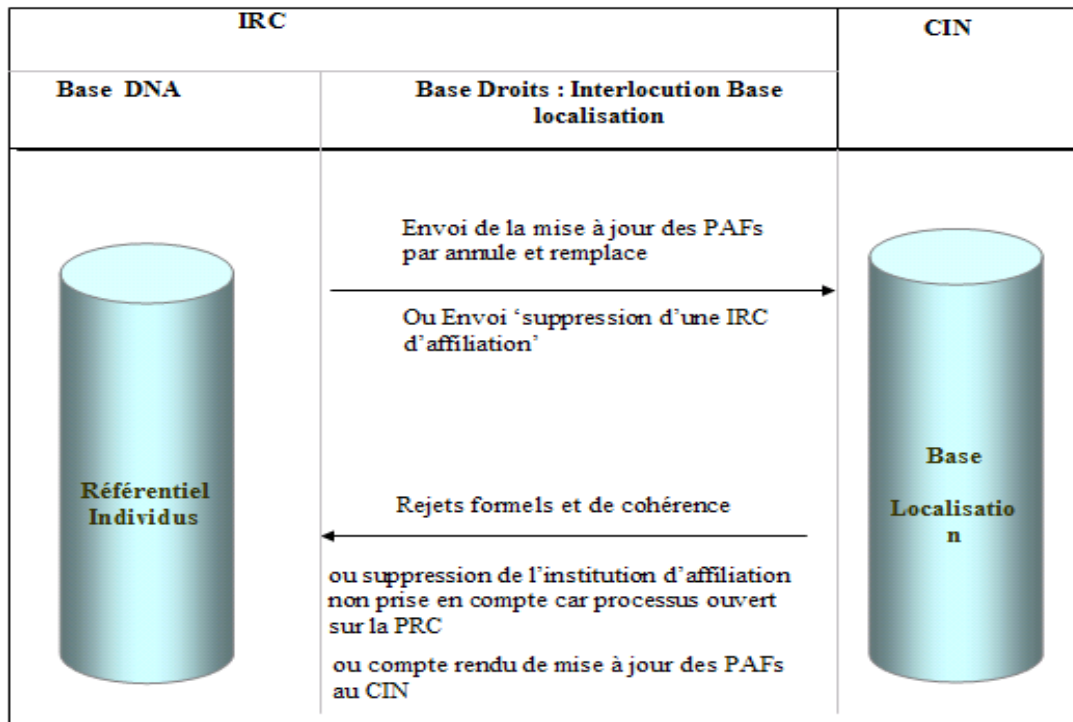


Source : SFD Gestion des droits

### ↳ Suivi des envois de périodes d'affiliation

Lors d'une adhésion, on demande au CIN toutes les périodes d'affiliation effectuées dans d'autres institutions par le participant. Les périodes sont très importantes dans le calcul des droits. Les périodes sont divisées en tranche et les tranches en points.

## Certification des individus : Envoi des PAFS



Source : SFD Gestion des droits

### **Alimentation de la base chômage**

La Base Chômage est alimentée annuellement suite au traitement effectué par le CIN sur l'ensemble des périodes d'indemnisation fournies par l'Unedic.

La base Chômage est une base de données dont l'objectif est de mémoriser toutes les attestations chômage communiquées par l'Unedic ayant trait aux périodes indemnisées à partir de 1983.

L'objectif majeur est d'assurer une meilleure qualité des données pour éviter une perte de droits et favoriser une plus grande automatisation de la liquidation tout en allégeant la gestion (ou la reprise) des attestations chômage par les institutions.

Source: SFD gestion des droits

### **Calcul Droit Maladie :**

Les Droits Maladie regroupent les points retraite acquis au cours d'une période d'incapacité de travail temporaire ou permanente. Les points sont calculés pour l'ensemble des régimes auxquels le participant est affilié au titre de l'entreprise dans laquelle il travaille dès lors que la période d'indemnisations est supérieure à 60 jours consécutifs.

### **La Collecte des droits :**

C'est la collecte de l'ensemble des informations d'un individu enfin:

- d'analyser et compléter les périodes lacunaires,
- de vérifier, rectifier et valider les droits acquis auprès des différents régimes,
- de faire valoir tous les avantages liés à la durée globale de la carrière.

Les critères de collecter des données sont:

- égalité sur l'identifiant individu
- la date de début reçue doit être supérieure ou égale à la date de début de la période de Droit
- la date de fin reçue doit être inférieure ou égale à la date de fin de la période de Droit.

## **3. CONTEXTE GENERAL**

Après la mise en commun des moyens et effectifs le 30 juin 2008 de deux Groupes, la fusion a été l'occasion d'une réflexion sur l'architecture informatique du nouveau Groupe fusionné ainsi que le destin des applicatifs issus des deux anciens Groupes. La DSI dans son portefeuille projet a un objectif ambitieux de converger l'ensemble de systèmes d'information pour soutenir les orientations stratégiques du Groupe et réaliser rapidement des résultats financiers significatifs. Ainsi, début 2009, la DSI a lancé un grand projet d'urbanisation et un plan de converger les deux systèmes d'information en un système unique appelé CUSI (Convergence et Urbanisation des Système d'Information).

Vu le nombre d'applications existantes de deux côté, la priorité a été donnée aux applications qui soutiennent le cœur du métier à savoir la gestion de la retraite complémentaire, la prévoyance et l'assurance santé.

Dans notre projet nous avons travaillé sur la retraite Complémentaire et plus particulièrement sur la fusion de deux systèmes de gestion de droits. G2D pour ex-Médéric et HENT pour ex-Malakoff.

L'urbanisation relève d'une volonté de dérouler un processus de clarification et de simplification, aux différents niveaux, métier, organisationnel, technique à des fins d'optimiser le pilotage stratégique et par là, la performance globale d'une entreprise en termes de création de valeur. Dominique Luzeaux, Jean-René Ruault

### **3. 1. Alignement des objectifs du projet avec la stratégie du groupe.**

Le projet de fusionner les deux systèmes de gestion des droits se place dans un vaste programme du Groupe appelé pacte 2013 qui se décline en actions et les actions en portefeuille projets.

Mener à bien la convergence de ses systèmes d'information pour soutenir les orientations stratégiques du Groupe et réaliser rapidement ses objectifs est l'une des missions de la DSI du Groupe.

Chaque direction a un certain nombre d'objectifs à réaliser à travers différents projets.

Dans la feuille de route de la Direction de Projets et Systèmes d'Information figure des objectifs assez ambitieux entre autre la convergence de deux Systèmes d'Information d'ici 2013. D'où le projet de convergence des systèmes de gestion de droits.

## **3. 2. Problématique**

Deux ans après la fusion, plusieurs activités, projets et applications continuent à fonctionner en parallèle.

Dans notre projet, le problème à résoudre était de mettre fin au fonctionnement en parallèle de deux applications dédiées à la gestion des droits à la Retraite Complémentaire.

Il s'agit d'effectuer la fusion des applications G2D pour ex- Médéric et HENT pour ex- Malakoff.

Cette fusion doit également faciliter le rapprochement des équipes issues de deux entreprises qui continuent à vivre dans un climat de méfiance.

## **3. 3. La migration des données**

L'opération de migration des données consiste à alimenter les données du système cible à partir des données du système source.

L'opération de la migration effective de données est l'une des plus importantes dans un projet de fusion de deux systèmes d'information.

Cette phase correspond à la réalisation des programmes (JCL) qui vont permettre la récupération des données sources ainsi que leur chargement dans le système cible.

Ces programmes peuvent être écrits en cobol pour MVS ou sous forme des scripts en java ou SQL. Dans notre projet le langage utilisé est le cobol car les données sur les deux bases sont sous MVS (gros système). Les programmes ont été testés unitairement ensuite assemblés dans une seule chaîne de migration.

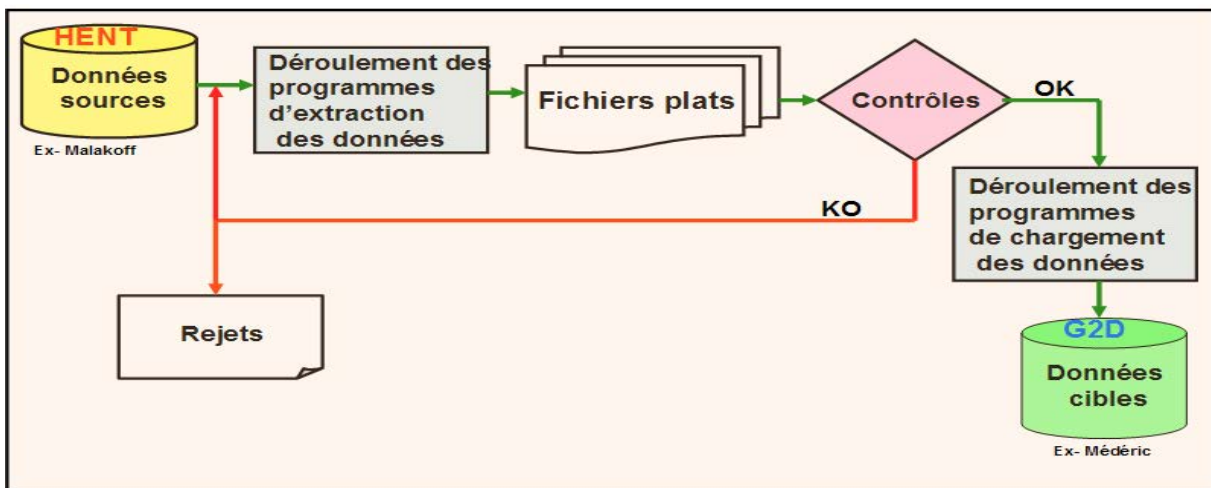
La migration s'est effectuée en quatre grandes phases à savoir :

- l'extraction (déchargement) des données
- Création des nouvelles données dans les bases G2D

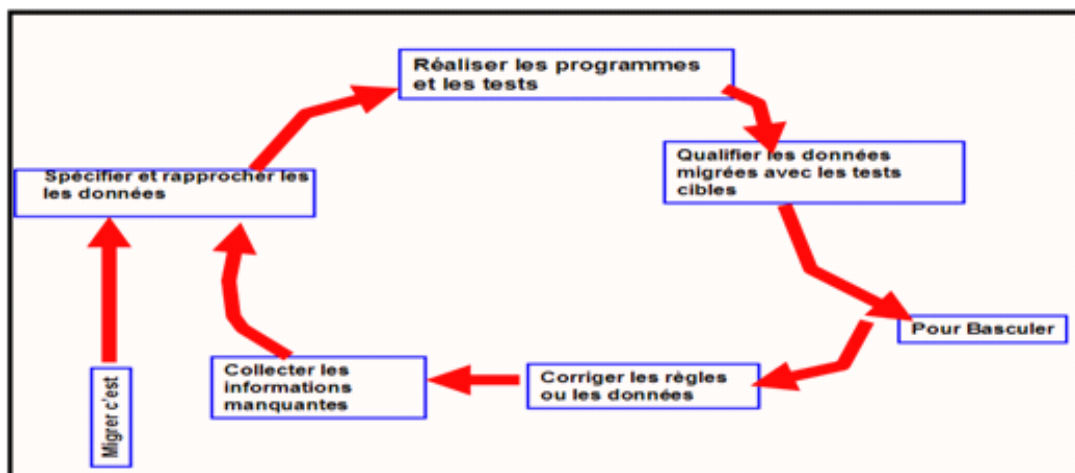
- le chargement (Injection) de la base G2D des données provenant de la base HENT
- Les tests d'intégration et la Recette effectuée par la MOA.

### 3. 3. 1. Schémas simplifiés de la démarche d'une migration des données

#### 1. Cinématique du schéma utilisé dans notre projet



#### 2. Le schéma ci-dessous montre l'enchaînement d'une migration des données dans lequel il faut :



- spécifier les données de reprise, les données cible sont rapprochées des données sources pour déterminer les règles de liaison.
- Réaliser les programmes de reprise
- Qualifier les données migrées
- Corriger les règles ou les données

- Collecter les informations manquantes

Source : Migration de données d'un système d'information à l'autre : la démarche complète. Bernard Lauxerrois. Ed. ENI

### **3. 2. 2. Les étapes de la migration**

Pour résoudre le problème posée nous avons défini les étapes à suivre comme suit:

- ✚ Cadrage du projet
- ✚ Etude comparative des données issues de deux systèmes
- ✚ Intégration des modèles de données et des données
- ✚ Validation du système cible
- ✚ Validation des données candidates à la migration
- ✚ Extraction des données plus création des fichiers plats
- ✚ Contrôle et fiabilisation des données plus validation
- ✚ Chargement des données dans les environnements de test
- ✚ Effectuer les tests unitaires
- ✚ Charger les données dans l'environnement de recette à volumétrie réelle
- ✚ Effectuer les tests d'intégration
- ✚ Contrôle de données plus validation
- ✚ La Bascule (Mise en production)
- ✚ Evaluation

### **3. 3. 2. 1. Cadrage du projet**

Cette phase est très importante dans un projet de migration, elle permet de déterminer :

- ✚ Le planning de réalisation du projet
- ✚ L'équipe projet
- ✚ Les environnements techniques et les outils pour la réalisation du projet
- ✚ Les différents comités
- ✚ Le périmètre du projet
- ✚ Les règles de reprise

### **3. 3. 2. 1. 1. Le planning de réalisation du projet**

Dans cette partie nous présentons le planning de réalisation globale du projet par rapport aux grandes étapes de migration.

Ces opérations ont été programmées soit dans la soirée ou le weekend pour ne pas perturber les activités quotidiennes. Le déroulement devrait être transparent pour les clients ainsi que pour les gestionnaires du système.

- 10-11/09/2011 : Extraction ARRCO
- 16-18/09/2011 : Injection IEG ARRCO
- 23-25/09/2011 : Injection ARRCO et Extraction AGIRC
- 24/09/2011 : Injection AGIRC IEG
- 02-03/10/2011 : Injection AGIRC
- 04 -06/10/2011 : Opération technique sur les Bases
- 10-15/10/2011 : Recette MOA/MOE dans l'environnement IIAP
- 21-23/10/2011 : Bascule en Production
- 24/10- 24/01/2012 : Evaluation
- Du 25/01/2012 : Maintenance (Récurent)

### **3. 3. 2. 1. 2. L'équipe projet**

L'équipe projet était composée/

- d'un chef de projet MOA (interne),
- d'un chef de projet MOE (interne),
- de trois gestionnaires MOA,
- de trois analystes (deux externes et un interne MOE)
- de deux développeurs (externes)

Le chef de projet MOA est un expert métier qui avait comme rôle de valider tous les livrables jusqu'à la mise en production.

La responsabilité de chef de projet MOE m'a été confiée. Le choix de ma personne à été motivé du fait que j'avait déjà travaillé avec les équipes Droit ex Malakoff lors de la mise en place du projet Droit Usine Retraite. Mon rôle était de gérer l'équipe projet et de valider tous les livrables à savoir les SFD, STD( Spécifications Techniques Détaillées), les tests unitaires et la recette générale en binôme avec le chef de projet MOA.



J'avais également la responsabilité de tous les travaux de modélisation des données et des Processus du Groupe sous MEGA. La fiabilité des données était sous ma responsabilité.

Mon équipe(MOE) avait la responsabilité de rédiger des documents de référence suivants :

- Spécifications fonctionnelles détaillées par les analystes
- Documentation technique. Par les analyste et développeurs
- Développer différents programmes et effectuer les tests unitaires. Par les développeurs.

La MOA avait la responsabilité de fournir l'expression de besoin sous forme de cahier des charges ou SFG (Spécification Fonctionnelles Générales) selon les normes du Groupe.

Ont également été très sollicité les Administrateurs des Bases de Données (DBA) et les architectes.

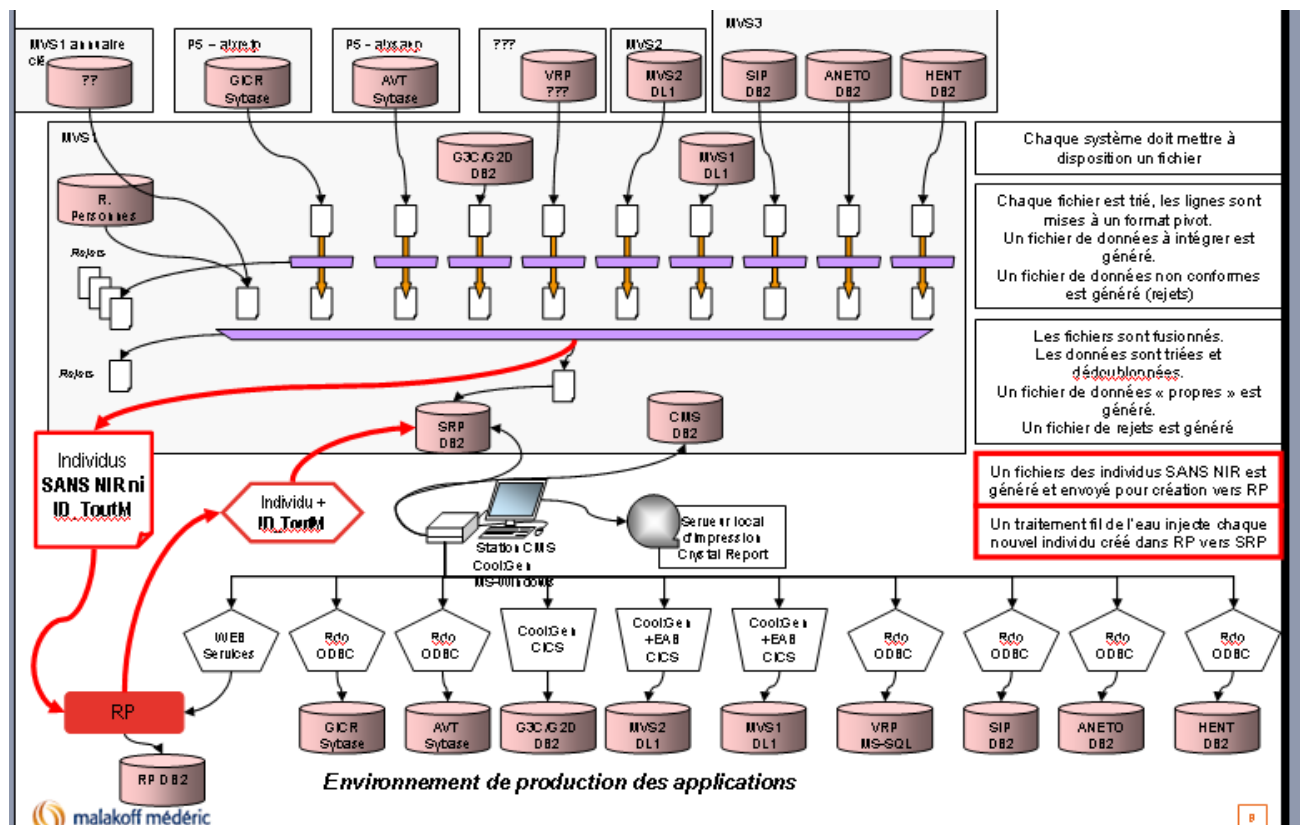
### **3. 3. 2. 1. 3. Les environnements techniques et outils pour la réalisation du projet**

Le projet a été réalisé dans un environnement réseau gros système (MVS) avec les bases de données DB2 et DL1 pour le fonctionnement du TP.

Les programmes Batch ont été développés en Syera sur une couche cobol et le TP en IMS/syera.

Deux environnements de travail ont été retenus: IIAP Intégration-Homologation, à volumétrie réelle pour la Recette et KTIL : Tests unitaire et tests d'intégration à volumétrie réduite. L'environnement IIAP est à l'image de la PROD Médéric, il reçoit la totalité des dossiers Médéric et Malakoff et c'est à partir de cet environnement que la bascule en production s'est effectué.

## Cinématique le l'environnement cible



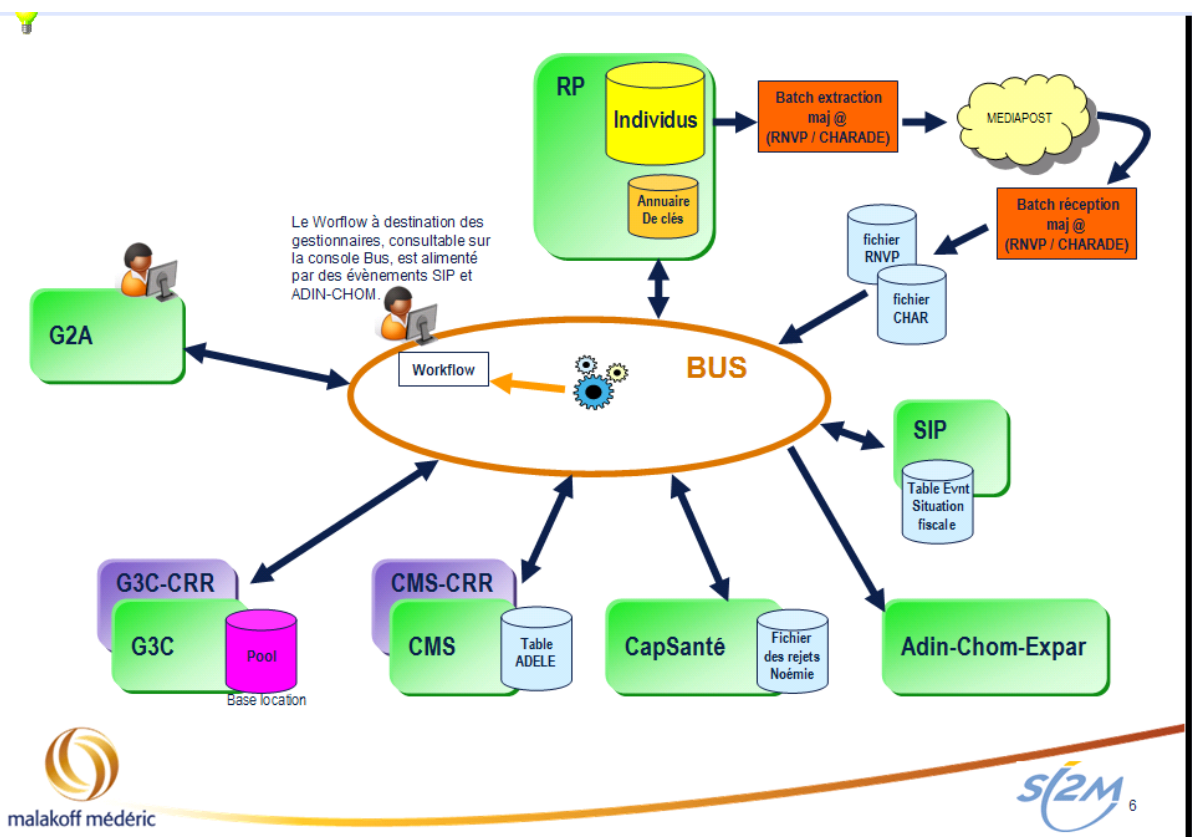
Sur le plan de l'architecture, les deux systèmes ont une architecture identique à savoir l'environnement réseau et fonctionnant sur le gros système. Néanmoins c'est l'architecture ex-Médéric qui a été retenue comme cible.

Aujourd'hui les échanges entre différentes applications se font via des services (programmes qui permettent le partage des données entre différentes application), mais d'ici 2013 avec la finalisation du projet d'urbanisation(CUSI), l'échange se fera via le BUS de données

En ce qui concerne les outils, les deux systèmes évoluent dans un environnement MVS avec des Systèmes de Gestion de Bases de Données (SGBD) identiques (DB2 /DL1).

Pour la modélisation des données et des processus MEGA Designer et MEGA Process ont été utilisés.

## Cinématique de l'architecture générale de CUSI (système cible pour 2013)



### 3. 3. 2. 1. 4. Les différents comités

#### 1. Un comité projet

Dirigé par le chef de projet MOE, faisait un compte rendu régulier au Directeur Projet. Ce comité se réunissait trois fois par semaine au lancement du projet puis deux fois par semaine au cours du projet.

Ce comité avait pour rôle :

- d'étudier et de valider toutes les informations et éléments décisionnels fournis par le comité d'exploitation, le comité d'architecture, les groupes de travail et l'équipe de développeurs
- de garantir l'accès aux ressources de la plate-forme en conformité avec les objectifs du projet
- de valider la conformité des outils et matériels avec les recommandations données au projet
- d'approuver tous les livrables du projet

- de suivre l'exécution de chacun des lots

## **2. Un comité de Pilotage**

- Composé du Directeur opérationnel(MOA), Directeur Projet(MOE), chef de projet MOA et un chef de projet MOE. C'était un comité à vocation opérationnelle pour un suivi régulier de l'avancement du projet et la prise des décisions importantes et arbitrait lorsque cela était nécessaire. Cela a pu éviter ainsi aux chefs des projets de prendre des décisions en dehors de leurs ressorts.

A titre d'exemple lorsqu'il fallait faire appel à la prestation pour écrire les programmes(JCL) d'extraction et de chargement, le comité devrait trancher car la décision impliquait la révision du budget.

### **3. 3. 2. 1. 5. Le périmètre du projet**

Le périmètre du projet Migration Droits Malakoff concerne l'ensemble des droits (périodes cotisées, non cotisées, Maladie & Chômage) liés aux participants et entreprises migrés déjà vers G3C, pour les institutions préalablement gérées par le Groupe Malakoff.

La migration était organisée en lots des Industries Electriques et Gazières (IEG) ou hors Industries Electriques et Gazières.

La définition de ce périmètre implique que les droits liés à des individus non repris au titre de la migration des individus seront exclus des traitements d'extraction.

Si, toutefois, parmi les droits extraits, certains se retrouvent sans correspondance participants et/ou entreprises, ils seront listés en rejet fonctionnel.

N'ont été migrés que les participants recensés dans la base Individu et Droit avec au moins une ligne de point valide.

Il a été recensé 45 185 332 lignes de points valides pour ARRCO et 12 595 155 lignes de points valides pour AGIRC ce qui fait un total de lignes de points à migrer de 57 780 487 lignes valides.

Après élimination des doublons, ces chiffres ont été revus à la baisse et arrivés à un total de 52 523 852 pour ARRCO ET AGIRC.

### **3. 3. 2. 1. 6. Les règles de reprise**

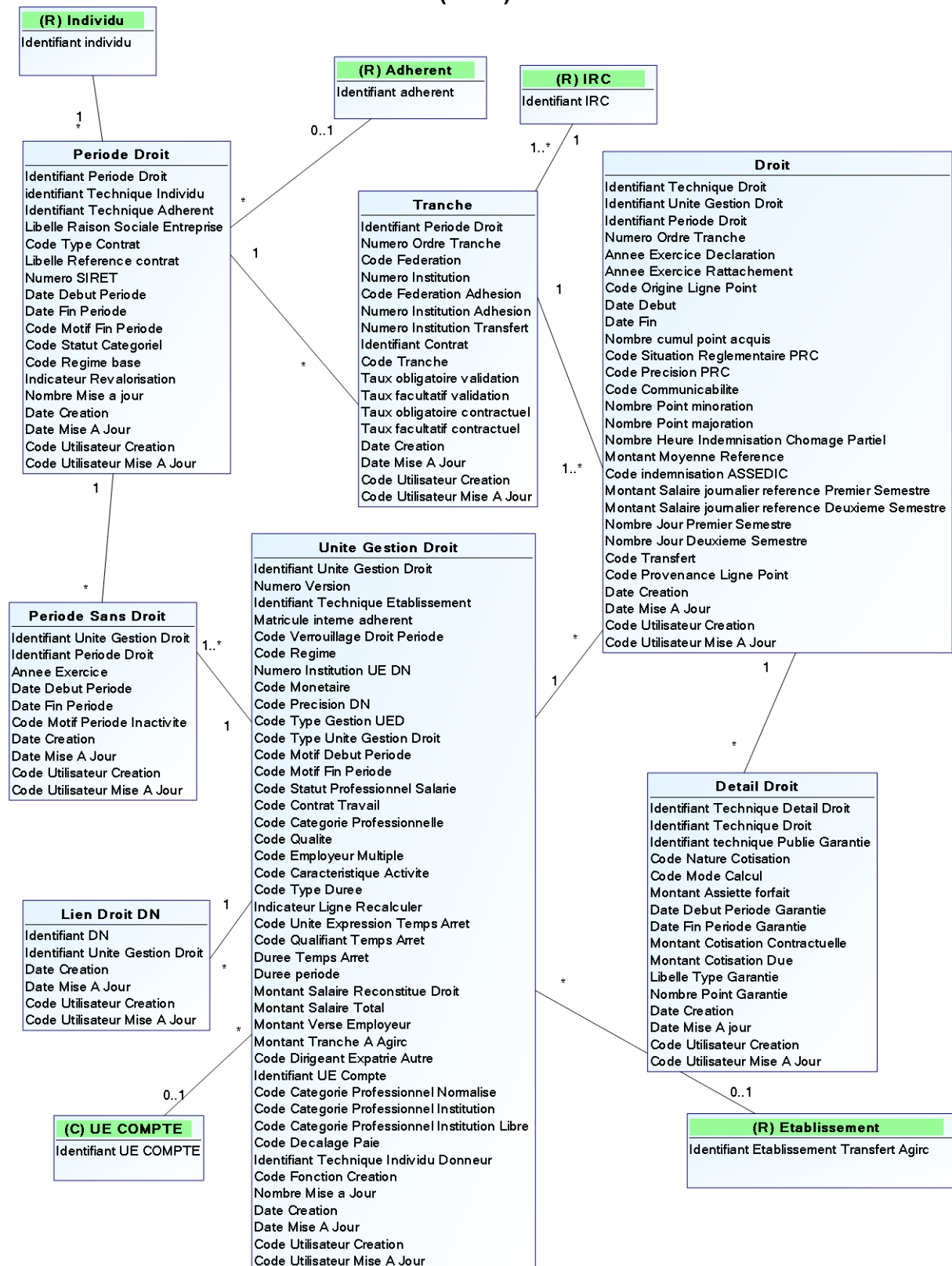
Les règles de reprise est un ensemble des normes et consignes qui déterminent ou décrivent la façon dont les données cible vont être alimentées à partir des données sources. Ces règles ont été décrites dans la partie Injection des données.

### **3. 3. 2. 2. Etude comparative des données issues de deux systèmes**

Avant d'effectuer la migration, une étude comparative de données provenant de deux systèmes était nécessaire, enfin de définir les éléments candidats à la migration en évitant les doublons et les synonymies.

La comparaison a été effectué sur les modèles de donnés ainsi que sur les données.

### 3. 3. 2. 2. 1. Les données provenant du Groupe Malakoff Présentation du modèle de données(MCD)



## Tables de travail (tables temporaires)

DV Code Situation PRC
Code Situation Reglementaire PRC
Libelle Court
Libelle Long
Date Debut Validite
Date Fin Validite
Numero Ordre
Date Creation
Date Annulation
Code Utilisateur Creation
Code Utilisateur Annulation

DV Code Precision PRC
Code precision PRC
Libelle Court
Libelle Long
Date Debut Validite
Date Fin Validite
Numero Ordre
Date Creation
Date annulation
Code Utilisateur Creation
Code Utilisateur Annulation

DV Code Tranche
Code Tranche
Libelle Court
Libelle Long
Date Debut Validite
Date Fin Validite
Numero Ordre
Date Creation
Date Annulation
Code Utilisateur Creation
Code Utilisateur Annulation

DV Code Qualite
Code Qualite
Libelle Court
Libelle Long
Date Debut Validite
Date Fin Validite
Numero Ordre
Date Creation
Date Annulation
Code Utilisateur Creation
Code Utilisateur Annulation

DV Origine Ligne
Code Origine Ligne
Libelle Court
Libelle Long
Date Debut Validite
Date Fin Validite
Numero Ordre
Date Creation
Date annulation
Code Utilisateur Creation
Code Utilisateur Annulation

DV Type Unite Gestion Droit
Code Type Unite Gestion Droit
Libelle Court
Libelle Long
Date Debut Validite
Date Fin Validite
Numero Ordre
Date Creation
Date annulation
Code Utilisateur Creation
Code Utilisateur Annulation

DV Code Indemnisation Assedic
Code Indemnisation ASSEDIC
Libelle Court
Libelle Long
Date Debut Validite
Date Fin Validite
Numero Ordre
Date Creation
Date Annulation
Code Utilisateur Creation
Code Utilisateur Annulation

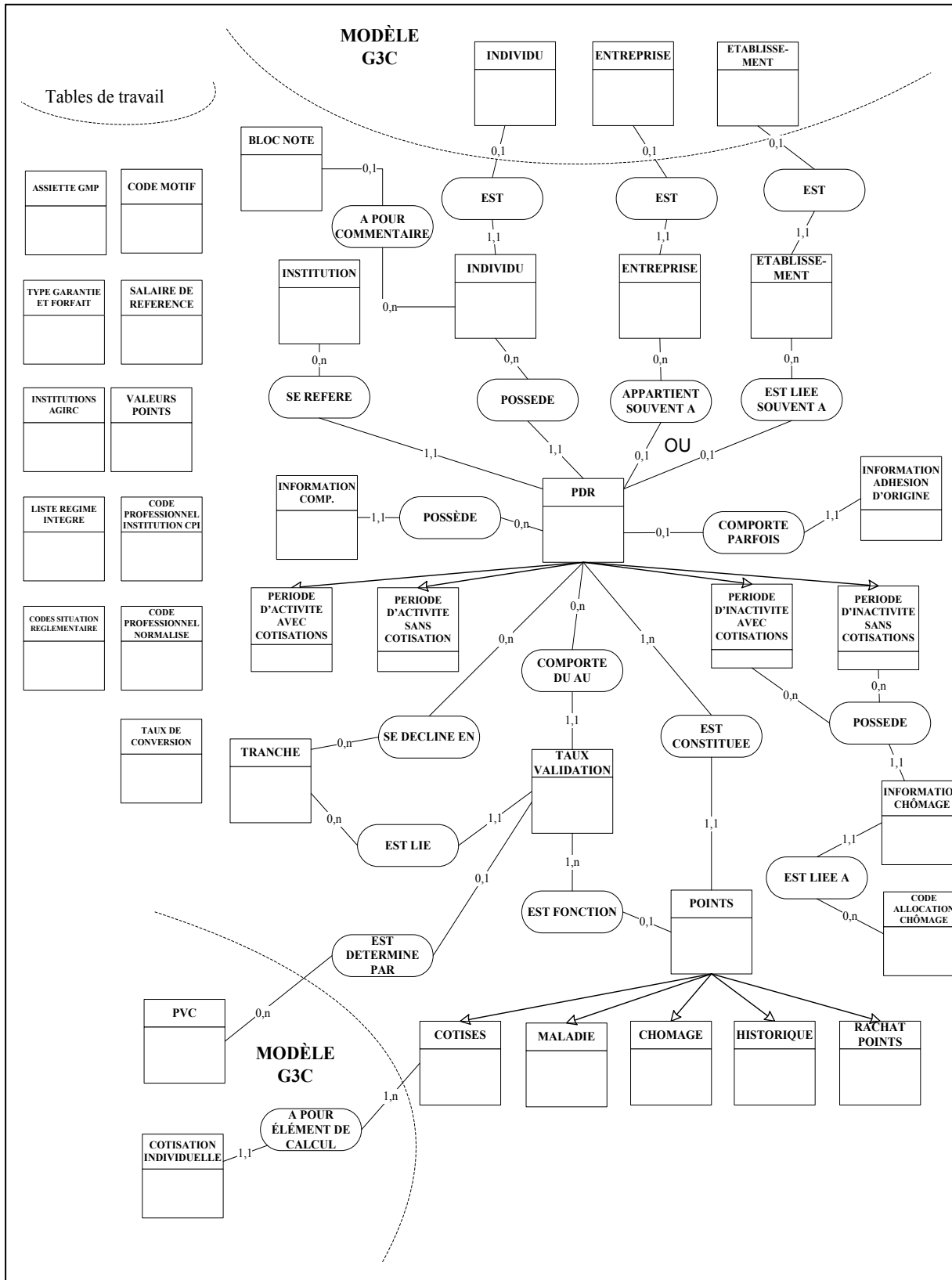
DV Type Contrat
Code Type contrat
Libelle Court
Libelle Long
Date Debut Validite
Date Fin Validite
Numero Ordre
Date Creation
Date annulation
Code Utilisateur Creation
Code Utilisateur Annulation

DV Code Monetaire
Code Monetaire
Libelle Court
Libelle Long
Date Debut Validite
Date Fin Validite
Numero Ordre
Date Creation
Date annulation
Code Utilisateur Creation
Code Utilisateur Annulation

Ces tables sont créées par les développeurs à partir des tables principales. Elles sont aussi appelées des tables temporaires, comme leurs noms l'indiquent, leur durée de vie est d'une transaction. Elles évitent les accès fréquents sur la base.

### 3. 3. 2. 2. Les données provenant du Groupe Médéric

#### Présentation du modèle de données(MCD)





### 3. 3. 2. 2. 3. Validation du système cible

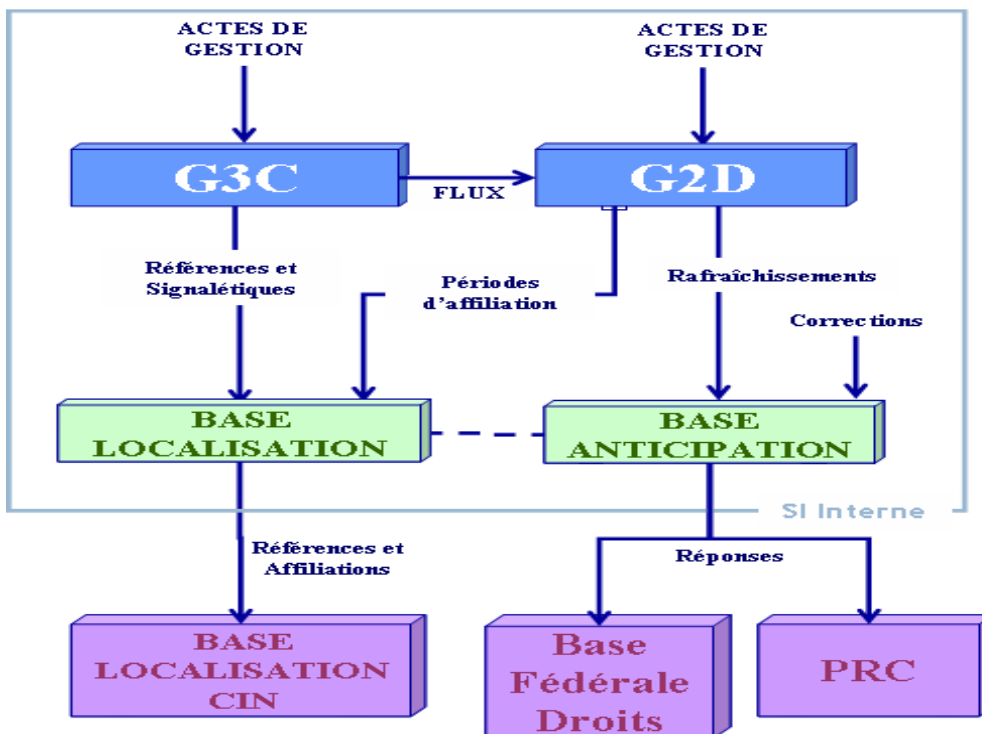
Après l'étude comparative de deux systèmes, il a été décidé que la convergence se ferait vers le système de gestion de droit ex- Médéric (G2D : Gestion De Droit)

Le système de Gestion De Droit ex Médéric a été choisi d'une part grâce à sa capacité de bien fonctionner (sa robustesse), à sa capacité d'accueil (espace disponible pour recevoir un volume important de données) et d'autre part le fait qu'il soit déjà connecté sur le système G3C (Gestion de Contrats et Cotisations Collectifs) qui est le système d'information cible retenu pour les deux Groupes fusionnés.

Pour la gestion des droits, G2D se connecte sur G3C pour accéder aux référentiels Personnes/entreprises et contrats.

La grande partie de notre travail était de gérer la migration des données qui comportait quatre grandes phases principales à savoir l'extraction, le chargement, la recette et la mise en production (bascule).

#### Cinématique fonctionnelle cible



Source : SFD Migration de droits

Dès lors, les individus Malakoff seront intégrés dans la base localisation du CIN à partir des informations transitant via la base localisation ANTICIPATION Malakoff-Médéric à partir de :

- G3C pour la partie Signalétique(Individu)
- G2D pour la partie Période de carrière

Les carrières devront désormais être extraites de G2D. La clé de communication est l'identifiant G3C de l'individu. Le numéro d'identification interne du système Ex-Malakoff ne sera plus utilisé. La renumérotation sera effectuée selon l'instruction émise par le CIN pour le cas où l'institution relais change : l'institution relais devient A536 dans G2D (règle fonctionnelle).

### **3. 3. 2. 3. Intégration**

#### **3. 3. 2. 3. 1. Intégration des modèles de données**

Après l'étude comparative de deux schémas, nous avons constaté :

- que le modèle des données ex-Médéric était surchargé inutilement et que certaines données des tables filles pouvaient devenir les attributs de tables mères pour plus d'efficacité et de lisibilité.

Il s'agit de la table Période de Droit avec ses tables filles (Période d'activité avec cotisations, Période d'activité sans cotisations, Période d'inactivité avec cotisation et Période d'inactivité sans cotisations) et la table Points (Points cotisés, Points maladie, Points chômage, Points historique et Rachat points).

Ainsi nous avons ajouté dans la table Période Droit l'attribut **Code type Période Droit** et dans la table Points l'attribut **Code type point**. Ces deux attributs ont été référencés dans la base sous forme d'indexe pour faciliter les recherches.

- Nous avons trouvé également une représentation redondante des tables provenant d'autres bases. Il s'agit des tables Entreprise, Individu, Etablissement, elles sont représentées dans le MCD cible avec la couleur verte.
- Nous avons trouvé les tables qui n'ont pas de lien avec d'autres table du MCD et qui n'ont pas étaient décrites. Ces tables ont étaient supprimées. Il s'agit des tables PVC, Taux de validation, Information chômage et Code allocation.

➤ Nous avons trouvé la description la table Contrat, sans qu'elle soit représentée sur le modèle de données. Elle a été ajoutée dans le modèle en couleur verte car elle appartient au SI G3C.

➤ Sur le modèle de données ex-Malakoff, nous avons recensé trois tables avec des données pertinentes qui vont enrichir le modèle de données cible. Il s'agit des tables Lien Droit DNA, Unité Gestion Droit et la table Droit. Ces tables sont représentées sur le modèle cible avec la couleur orange.

➤ Autres transformations : la table Information Adhérent a été renommée en Adhérent, et la table IRC en Institution.

**Présentation du dictionnaire de données.** Voir en annexe



### 3. 3. 2. 3. 3. Création des données dans des bases G2D

Cette partie concerne la création des nouvelles tables (par la commande CREATE). Il s'agit de la table Lien Droit DNA, Unité Gestion Droit et Droit qui ont été jugées importantes dans la gestion des droits.

Vous trouverez les scripts (DDL) de création en annexes

### 3. 3. 2. 3. 4. Intégration des données

Dans cette partie le travail a consisté à analyser les données de deux systèmes d'information, dans le but d'éliminer les doublons, les synonymies et de vérifier la cohérence des données. Mais la cible ayant déjà été déterminée par avance, le gros de notre travail a consisté à identifier les données candidates à la migration, qui sont celles soient qui n'existaient pas dans le système cible et qui étaient jugées pertinentes, ou soient qu'elles ont été retenues parce qu'elles sont plus significatives que les données du système cible.

Après l'analyse, les données candidates à la migration sont représentées dans le tableau ci-dessous.

Données ex Malakoff à extraire	Données pour injection dans G2D		Format
Nom de l'individu	Nom de l'individu	obl	40 alpha numérique
Prénom de l'individu	Prénom de l'individu	obl	40 alpha numérique
	N° identifi G3C de l'individu	obl	9 caract numériques
NIR	NIR	obl	13 caract numériques
N° interne participant SI source	N° interne part SI source	obl	9 caract numériques
	N° identifi G3C de l'entreprise	obl	9 caract numériques
SIREN de l'entreprise	SIREN de l'entreprise	obl	
N° de l'Institution	N° de l'Institution	obl	3 caract numériques (ou alpha pour les

			IEG)
Date de début sur l'exercice	Date de début sur l'exercice	obl	JJMMSSAA
Date de fin sur l'exercice	Date de fin sur l'exercice	obl	JJMMSSAA
CPN	CPN	obl	3 caract numériques
Code situation participant	Code situation participant	obl	2 caract numériques ou 1 numérique et 1 alpha
Assiette TA	Assiettes T1	fac	caract numériques
Taux TA	Taux T1	obl si assiette renseignée	caract numériques à 2 ou 3 décimales
Montant des cots TA	Montant des cots T1	obl si assiette renseignée	caract numériques
Assiette TB Arrco	Assiettes T2	fac	caract numériques
Taux TB Arrco	Taux T2	obl si assiette renseignée	caract numériques à 2 ou 3 décimales
Montant des cots TB Arrco	Montant des cots T2	obl si assiette renseignée	caract numériques
	Assiettes SI T2	fac	caract numériques
	Montant des cots SI T2	obl si assiette renseignée	caract numériques
Assiette TB Agirc	Assiette T4	fac	caract numériques
Taux TB Agirc	Taux T4	obl si assiette renseignée	caract numériques à 2 ou 3 décimales
Montant des cots TB Agirc	Montant des cots T4	obl si assiette renseignée	caract numériques
Montant des cots GMP	Montant des cots GMP	fac	caract numériques
Assiette SIB Agirc	Assiette SI T4	fac	caract numériques

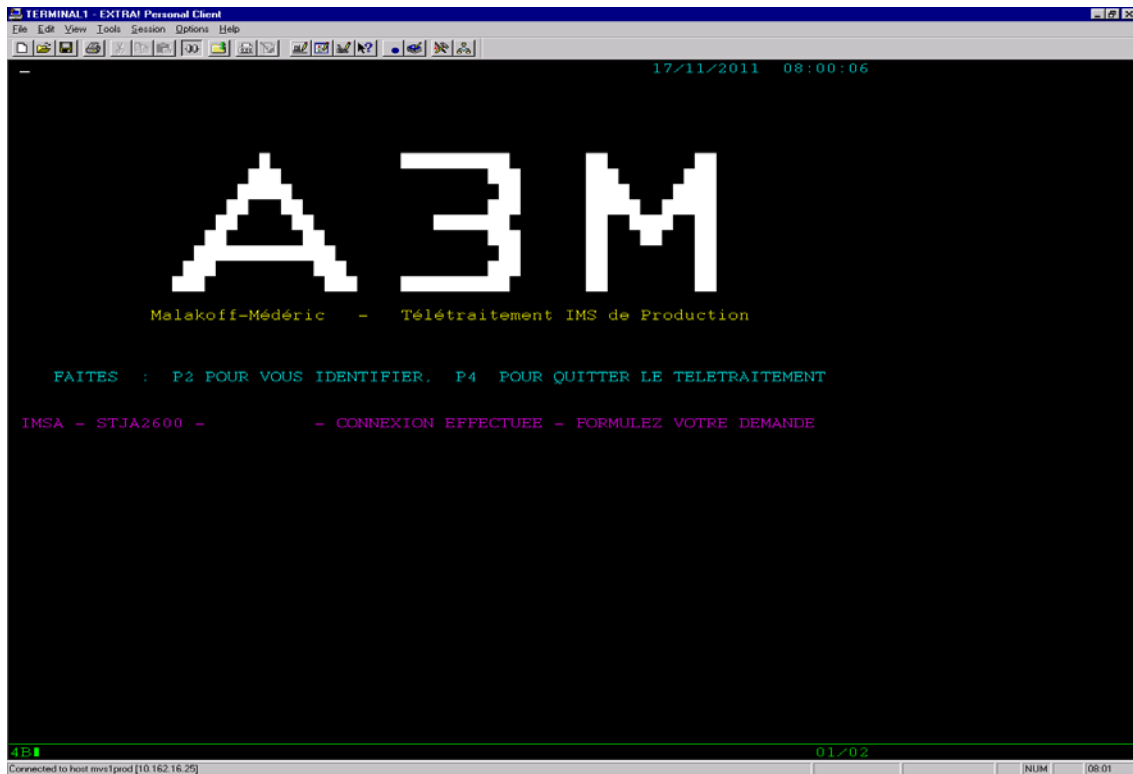
Montant des cots SIB	Montant des cots SI T4	obl si assiette renseignée	caract numériques
Assiette TC Agirc	Assiette T7	fac	caract numériques
Taux TC	Taux T7	obl si assiette renseignée	caract numériques à 2 ou 3 décimales
Montant des cots TC	Montant des cots T7	obl si assiette renseignée	caract numériques
Assiette SIC Agirc	Assiette SI T7	fac	caract numériques
Montant des cots SIC	Montant des cots SI T7	obl si assiette renseignée	caract numériques
Assiette TP Arrco	Assiettes T3	fac	caract numériques
Taux TP	Taux T3	obl si assiette renseignée	caract numériques à 2 ou 3 décimales
Montant des cots TP	Montant des cots T3	obl si assiette renseignée	caract numériques

### 3. 3. 2. 3. 5. Intégration TP

L'écran d'accueil G2D - IMS « **MEDERIC** » a été remplacé par « **A3M** » et «Groupe Médéric » par « **Malakoff Médéric** »



## L'écran d'accueil G2D - IMS après la migration



### 3. 3. 2. 4. Extraction des données plus la création des fichiers plats

Selon Bernard LAUXERROIS dans son livre : « Migration de données d'un système d'information à l'autre : la démarche complète » L'extraction ou le téléchargement des données permet de réaliser la mise à plat de tous les fichiers(ou tables) du système d'information source, fichiers qui vont être repris par des programmes lors de la migration.

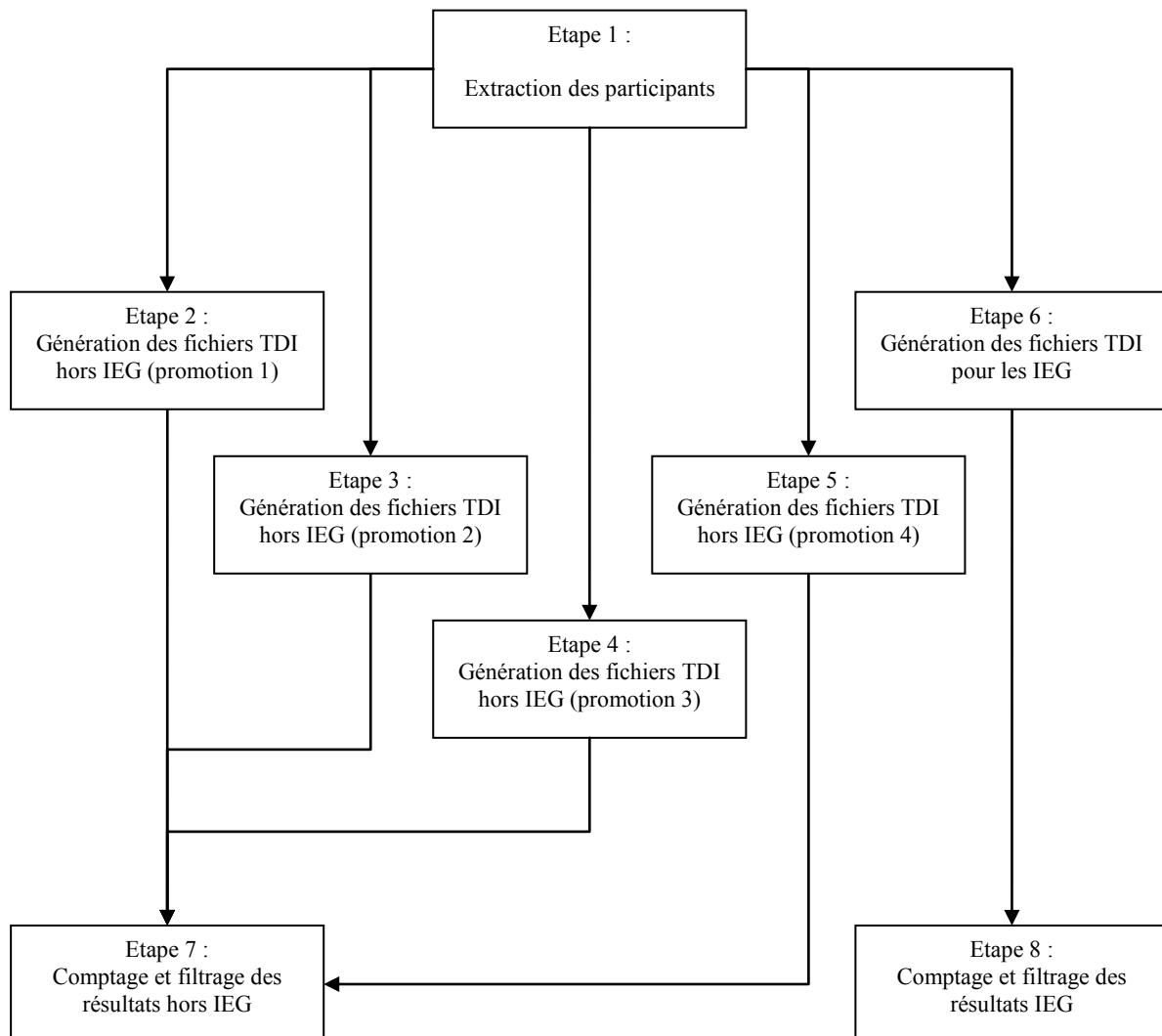
L'extraction des droits était composée de 5 chaînes :

- Extraction des participants : Elle extrait tous les participants en excluant les liquidés anciens, les radiés sans droits, et ceux n'ayant pas de points. Une extraction de tous les points présents en base pour chacun des participants qualifiés est également réalisée. Les participants pour lesquels il n'existe pas de ligne droits valide seront exclus.
- Génération des fichiers TDI (fichier plat) hors IEG : Elle est dédiée à la recherche des droits de chaque participant d'une promotion donnée, en excluant les IEG, et formate les fichiers de transfert des droits hors IEG.



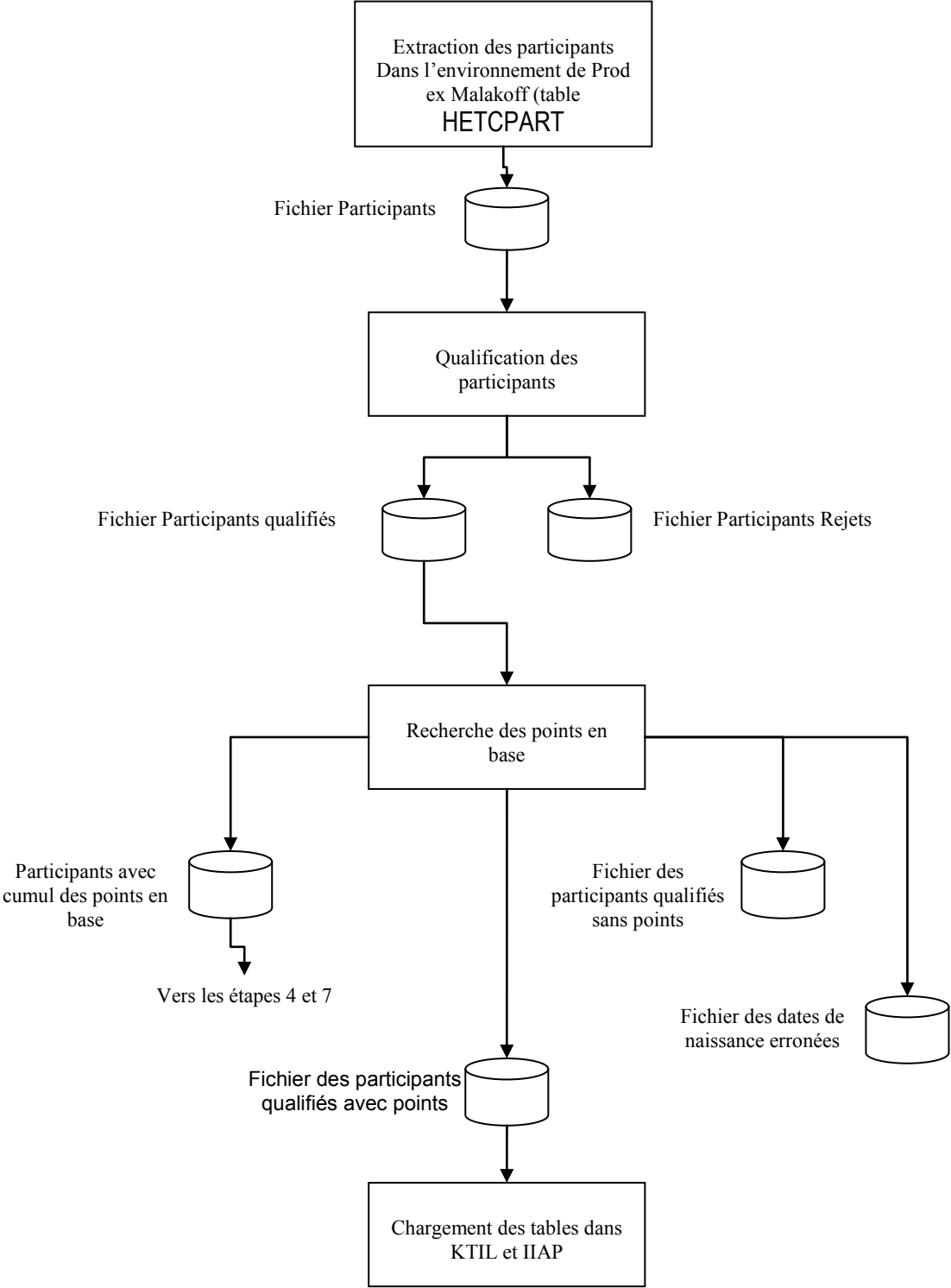
- Génération des fichiers TDI IEG : Similaire à la chaîne précédente, mais en traitant exclusivement les droits relatifs aux IEG et formate le fichier de transfert des droits IEG.
- Comptage et filtrage des résultats hors IEG: Génère des fichiers indiquant des écarts de points entre les données extraites et ceux en base. Elle fusionne et trie les fichiers des anomalies produits par les traitements de génération des TDI hors IEG.
- Comptage et filtrage des résultats IEG: fonctionnement identique à la chaîne précédente, mais pour les IEG.

### Différentes étapes d'extraction



Source : SFD – Migration Droit

Cinématique d'extraction des participants



Source : SFD Extraction

Cette étape consistait à extraire les numéros de participants de la table HETCPART pour lesquels il existe des liens en AGIRC. Elle contient tous les participants IEG et non IEG.

Le même traitement a été effectué pour les données ARRCO.

L'objectif est de mettre en place un traitement d'extraction automatique de lignes droits ex-Malakoff pour injection dans G2D. Pour cela nous avons utilisé l'utilitaire d'extraction DB2(**UNLOAD**).

- Ainsi les données extraites de lignes droits ex Malakoff ont alimenté un fichier de type Excel (fichier plat) qui a servi de chargement de données lors de la migration proprement dite. Pour cette opération des requêtes d'extraction des participants, des points, des assiettes de cotisation et pour récupérer le nom, le prénom, le NIR ont été exécutées dans des différents JCL sous la forme d'ordre **UNLOAD**.
  
- Accéder à la base donnée Participant HETCPART sélectionner toutes les lignes participant par leur numéro (NOPART) supérieur à zéro et par leur code organisme de rattachement.
- Accéder à la base donnée Point HZTCPOIN (CO01) sélectionner tous les lignes droits postérieures à la date de traitement dernière version non annulée et type de ligne ('A01 : Cotisée', 'A02 : Précompte de cotisations', 'A05' : Impayée ou partiellement payée au dirigeant de société)
- Pour chaque ligne si montant assiette différent de zéro:  
Accéder à la base assiette cotisation point HZTCASCA (CO12) pour récupérer les données et les assiettes de cotisation
  
- Accéder à la base de communication HETCHIID (CC35) avec le numéro de participant pour récupérer le nom, le prénom, le NIR

Ci-dessous nous représentons une requête d'extraction des participants exécutée dans un JCL:

```
//JMPUNL JOB (C8909BDEVISIS),'JMP',
// CLASS=F, MSGCLASS=X, REGION=6M, NOTIFY=JMP
//*****
//***          ***
//*** DECHARGEMENT DE TABLES.          ***
//***          ***
//*** SYSREC00, SYSREC01, ETC. : RESULTATS, TABLE PAR TABLE ***
//*** SYSPUNCH : TEXTE POUVANT ETRE UTILISE PAR L'UTILITAIRE LOAD ***
//*** SYSIN : TEXTE CONCATENE PAR DSNTIAUL A LA CHAINE ***
//*** 'SELECT * FROM ' (ON PEUT FAIRE RICHE) ***
//***          ***
//***          ***
//*****
//DEL01 EXEC PGM=IDCAMS
//SYSPRINT DD DUMMY
//SYSIN DD *
    DELETE JMP.UNLOAD.PROD. HETCPART.REC
    DELETE JMP.UNLOAD.PROD. HETCPART.PUNCH
    SET MAXCC=0
/*
/*
//UNLOAD EXEC PGM=IKJEFT01, DYNAMNBR=20
//SYSTSIN DD *
    DSN SYSTEM (DB2X)
    RUN PROGRAM (DSNTIAUL) PLAN (DSNTIAUL) -
    PARM ('SQL')
    END
//SYSTSPRT DD SYSOUT=*
//SYSPRINT DD SYSOUT=*
//SYSPUNCH DD DSN=JMP.UNLOAD.PROD. HETCPART.PUNCH,
// DISP= (NEW, CATLG), UNIT=SYSDA,
// SPACE= (CYL, (1, 5), RLSE)
//SYSUDUMP DD DUMMY
//SYSREC00 DD DSN=JMP.UNLOAD.PROD. HETCPART.REC,
// DISP= (NEW, CATLG), UNIT=SYSDA,
// SPACE= (CYL, (100,100), RLSE)
//SYSIN DD *
SELECT SUBSTR (DIGITS (NOPART), 2, 9)
FROM HETCPART
WHERE COGA IN ('01', '11')
AND NOPART > 0
GROUP BY NOPART;
```

---

## D'autres traitements

Pour chaque enregistrement lu dans le fichier en entrée

Accès à la table HETCPART pour récupérer le n° d'inscription, le nom patronyme, le nom marital et le prénom du participant (select simple)

```
SELECT NIR, NMPA, NMMA, PREN
```

```
FROM HETCPART
```

```
WHERE NOPART = :EA-NOPART // si N° participant lu =N° participant dans G3C
```

Si non trouvé

Incrémenter le compteur du nombre d'anomalies

Afficher un display « Erreur accès HETCPART » + N° de participant en  
SYSOUT

Fin si

Lecture des différents organismes du participant, du code carrière et du code état participant (lecture par curseur)

```
SELECT COGA, CRCC, CETATP
```

```
FROM HETCETAT
```

```
WHERE NOPART = EA-NOPART AND
```

```
COGA IN ('03', '05', '06', '13', '33', '34', '95');
```

Pour chacun des organismes trouvés

Sauvegarder dans une zone en working WW00-COGA le code organisme COGA lu dans HETCETAT

Si le code organisme WW00-COGA est égal à « 13 » (participant IEG)

Forcer le code organisme en working WW00-COGA à « 03 »

Forcer le code institution en working WW00-NAGIDT à « IEG »

Forcer les bornes du SIREN en working WW00-SIRN et WW01-SIRN à 366666

Sinon

Incrémenter le compteur du nombre d'anomalies

Afficher un display « Erreur accès LESPORGA » + N° de participant + Code organisme en SYSOUT

Fin Si

Forcer les bornes du SIREN en working WW00-SIRN à 366665 et WW01-SIRN à 366667

Fin si

Rechercher les points pour tous les exercices pour chacun des organismes du participant. (Lecture par curseur)

Si au moins un enregistrement est trouvé

Initialiser à zéro le compteur des cumuls de points XTPEXT en Working

Pour chacun des enregistrements lus en table

Ajouter au compteur des cumuls de points XTPEXT en Working la somme des points BPVL et BPCV de l'enregistrement lu en table

Fin pour

Incrémenter le compteur des participants avec points correspondant à l'institution en working

Alimenter le segment du fichier des cumuls de points en sortie avec le n° de participant, le n° d'institution WW00-NAGIDT, le cumul des points XTPEXT sauvegardés en working, les données lues dans HETCPART et écrire le fichier

Alimenter le segment du fichier des participants qualifiés avec points avec le n° de participant et l'institution sauvegardés en working, le code carrière et le code état participant lus dans HETCETAT et écrire le fichier

Sinon

Incrémenter le compteur des participants sans points correspondant à l'institution en working

Alimenter le segment du fichier des participants sans points en sortie avec le n° de participant et le n° d'institution sauvegardés en working, les données lues dans HETCPART et écrire le fichier

Fin si

Fin pour

Fin pour

### Données extraites de HENT

Données ex Malakoff à extraire	Données pour injection dans G2D		format
Nom de l'individu	Nom de l'individu	obl	40 alpha numérique
Prénom de l'individu	Prénom de l'individu	obl	40 alpha numérique
	N° identif G3C de l'individu	obl	9 caract numériques
NIR	NIR	obl	13 caract numériques
N° interne participant SI source	N° interne part SI source	obl	9 caract numériques
	N° identif G3C de l' ntreprise	obl	9 caract numériques
SIREN de l'entreprise	SIREN de l'entreprise	obl	
N° de l'Institution	N° de l'Institution	obl	3 caract numériques (ou alpha pour les IEG)
Date de début sur l'exercice	Date de début sur l'exercice	obl	JJMMSSAA
Date de fin sur	Date de fin sur l'exercice	obl	JJMMSSAA

l'exercice			
CPN	CPN	obl	3 caract numériques
Code situation participant	Code situation participant	obl	2 caract numériques ou 1 numérique et 1 alpha
Assiette TA	Assiettes T1	fac	caract numériques
Taux TA	Taux T1	obl si assiette renseignée	caract numériques à 2 ou 3 décimales
Montant des cots TA	Montant des cots T1	obl si assiette renseignée	caract numériques
Assiette TB Arrco	Assiettes T2	fac	caract numériques
Taux TB Arrco	Taux T2	obl si assiette renseignée	caract numériques à 2 ou 3 décimales
Montant des cots TB Arrco	Montant des cots T2	obl si assiette renseignée	caract numériques
	Assiettes SI T2	fac	caract numériques
	Montant des cots SI T2	obl si assiette renseignée	caract numériques
Assiette TB Agirc	Assiette T4	fac	caract numériques
Taux TB Agirc	Taux T4	obl si assiette renseignée	caract numériques à 2 ou 3 décimales
Montant des cots TB Agirc	Montant des cots T4	obl si assiette renseignée	caract numériques
Montant des cots GMP	Montant des cots GMP	fac	caract numériques
Assiette SIB Agirc	Assiette SI T4	fac	caract numériques
Montant des cots SIB	Montant des cots SI T4	obl si assiette renseignée	caract numériques
Assiette TC Agirc	Assiette T7	fac	caract numériques
Taux TC	Taux T7	obl si assiette	caract numériques à



		renseignée	2 ou 3 décimales
Montant des cots TC	Montant des cots T7	obl si assiette renseignée	caract numériques
Assiette SIC Agirc	Assiette SI T7	fac	caract numériques
Montant des cots SIC	Montant des cots SI T7	obl si assiette renseignée	caract numériques
Assiette TP Arrco	Assiettes T3	fac	caract numériques
Taux TP	Taux T3	obl si assiette renseignée	caract numériques à 2 ou 3 décimales
Montant des cots TP	Montant des cots T3	obl si assiette renseignée	caract numériques

### Description du fichier Excel transmis à G2D pour le chargement

Libellé	Description MVS1	Format	Obligatoire / Facultatif
Nom de l'individu	NOM	X(25)	Obligatoire
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Prénom de l'individu	PRENOM	X(15)	Obligatoire
Séparateur	FILLER	X	« ; »
N° identification G3C individu	NOIDEORG	X(9)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
NIR	NIR	X(13)	Obligatoire
Séparateur	FILLER	X	« ; »
N° interne participant SI source	NI_INTERNE	X(9)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
N° identification G3C entreprise	NOIDEORG_EN	X(9)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
SIREN de l'entreprise	XSIREN	X(9)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
N° de l'institution	CAISSE	X(3)	Obligatoire
Séparateur	FILLER	X	« ; »

Libellé	Description MVS1	Format	Obligatoire / Facultatif
Date de début de l'exercice	DTDEB	X(8)	Obligatoire
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Date de fin de l'exercice	DTFIN	X(8)	Obligatoire
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Cpnorm	CPNOR	9(3)	Obligatoire
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Code situation participant	CSITPART	X(2)	Obligatoire
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Assiette T1	ASSIETTE_T1	X(13)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Taux T1	TCONTR_T1	X(07)	Obligatoire si Assiette T1 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Montant des cotisations T1	MTCOT_T1	X(13)	Obligatoire si Assiette T1 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Assiette T2	ASSIETTE_T2	X(13)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Taux T2	TCONTR_T2	X(07)	Obligatoire si Assiette T2 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Montant des cotisations T2	MTCOT_T2	X(13)	Obligatoire si Assiette T2 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Assiette SI T2	ASSIETTE_SIT2	X(13)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »

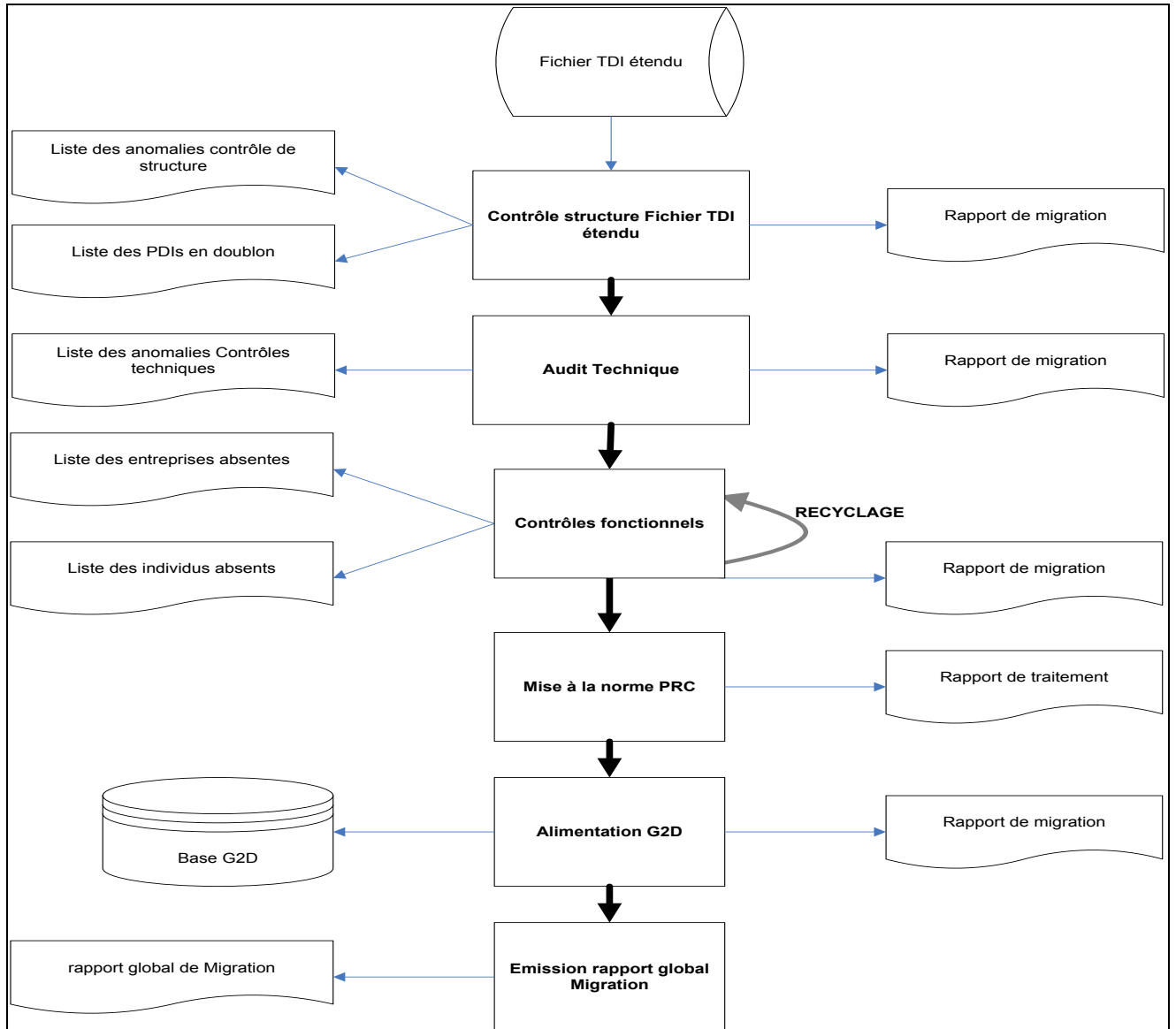
Libellé	Description MVS1	Format	Obligatoire / Facultatif
Montant des cotisations SI T2	MTCOT_SIT2	X(13)	Obligatoire si Assiette SI T2 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Assiette T4	ASSIETTE_T4	X(13)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Taux T4	TCONTR_T4	X(07)	Obligatoire si Assiette T4 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Montant des cotisations T4	MTCOT_T4	X(13)	Obligatoire si Assiette T4 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Montant des cotisations GMP	MTCOT_GM	X(13)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Assiette SI T4	ASSIETTE_SIT4	X(13)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Montant des cotisations SI T4	MTCOT_SIT4	X(13)	Obligatoire si Assiette SI T4 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Assiette T7	ASSIETTE_T7	X(13)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Taux T7	TCONTR_T7	X(07)	Obligatoire si Assiette T7 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Montant des cotisations T7	MTCOT_T7	X(13)	Obligatoire si Assiette T7 renseignée

Libellé	Description MVS1	Format	Obligatoire / Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Assiette SI T7	ASSIETTE_SIT7	X(13)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Montant des cotisations SI T7	MTCOT_SIT7	X(13)	Obligatoire si Assiette SI T7 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Assiette T3	ASSIETTE_T3	X(13)	Facultatif
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Taux T3	TCONTR_T3	X(07)	Obligatoire si Assiette T3 renseignée
Séparateur	FILLER	X	« ; »
Montant des cotisations T3	MTCOT_T3	X(13)	Obligatoire si Assiette T3 renseignée
Vide pour longueur totale : 430	FILLER	X(50)	

### 3. 3. 2. 5. Injection/chargement des données

Pour s'assurer de la bonne qualité des données à basculer en production des contrôles préalables ont été effectués.

#### Cinématique général de la reprise



### 3. 3. 2. 5. 1. Contrôle de fiabilisation des données plus validation

Les actions de fiabilisation des données ont été réalisées avant leur migration. Cette étape a permis de corriger quelques loupés qui auraient passé à travers les mailles lors des différents contrôles effectués en amont.

Les actions qui ont été menées sont :

Mise à jour de la CPN (Code Professionnel Normalisé) sur les lignes droits des apprentis

Dans la base Droits ARRCO (HZDT) : sur toutes les dernières versions de lignes droits ayant un code situation = 12 APP(Apprentis) et 13 APP

⇒ forcer la CPN à 260

Points bloqués pour les dirigeants

Pour toutes les dernières versions de lignes Droits ARRCO (HZDT) et AGIRC (HDRT) ayant un code cotisation payée = N et un code dirigeant ≠ D,

Forcer le code cotisation payée à G.

Lignes droits dupliquées dans les bases

Info : Lors du traitement BACTH du calcul et enregistrement des droits, certaines lignes sont enregistrées plusieurs fois avec les mêmes données.

Action : Lancer la requête dans les bases Droits ARRCO (HZDT) et AGIRC (HDRT) pour extraire les lignes qui figurent avec le même exercice le même siren, la même période, la même assiette, le même taux, le même nombre de points et le même code point. En sortie :

⇒ éditer le numéro interne participant, l'organisme et l'exercice (pour étude gestion)

Après étude, suppression de lignes droits en doublon.

### **3. 3. 2. 5. 2. Contrôles techniques**

Cette étape a consisté à vérifier du point de vue technique les données reçues dans les fichiers plats.

Lors du traitement de migration des droits, les droits n'étant pas conformes à la norme ARRCO au cours de cette étape étaient rejetés.

Après analyse des anomalies détectées, le gestionnaire pourra éventuellement les intégrer dans G2D par saisie via le TP G2D.

Les contrôles techniques ont été effectués en deux phases.

#### **1. Première phase**

##### **Contrôle de la structure du fichier reçu.**

Il s'agissait de s'assurer de la cohérence des types d'enregistrements reçus (succession d'enregistrements de type DEB, puis PDI, puis BAC, puis NFI) et de vérifier que les données obligatoires Numéro Interne Participant (identifiant Individu Source) et Numéro Client / Numéro Contrat Souscripteur entreprise (identifiant entreprise Source) sont renseignés.

On contrôle également les PDI en doublon.

##### **Données en Entrée de cette phase**

Le fichier TDI des droits Malakoff extraits du système source

##### **Traitement**

Le premier enregistrement du fichier reçu (et après chaque bloc « NFI : Notification Fin d'Instruction de ») doit être de type « DEB : Début d'Enregistrement Bloc » : Si cela n'est pas vérifié, le traitement de migration est stoppé.

On vérifie la cohérence technique des données transmises par individu.

A partir d'un enregistrement de type DEB, on prend en compte tous les enregistrements jusqu'à l'enregistrement DEB suivant ; ce qui constitue un « groupe DEB- NFI » d'enregistrements relatif à un individu.

Dans ce « groupe DEB- NFI » d'enregistrements relatif à un individu, on vérifie la cohérence des types d'enregistrements :

- L'enregistrement suivant celui de type « DEB » doit être de type « PDI : Période de Droits Inscrits ».
- Le dernier enregistrement du « groupe DEB- NFI » doit être de type « NFI ».

- Tout enregistrement PDI doit être suivi d'un enregistrement BAC : Bloc Annuel Contrat.
- Tout enregistrement BAC doit être suivi d'un enregistrement PDI, NFI.
- Il ne doit pas y avoir d'enregistrement de type « REJ ».

**Tout contrôle KO entraîne :**

- le rejet du « groupe DEB- NFI » d'enregistrements relatif à un individu.  
Tous les enregistrements du « groupe DEB- NFI » sont écrits dans le fichier des droits rejetés.

- Une anomalie est écrite dans la liste des anomalies en stipulant le matricule d'origine, le type d'enregistrement à la valeur DEB et le libellé de l'anomalie exemple :«Incohérence des enregistrements reçus »

**Si les contrôles précités sont OK**, on vérifie, dans le « groupe DEB- NFI » d'enregistrements relatif à un individu, les données obligatoires pour identifier l'individu et l'entreprise :

- Vérification du renseignement obligatoire du numéro de participant (NOPART) d'origine Malakoff, dans la zone de chaque enregistrement DEB du fichier TDI.
- Si le contrôle est KO, cela entraîne le rejet de l'ensemble de données droits associées à ce participant (on exclut tous les enregistrements du groupe DEB- NFI).

Une anomalie est écrite dans la liste des anomalies en stipulant le type d'enregistrement à la valeur DEB et le libellé de l'anomalie, exemple «Matricule individu non renseigné ».

- Vérification du renseignement obligatoire de l'entreprise (numéro de client souscripteur ou numéro de contrat) dans la zone « Numéro de contrat d'adhésion » de chaque enregistrement PDI du « groupe DEB- NFI ».
- Si le contrôle est KO, cela entraîne le rejet de la période et des blocs annuels associés. (On exclut tous les enregistrements suivants jusqu'au prochain enregistrement PDI ou NFI trouvé).

Une anomalie est écrite dans la liste des anomalies en stipulant le matricule d'origine, le type d'enregistrement à la valeur PDI et le libellé de l'anomalie «Entreprise d'origine non renseignée ».



- Si pour un individu, toutes ses PDIS sont rejetées alors l'individu est rejeté. Une anomalie est écrite dans la liste des anomalies en stipulant le matricule d'origine, le type d'enregistrement à la valeur ENT et le libellé de l'anomalie «Anomalie(s)Carrière individu ».

On comptabilise et on édite dans un fichier EXCEL, les PDI reçues en doublon c'est à dire les PDI possédant tous les critères suivants à l'identique :

- Le numéro interne du participant
- Le nom marital
- Le prénom
- Le NIR
- Le code institution,
- La date de début de la période,
- La date de fin de la période,
- Le numéro de client ou numéro de contrat (entreprise),
- Le code CPNORM,
- Le code situation

## **2. Deuxième phase**

**Données en Entrée de cette phase :** Le fichier TDI des droits Malakoff extraits du système source.

Le contrôle technique de chacun des enregistrements reçus (vérification des valeurs des données...)

Les rejets sont exploités manuellement.

### **Données en Sortie de cette phase**

- Le fichier des droits sélectionnés techniquement corrects à l'issue de cette phase.
- Le fichier des droits rejetés lors de cette phase (l'ensemble des données rejetées) ➔ ce fichier est exporté sous format Excel.
- La liste des anomalies détectées décrite ci-dessous ➔ sous forme d'un fichier EXCEL.

La liste comporte les informations suivantes :

- Le numéro interne du participant

- Le nom marital
  - Le prénom
  - Le NIR
  - Le type d'enregistrement
  - Le libellé de l'anomalie
- La liste des PDIs en doublon → sous forme d'un fichier EXCEL.

### **3. Audit technique**

#### **Données en Entrée de cette phase**

- Le fichier TDI (fichier plat) des droits extraits épuré des anomalies détectées lors de la première phase.

#### **Traitement**

Cette étape consistait à auditer d'un point de vue technique les données transmises.

Elle comporte les éléments suivants :

- Vérification des formats de dates
- Vérification des formats numériques
- Vérification des formats spécifiques (Une lettre + 3 chiffres)
- Vérification de la cohérence des données selon les règles décrites dans les SFD « Extraction TDI ».

#### **Tout contrôle KO sur :**

- ☞ Une donnée participant non conforme, entraîne le rejet de l'ensemble de données droits associées à ce participant (le participant ne sera pas migré dans la base carrière G2D).
- ☞ Une donnée période non conforme (PDI), entraîne le rejet de la période et des blocs annuels (BAC) associés.
- ☞ Une donnée non conforme d'un bloc annuel (BAC), entraîne le rejet de la période (PDI) et des blocs annuels associés.
- ☞ Pour un enregistrement donné, on sortira l'exhaustivité des rejets techniques.

## **Données en Sortie de cette phase**

- Le fichier des droits sélectionnés techniquement correct.
- Le fichier des droits rejetés techniquement (l'ensemble des données rejetées)
  - ➔ sous forme d'un fichier EXCEL, pour faciliter une éventuelle saisie manuelle.
- La liste des anomalies techniques sous forme d'un fichier Excel avec :
  - Le numéro interne du participant
  - Le nom marital
  - Le prénom
  - La date de début de la période,
  - Le numéro de client ou numéro de contrat (entreprise),
  - La valeur erronéeLe libellé de l'anomalie

## **4. Contrôles fonctionnels**

Ces contrôles consistent à stocker dans un fichier de recyclage toutes les carrières ou morceau de carrières pour lesquelles soit le numéro individu G3C soit le numéro entreprise G3C est introuvable.

On doit donc nécessairement pour chaque enregistrement DEB et ENT rechercher dans G3C respectivement le numéro Individu et le numéro Entreprise correspondants.

Tout individu transmis dans le fichier TDI doit exister dans G3C ; on s'assure que le numéro individu Malakoff correspond à un numéro individu G3C.

Toute entreprise transmise dans le fichier TDI doit exister dans G3C ; on s'assure que le n° entreprise Malakoff (N° de client ou N° de contrat) stipulé au niveau d'une PDI correspond à un numéro entreprise G3C.

Les rejets engendrés lors des contrôles fonctionnels feront l'objet d'un recyclage.

### **3. 3. 2. 5. 3. Constitution des lots plus chargement des données**

Compte tenu du volume important des données à migrer, le chargement a été effectué par lot.

#### **Lot 1 - Création - hors IEG / Amiante**

Ce sont des lignes droits avec date de création postérieure au 10/09/2011 pour l'arrco et 10/09/2011 pour l'Agirc et siren figurant sur la ligne droits extraite différent de 000366666 (IEG) et 000183459 (Amiante).

#### **Lot 2 - Création IEG / Amiante**

Ce sont des droits avec date de création postérieure au 10/09/2011 pour l'arrco et 23/09/2011 pour l'Agirc et siren figurant sur la ligne droits extraite égale à 000366666 (IEG) ou 000183459 (Amiante)

#### **Lot 3 – Modification hors IEG / Amiante**

Ce sont des lignes droits avec date de modification sur la dernière version postérieure au 10/09/2011 pour l'Arrco et 23/09/2011 pour l'Agirc et siren figurant sur la ligne droits extraite différent de 000366666 (IEG) et 000183459 (Amiante).

#### **Lot 4 - Modification IEG / Amiante**

Ce sont des lignes droits avec date de modification sur la dernière version postérieure au 10/09/2011 pour l'arrco et 23/09/2011 pour l'Agirc et siren figurant sur la ligne droits extraite égale à 000366666 (IEG) ou 000183459 (Amiante)

#### **Règles de reprise**

Les règles de reprise sont des règles de gestion qui ont été définies dans les SFD. Elles ont été vérifiées lors de différents tests (test unitaire, test d'intégration et recette) pour s'assurer de leur respect afin d'arriver au résultat attendu.

**RG1** : A partir du n° interne participant des lignes extraites, recherché dans HENT

le Nom Patronymique

le Prénom

le NIR (mettre la zone à blanc s'il s'agit d'un pseudo : NIR commençant par H, F ou A)

**RG2** : Siren de l'entreprise est celui présent sur la ligne droit extraite sauf s'il s'agit du pseudo siren des IEG ( siren 000366666 )

**RG3** : particularité des IEG

Si pseudo siren IEG 000366666, le « n° de l'Institution » prendra les valeurs suivantes :

IEG pour L'Arrco

CEG pour l'Agirc

Si pseudo siren IEG 000366666 : récupérer le Siren réel dans la zone SIRNAM qui figure sur la ligne droit extraite => indiquer le Siren réel dans la zone « SIREN de l'entreprise »

A partir du Siren réel qui figure sur la ligne droit extraite, récupérer le n° Identifiant G3C de l'entreprise qui figure dans la table de correspondance entreprises CNIEG / n° Identifiant entreprise G3C

=> renseigner ce numéro dans la zone « n° Identifiant entreprise G3C »

=> Si non trouvé dans la table de correspondance, libellé de l'anomalie « Siren sans correspondance G3C »

**RG4** : Date de début et date fin sur l'exercice

date de début : indiquer la date d'entrée dans l'exercice de déclaration si présente sur la ligne droit sinon indiquer le 01/01 de l'exercice de déclaration

date de fin : indiquer la date de sortie dans l'exercice de déclaration si présente sur la ligne droit sinon indiquer le 31/12 de l'exercice de déclaration

**RG5** : CPN (Catégorie Professionnelle Normée)

En Arrco : récupérer la CPN sur la ligne droits extraite.

Si CPN non renseignée : récupérer la catégorie et la situation participant qui figurent sur la ligne droit extraite => définir la CPN en fonction du tableau ci après

En Agirc : La CPN sera déterminée en fonction de la catégorie qui figure sur la ligne droit extraite => définir la CPN en fonction du tableau ci après

catégorie	Situation participant	CPN
10	tous	221
11	tous	221
12	tous	221
17	tous	221
21	tous	222
22	tous	223
23	Tous sauf 12 et 13	242
	12	260
	13	260
25	Tous sauf 12 et 13	242
	12	260
	13	260
30	Tous sauf 12 et 13	242
	12	260
	13	260
81	Tous sauf 12 et 13	242
	12	260
	13	260

En plus des règles des gestions qui ont été définies, certains contrôles ont été effectués à savoir :

Points bloqués pour les dirigeants.

Avant 2004, les cotisations devaient être payées par l'entreprise systématiquement avant la notification des points.

Depuis 2004, il est convenu que les points notifiés sont équivalents aux points calculés, sauf pour les dirigeants dont les cotisations ne sont pas réglées.

Ces dirigeants verront leurs points affectés avec un statut bloqué dans G2D, dans l'attente du règlement des cotisations.

Ce blocage n'existe pas à l'heure actuelle dans le SI Source. Il a été donc mis en place avec la migration G2D.

Dans le système source, les critères d'identification sont les suivants :

Les dirigeants sont répertoriés avec un code spécifique (champs « code Dirig ») renseigné avec la valeur « D ».

- Les cotisations impayées ont un code cotisation renseigné avec la valeur « N »

Ainsi, seront considérés comme bloqués tous les individus dont le code cotisation est renseigné avec la valeur « N »

- Le matricule IEG est composé comme suit dans le système source:

La clé est alphanumérique exclusivement.

Libellé matricule : 7 caractères

Clé alpha : 1 caractère

Il est passé à 9 caractères à savoir

Libellé matricule : 8 caractères

Clé alpha : 1 caractère.

C'est au terme de tous ces contrôles, que le chargement pouvait avoir lieu via l'**utilitaire DB2 LOAD** (voir la partie bascule).

Format du flux de sortie des participants retenus

Rubrique	Libellé	Format	Longueur	Position
XNOPAT	NUMERO INTERNE PARTICIPANT	9(9)	9	1
FILLER		X(91)	91	10

Fichier séquentiel Fixe Bloqué

Longueur : 100 caractères

### 3. 3. 2. 5. 4. Réalisation des tests unitaires et tests d'intégration

Dans cette partie il s'agit de vérifier si les règles décrites dans les SFD ont été bien respectées, d'effectuer le test de non régression ainsi que le bon fonctionnement du nouveau système par les développeurs avant de le mettre à disposition des gestionnaires pour la recette.

### 3. 3. 2. 5. 5. La réalisation de la Recette

La recette a été effectuée par la MOA dans un environnement à volumétrie réelle (HIAP).

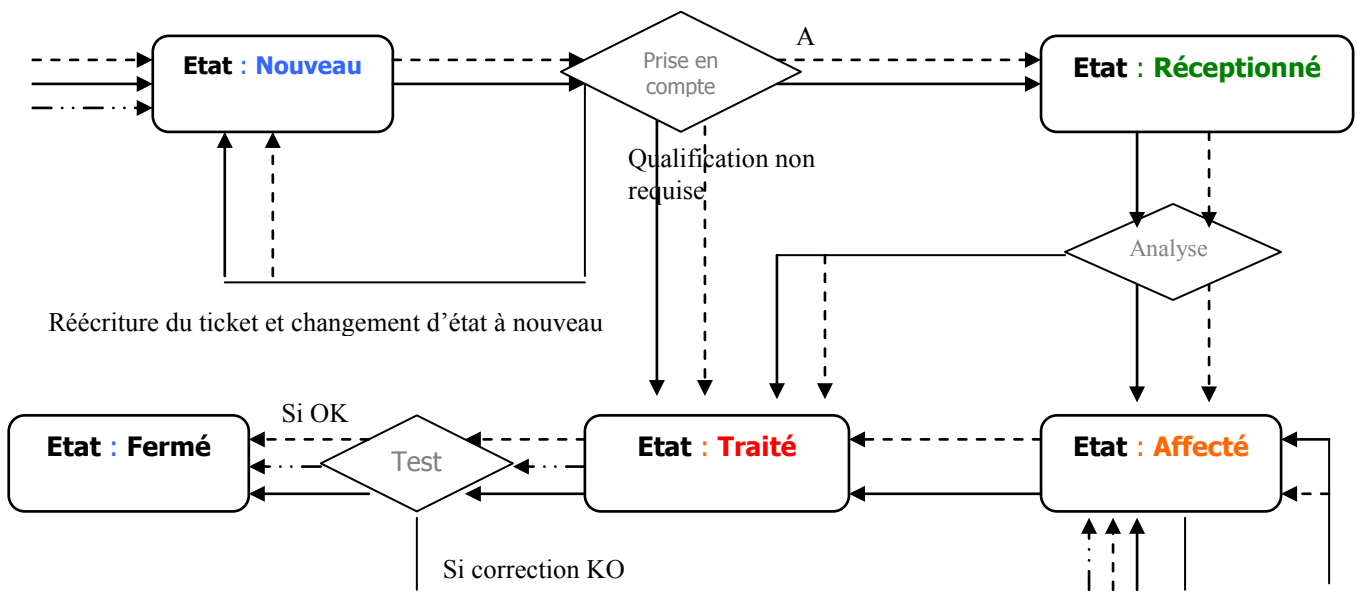
Pendant la recette l'outil Mantis avec le système de ticket nous a servi d'échange entre la MOA et la MOE.

Menu de connexion Mantis :

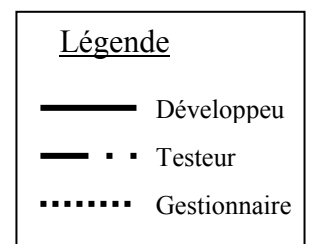


Utilisateur	
Utilisateur	<input type="text" value="administrator"/>
Mot de passe	<input type="password" value="....."/>
Mémoriser l'utilisateur	<input type="checkbox"/>
<input type="button" value="Ouvrir la session"/>	

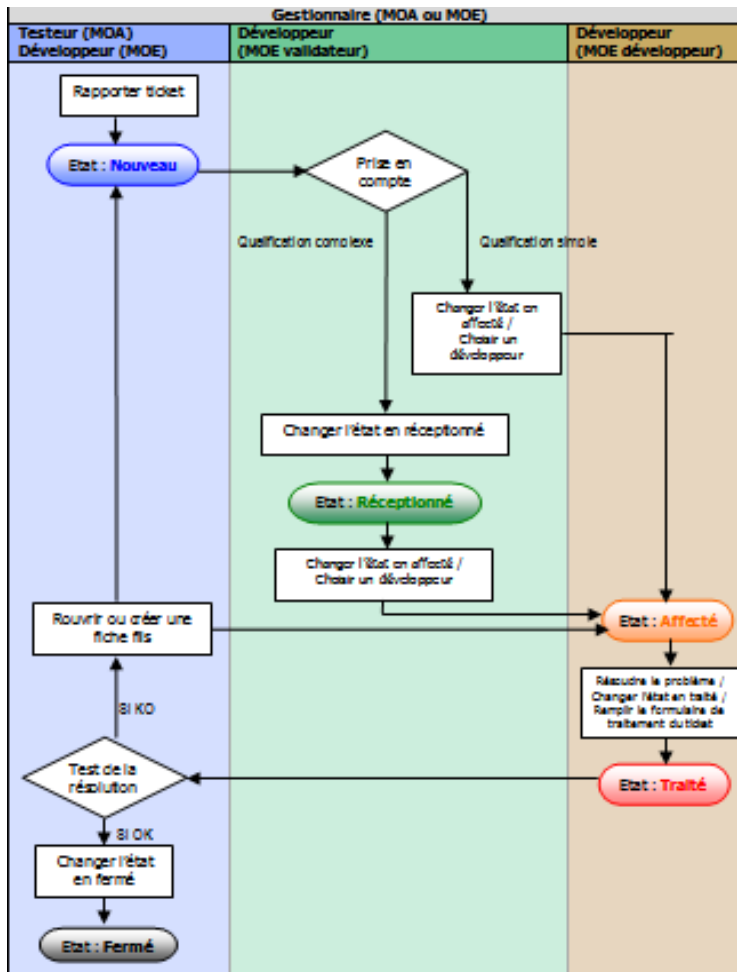
Dans Mantis le cycle de vie d'un ticket passe successivement par les états suivants : **Nouveau** / **Réceptionné** / **Affecté** / **Traité** / **Fermé**



Ce tableau représente le cycle de vie **standard** d'un ticket traité par les utilisateurs :







### 3. 3. 2. 6. Bascule (Mise en production)

Selon Bernard Lauxerrois, dans son livre intitulé : Migration de Données d'un SI à l'autre, dans toute migration, il est très important de définir un plan de bascule qui est la phase finale du processus de mise en place du nouveau système. Deux principaux types de scénarios de bascule sont : la bascule en Big Bang qui s'effectue en une fois et la bascule incrémentale qui s'effectue en plusieurs fois.

Dans notre projet nous avons choisi la bascule incrémentale.

Les opérations à exécuter dans cette phase étaient :

- Si contrôles OK
- Ouverture du nouveau système aux utilisateurs

### **3. 3. 2. 6. 1. Actions sur la Base source**

- une étape de sauvegarde des 4 Bases DB2 concernées (Collecte des droits – Paiement - Affectation - Editique) via utilitaire Full IC  
(Lors de la bascule en Production, ces Bases ont été, dans un 1er temps à minima interdites en mise à jour, dans un second temps, elles seront supprimées)
- une étape de déchargement des données via utilitaire UNLOAD directement sur les Bases de la Production vers l'environnement IIAP
- Arrêt du système source

### **3. 3. 2. 6. 3. Actions sur la base cible**

- une étape de réception des fichiers de données
- Une étape de chargement des 2 Bases DB2 concernées (Collecte des droits - Affectation) via utilitaire LOAD (en mode LOG NO RESUME YES) de IIAP vers Prod
- Une étape de prises de statistiques via utilitaire RUNSTATS (en principe en même temps que l'étape de LOAD)
- Une étape de sauvegarde via Full IC après chargement
- Déroulement des programmes de reprise
- Passage des chaînes de traitement d'initialisation du nouveau système
- Ouverture du nouveau système aux utilisateurs

### **3. 3. 2. 7. Evaluation**

Pour évaluer le résultat de la bascule, deux contrôles ont été effectués en binôme MOA /MOE. Il s'agit de contrôle de masse et le contrôle par échantillonnage.

Le contrôle de masse a consisté à vérifier le nombre de ligne des participants migré par rapport au nombre recensé.

Lors de contrôle échantillonnage, deux données ont retenu l'attention des équipes à savoir l'identifiant participant et le SIREN de l'entreprise.

Différents Compteurs ont été créés :

- Le nombre d'identifiant participant invalide
- le nombre de SIREN invalide

- Le nombre d'enregistrements en entrée
- Le nombre d'enregistrements en sortie
- le nombre participants avec points IEG/hors IEG
- Le nombre de participants sans points
- Le nombre d'anomalies (erreurs dans les accès en base).
- Le nombre de dates de naissances invalides qui ont été forcées
- .....

Ces compteurs sont présentés sous la forme suivante :

\*\*\*\*\*

\*\*\*

JOB IDEI254A DATE 11/09/11 DEBUT 15.17.35 BUTI999B STPNAME  
 NGCHN1C0 EXEC ZREP454B

ENREGISTREMENTS EN ENTREE	= 92906
PARTICIPANTS SANS POINTS	= 1934
PARTICIPANTS AVEC POINTS HORS IEG	= 70122
PARTICIPANTS AVEC POINTS IEG	= 308
NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANT AVEC POINTS	= 2000
NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS EXTRAITS	= 1900
NOMBRE INDIVIDUS ABSENTS DU FICHER TRANSFERT AGIRC	= 100
NOMBRE ECARTS ENTRE POINTS EN BASE ET POINTS EXTRAITS	= 20
NOMBRE D'ENREGISTREMENTS EN ANOMALIE	= 0
NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANT AVEC POINTS	= 2000
NOMBRE TOTAL DE PARTICIPANTS EXTRAITS	= 1900
NOMBRE INDIVIDUS ABSENTS DU FICHER TRANSFERT AGIRC	= 100
NOMBRE ECARTS ENTRE POINTS EN BASE ET POINTS EXTRAITS	= 20
NOMBRE D'ENREGISTREMENTS EN ANOMALIE	= 0

JOB IDEI254Z DATE 23/09/11 DEBUT 17.52.58 FIN 17.52.59 BUTI999B  
 STPNAME NGnnnJB0 EXEC ZREP454B

\*\*\*\*\*

\*\*\*

➤ Le rapport de migration enrichi avec les compteurs suivants

Nombre d'enregistrements reçus	:	175020	(Compteur A)
Nombre d'enregistrements écrits OK	:	174998	(Compteur C = A-B)
Nombre d'enregistrements KO	:	22	(Compteur B)
Nombre d'anomalies	:	3	
PDI en doublon	:	0	
Nombre de Participants reçus (enreg. DEB):		5000	(Compteur D)
Nombre de Participants écrits OK	:	4898	(Compteur E = D – E')
Nombre de Participants écrits KO	:	2	(Compteur E')
Nombre d'enregistrements NFI reçus	:	5000	
Nombre d'enregistrements NFI écrits OK	:	4898	
Nombre d'enregistrements NFI écrits KO	:	2	
Nombre d'enregistrements REJ reçus	:	0	
Nombre d'enregistrements REJ écrits OK	:	0	
Nombre de PDIs reçus	:	15000	(Compteur F)
Nombre de PDIs écrits OK	:	14994	(Compteur G = F – G')
Nombre de PDIs écrits KO	:	6	(Compteur G')
Nombre de BACs reçus	:	150020	(Compteur H)
Nombre de BACs écrits OK	:	150010	(Compteur I = H – I')
Nombre de BACs écrits KO	:	10	(Compteur I')
Nombre de participants à contrôler:		17499	(Compteur J = Compteur E)
Nombre de participants techniquement corrects:		17499	(Compteur L = J – K)
Nombre de participants rejetés	:	0	(Compteur K)
Nombre de périodes à contrôler	:	2399999	(Compteur M = G)
Nombre de périodes techniquement correctes	:	2399997	(Compteur O = M - N)
Nombre de périodes rejetées	:	2	(Compteur N)
Nombre de blocs annuels à contrôler	:	25000000	(Compteur P = I)

Nombre de blocs annuels techniquement corrects : 24999995 (Compteur S  
= P – (Q + R))

Nombre de blocs annuels rejetés : 1(Compteur Q)

Nombre de blocs annuels ignorés (suite à période rejetée) : 4(Compteur R)

## 4. PRESENTATION D'INTERFACES UTILISATEURS (TP)

Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, le système G2D ex Médéric a été retenu comme système cible.

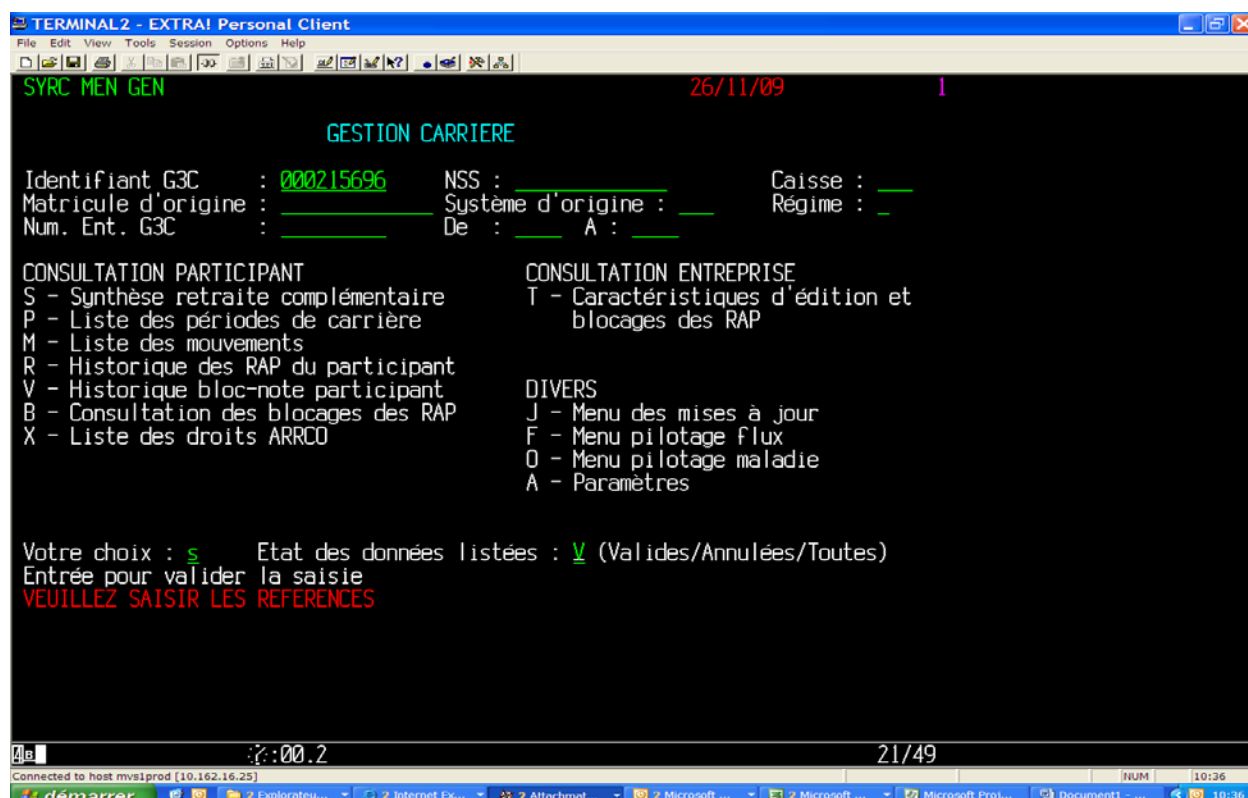
Dans G2D les interfaces utilisateurs ont été développées en Cobol Syera.

Ces écrans ne sont pas conviviaux, contrairement à ceux utilisés pour la partie TP ex Malakoff. Nous avons proposé les IHM ex Malakoff qui ont été développés en JAVA et qui sont d'une convivialité remarquable et plus adaptés pour la prochaine migration vers l'usine Retraite, car ayant été développés sur les normes Usine Retraite. une étude a été initiée pour prendre en compte notre proposition. Vous trouverez les écrans que nous proposons en annexe.

Dans cette partie nous présentons L'écran MENU GENERAL et les autres écrans sont présentés en annexe. Ces écrans servent à la gestion des droits

MalakoffMédéric et les points ARRCO et AGIRC dans G2D afin de pouvoir gérer des entreprises gérées dans G3C après la migration.

### MENU GENERAL



## **4. 1. L'écran de consultation**

L'outil de gestion de consultation de la carrière est destiné à consulter la carrière d'un participant (PDR, tranche, points...).

La norme utilisée dans cet outil est la norme PRC et les transactions s'appuient sur la nouvelle structure de la base de données G2D.

Les accès aux différentes transactions de consultation se font :  
soit via le menu général.

soit directement sans passer par toutes les étapes intermédiaires des divers écrans.  
Dans ce cas, l'utilisateur saisit le message qui lui convient.

## **4. 2. L'écran mise à jour**

Toutes les mises à jour concernant la carrière d'un participant se font via cet écran.  
L'accès est soumis aux différentes habilitations.

## **4. 3. L'écran maladie**

L'objectif de cette interface est de répondre au besoin de la gestion en termes de transactions de mise à jour des périodes de maladie.

Elle fait suite à la mise en place du nouveau modèle de données G2D dans le cadre de la connexion G2D/G3C afin de pouvoir gérer les points ARRCO et AGIRC des entreprises gérées dans G3C.

## **4. 4. L'écran chômage**

Sur l'écran de Chômage, nous avons deux parties, la première pour la création du dossier chômage et la deuxième pour la création de la période de validité

## **4. 5. L'écran pilotage flux**

Tout événement EIC (Echantillonnage Inter-régimes de Cotisation) ou affiliation ne peut être traité automatiquement par le batch rétroactif.

Tout les évènements non exploités par le batch rétroactif alimenteront une base pilotage. L'outil de pilotage du flux retro permettra l'affectation, le suivi et l'élaboration de statistiques sur les évènements. La gestion du flux et du pilotage rétroactif doit être assurée pour l'ensemble des institutions Malakoff Médéric et La Caisse de Retraite de la Réunion(CRR).

L'objectif est de traiter et suivre les événements du flux rétroactif qui n'ont pu être absorbés par le batch flux rétroactif.



## 5. CONCLUSION

La réalisation de ce projet a permis la gestion optimisée des services aux clients des deux groupes fusionnés. Le projet a été mené avec beaucoup de justesse pour ne pas perturber le client. Autrement dit tout devrait être transparent pour le client qui a continué à recevoir les informations dont il avait besoin sans se rendre compte du changement d'entreprise.

D'après Jean-Pierre Meinadier, dans son livre : « Le métier d'intégration de système » : on n'intègre pas un système sans avoir préalablement identifié sa mission et analyser le problème à résoudre.

Dans notre projet, le problème identifié était de mettre fin au fonctionnement en parallèle de deux systèmes pour la gestion de droits de la retraite complémentaire. Le projet avait également la mission de faire travailler ensemble les personnes qui vivaient dans un climat de méfiance depuis la fusion de deux Groupes.

Au lancement du projet, très peu de gens croyaient en sa réalisation. Mais non seulement il a abouti, mais en plus il l'a été dans le délai et sans dépassement de budget.

L'ensemble de notre l'équipe de travail en est sorti agrandi de cette aventure humaine, qui était un grand défi au départ mais à la fin s'est avéré être une grande source de fierté et d'épanouissement pour tous les membres de l'équipe projet.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **A. Ouvrages consultés :**

[1] Bernard Lauxerrois, Migration de données d'un SI à l'autre : la démarche complète, Ed ; ENI, novembre 2009

[2] Dominique Luzeaux, Jean-René Ruault, Informatique et systèmes d'information, Ingénierie des Systèmes méthode et outils, Ed Hermes Lavoisier 2008

[3] Jean-Pierre Meinadier, Ingénierie et Intégration des systèmes, éd ; Hermes octobre 1998.

[4] Laurent Avignon, Damien Joguet , Pierre Pezziardib, Intégration d'applications L'EAI au cœur du e-business, éd Eyrolles novembre 2000

### **B. Cours :**

[5] Jacky AKOKA, Ingénierie des systèmes d'information - Méthodes avancées (NFE210), Cnam 2010

### **C. Références internet :**

[6] Code Catégorie Professionnel :  
[http://www.insee.fr/fr/nom\\_def\\_met/nomenclatures/pcs/pages/pcs.htm](http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/pcs/pages/pcs.htm)

[7] Fusion d'entreprises et intégration des systèmes d'information :  
<http://www.strategie-aims.com/events/conferences/8-xveme-conference-de-l-aims/communications/2261-fusion-dentreprises-et-integration-des-systemes-dinformation/download>

[8] Le système d'information :  
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me\\_d'information](http://fr.wikipedia.org/wiki/Syst%C3%A8me_d'information)

[9] Migration des données: [http://www.airial.com/offres/migration\\_donnees.php](http://www.airial.com/offres/migration_donnees.php):

## GLOSSAIRE

DB2	Système de Gestion de bases de Données d'IBM, DB2 en référence de DBMS (Data base Management System) avant DB2
MVS	Système d'exploitation d'IBM pour les gros systèmes
JCL	Un langage de contrôle de tâches sur les gros systèmes
DL1	Langage de programmation sur les bases de données hiérarchique d'IBM (IMS)
IMS	Base hiérarchique d'IBM performant pour le transactionnel (TP)
AGS	<p>Le régime de garantie des salaires (AGS) intervient si votre entreprise se trouve en procédure collective (sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaire) et n'a pas de fonds disponibles pour payer vos salaires, préavis ou indemnités pour vous garantir le paiement des sommes qui vous sont dues en exécution de votre contrat de travail.</p> <p>Vous bénéficiez du régime de garantie des salaires même si votre employeur n'est pas à jour dans le paiement des cotisations AGS.</p>
CODE ASSIETTE	Ensemble des éléments servant de base au calcul des cotisations
DADS-U	"La Déclaration Automatisée de Données Sociales Unifiées est une norme commune aux Organismes de Protection Sociale conçue pour pouvoir rassembler dans un seul fichier toutes les données à déclarer.

# ANNEXES

## 1. Scripts (DDLs) de création des tables Droit, Lien DNA et Unité de Gestion de Droits

### Script de création de la table Droit

-----  
-- Tablespace SIADDRT  
-----

```
CREATE TABLESPACE SIADDRT IN DIAD
USING STOGROUP YIAD
PRIQTY 48
SECQTY 48 ERASE NO
FREEPAGE 10
PCTFREE 10
GBPCACHE CHANGED
TRACKMOD YES
BUFFERPOOL BP2
LOCKSIZE ROW
LOCKMAX SYSTEM
CLOSE NO
COMPRESS YES
CCSID EBCDIC
MAXROWS 255;
```

-----  
-- Table TIADDRT  
-----

```
CREATE TABLE CIAD.TIADDRT
(
  ID_PD INTEGER NOT NULL,
  NO_ORD_TRCH SMALLINT NOT NULL,
  NO_ORD_DROI SMALLINT NOT NULL,
  ID_UG_DROI INTEGER NOT NULL,
  AN_EXE_DCLA SMALLINT,
  AN_EXE_RATA SMALLINT,
  CO_ORIG_LIGN_PTS CHAR(1),
  DT_DEB DATE,
  DT_FIN DATE,
```

```

LB_TYPE_GARA CHAR(5),
NB_PTS_GARA DECIMAL(9,2),
LB_TYPE_FORF CHAR(5),
NB_PTS_FORF DECIMAL(9,2),
NB_PTS_GMP DECIMAL(9,2),
NB_CUM_PTS_ACQ DECIMAL(9,2),
NB_PTS_OBLI DECIMAL(9,2),
NB_PTS_SUPL DECIMAL(9,2),
CO_SIT_REGL_PRC CHAR(5),
CO_PRCI_PRC CHAR(2),
MT_ASST_FORF INTEGER,
MT_COTI_VAL_TRCH INTEGER,
MT_COTI_TRCH INTEGER,
CO_VERR_DROI_PRDE CHAR(1),
CO_COM CHAR(1),
NB_PTS_MINO DECIMAL(9,2),
NB_PTS_MAJO DECIMAL(9,2),
NB_TI_CHOM_PART SMALLINT,
MT_MOY_REF DECIMAL(7,4),
CO_INDM_ASDIC CHAR(10),
MT_SJR_1ER_SMES DECIMAL(7,2),
MT_SJR_2EME_SMES DECIMAL(7,2),
NB_JJ_1ER_SMES SMALLINT,
NB_JJ_2EME_SMES SMALLINT,
CO_TRAN CHAR(1),
CO_PROVN_LIGN_PTS CHAR(1),
NB_MAJ INTEGER,
CO_ANNL CHAR(1),
DT_CREA DATE,
DT_ANNL DATE,
CO_UTIL_CREA CHAR(20),
CO_UTIL_ANNL CHAR(20),
CONSTRAINT PIADDRT PRIMARY KEY
(
    ID_PD,
    NO_ORD_TRCH,
    NO_ORD_DROI
)
) IN DIAD.SIADDRT;
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.ID_PD

```

IS 'Clé primaire';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NO\_ORD\_TRCH  
IS 'Clé primaire = Identifiant période droits + N° Ordre Tranche';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NO\_ORD\_DROI  
IS 'Clé primaire = Identifiant PDR + N° Ordre Tranche + N° Ordre Droits';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.ID\_UG\_DROI  
IS 'Clé primaire';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.AN\_EXE\_DCLA  
IS 'Exercice de Déclaration Ou = 0 En cas de validation des points par  
moyenne : Points Pluriannuels';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.AN\_EXE\_RATA  
IS 'Renseigné uniquement pour la somme isolée';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.CO\_ORIG\_LIGN\_PTS  
IS 'M=Ligne issue de la migration S=Ligne issue du système d informa  
tion du Groupe U=Ligne issue de l Usine Retraite';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NB\_CUM\_PTS\_ACQ  
IS 'Nombre de Points acquis hors forfait et garantie';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NB\_PTS\_OBLI  
IS 'Nombre de Points obligatoires acquis hors forfait et garantie';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NB\_PTS\_SUPL  
IS 'Nombre de Points supplémentaires acquis hors forfait et garantie';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.CO\_SIT\_REGL\_PRC  
IS 'AC010, AC011...etc. (Droits cotisés ARRCO A.R., Droits cotisés.R.U...etc.)';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.CO\_PRCI\_PRC  
IS '0, 1, 2 (Aucune, Cotisé, Précompte...etc.)';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.MT\_ASST\_FORF  
IS 'Montant de la tranche (il n est pas renseigné en cas de chômage par  
tiel ou de chômage total, ou de maladie)';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.MT\_COTI\_VAL\_TRCH  
IS 'Montant des cotisations sur la base du taux de validation (sans appl  
ication des exonérations et des majorations d appel)';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.MT\_COTI\_TRCH  
IS 'Montant des cotisations sur la base du taux d appel (taux contractu  
el avec application des exonérations et des majorations d appel)';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.CO\_VERR\_DROI\_PRDE  
IS 'Même remarque que précédemment Correction manuelle de droits par un  
outil de la brique Droits : DN se sert de cet indicateur pour s in  
terdire de toucher des droits, si positionné null : sans objet  
O : suite à une modification de droits s';  
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.CO\_COM

```

IS 'Utilisé pour les dirigeants, les expatriés et d'une façon générale
ceux qui souscrivent une cotisation volontaire : Non communicable l
ors de l'inscription des droits, et devient communicable à réception
d'un flux de cotisation payée en provenance';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NB_PTS_MINO
IS 'Renseigné uniquement dans le cas de périodes Agirc';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NB_PTS_MAJO
IS 'Renseigné uniquement dans le cas de périodes Agirc';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NB_TI_CHOM_PART
IS 'Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage Partiel';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.MT_MOY_REF
IS 'Renseigné uniquement pour les Droits relatifs à une Incapacité de tr
avail';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.CO_INDM_ASDIC
IS 'Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage total Code Mnémoniq
ue';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.MT_SJR_1ER_SMES
IS 'Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage total!';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.MT_SJR_2EME_SMES
IS 'Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage total!';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NB_JJ_1ER_SMES
IS 'Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage total!';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NB_JJ_2EME_SMES
IS 'Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage total!';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.CO_TRAN
IS 'Transfert Agirc - = E : Transfert Entrant = S : Transfert So
rtant = null, sans objet';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.CO_PROVN_LIGN_PTS
IS 'I= Incapacité de travail P= chômage partiel T= chômage total C= c
otisation';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.NB_MAJ
IS 'Gestion des accès concurrentiels - méthode a posteriori -';
COMMENT ON COLUMN CIAD.TIADDRT.CO_ANNL
IS 'Suppression Logique';

```

```

-----
-- Index XIADDRTU (Table TIADDRT)
-----

```

```

CREATE UNIQUE INDEX CIAD.XIADDRTU ON CIAD.TIADDRT
(
  ID_PD ASC,

```

```
NO_ORD_TRCH ASC,  
NO_ORD_DROI ASC  
)  
USING STOGROUP YIAD PRIQTY 48 SECQTY 48 ERASE NO  
FREEPAGE 10  
PCTFREE 10  
GBPCACHE CHANGED  
DEFINE NO  
BUFFERPOOL BP1  
CLOSE NO  
COPY NO  
PIECESIZE 2 G;
```

---

```
-- Index XIADDRT0 (Table TIADDRT)
```

---

```
CREATE INDEX CIAD.XIADDRT0 ON CIAD.TIADDRT  
(  
  ID_PD ASC,  
  NO_ORD_TRCH ASC  
)  
USING STOGROUP YIAD PRIQTY 48 SECQTY 48 ERASE NO  
FREEPAGE 10  
PCTFREE 10  
GBPCACHE CHANGED  
DEFINE NO  
BUFFERPOOL BP1  
CLOSE NO  
COPY NO  
PIECESIZE 2 G;
```

---

```
-- Index XIADDRT1 (Table TIADDRT)
```

---

```
CREATE INDEX CIAD.XIADDRT1 ON CIAD.TIADDRT  
(  
  ID_UG_DROI ASC  
)  
USING STOGROUP YIAD PRIQTY 48 SECQTY 48 ERASE NO  
FREEPAGE 10  
PCTFREE 10  
GBPCACHE CHANGED
```



```
DEFINE NO
BUFFERPOOL BP1
CLOSE NO
COPY NO
PIECESIZE 2 G;
```

---

## **Script de création de la table Lien Droit DNA**

---

```
-- Tablespace SG2DDDN
```

---

```
CREATE TABLESPACE SG2DDDN IN DG2D
USING STOGROUP YG2D
PRIQTY 48
SECQTY 48 ERASE NO
FREEPAGE 10
PCTFREE 10
GBPCACHE CHANGED
TRACKMOD YES
BUFFERPOOL BP2
LOCKSIZE ROW
LOCKMAX SYSTEM
CLOSE NO
COMPRESS YES
CCSID EBCDIC
MAXROWS 255;
```

---

```
-- Table TG2DDDN
```

---

```
CREATE TABLE CG2D.TG2DDDN
(
  ID_DN INTEGER NOT NULL,
  ID_UG_DROI INTEGER NOT NULL,
  NB_MAJ INTEGER,
  CO_ANNL CHAR(1),
  DT_CREA DATE,
```

```

DT_ANNL DATE,
CO_UTIL_CREA CHAR(20),
CO_UTIL_ANNL CHAR(20),
CONSTRAINT PG2DDDN PRIMARY KEY
(
  ID_DN
)
) IN DG2D.SG2DDDN;
COMMENT ON COLUMN CG2D.TG2DDDN.ID_UG_DROI
IS 'Clé primaire';
COMMENT ON COLUMN CG2D.TG2DDDN.NB_MAJ
IS 'Pour gérer les accès concurrentiels';

```

---

```

-- Index XG2DDDN0 (Table TG2DDDN)

```

---

```

CREATE UNIQUE INDEX CG2D.XG2DDDN0 ON CG2D.TG2DDDN
(
  ID_DN ASC
)
USING STOGROUP YG2D PRIQTY 48 SECQTY 48 ERASE NO
FREEPAGE 10
PCTFREE 10
GBPCACHE CHANGED
DEFINE YES
BUFFERPOOL BP1
CLOSE NO
COPY NO
PIECESIZE 2 G;

```

---

```

--
-- Index XG2DDDN1 (Table TG2DDDN)

```

---

```

CREATE INDEX CG2D.XG2DDDN1 ON CG2D.TG2DDDN
(
  ID_UG_DROI ASC
)
USING STOGROUP YG2D PRIQTY 48 SECQTY 48 ERASE NO
FREEPAGE 10
PCTFREE 10

```

```
GBPCACHE CHANGED
DEFINE YES
BUFFERPOOL BP1
CLOSE NO
COPY NO
PIECESIZE 2 G;
```

```
ALTER TABLE CG2D.TG2DDDN
ADD CONSTRAINT FG2DUGD1 FOREIGN KEY
(
  ID_UG_DROI
) REFERENCES CG2D.TG2DUGD
ON DELETE RESTRICT;
ADD CONSTRAINT FG2DUGD2 FOREIGN KEY
(
  ID_UG_DROI
) REFERENCES CG2D.TG2DUGD
ON DELETE RESTRICT;
```

---

## **Script de création de la table Unité Gestion Droit dans la base G2D**

---

```
-- Tablespace SG2DUGD
```

---

```
CREATE TABLESPACE SG2DUGD IN DG2D
USING STOGROUP YG2D
PRIQTY 48
SECQTY 48 ERASE NO
FREEPAGE 10
PCTFREE 10
GBPCACHE CHANGED
TRACKMOD YES
BUFFERPOOL BP2
LOCKSIZE ROW
LOCKMAX SYSTEM
CLOSE NO
COMPRESS YES
CCSID EBCDIC
MAXROWS 255;
```

---

-----  
-- Table TG2DUGD  
-----

```
CREATE TABLE CG2D.TG2DUGD
(
  ID_UG_DROI INTEGER NOT NULL,
  ID_TECH_ETAB INTEGER,
  CO_REG CHAR(1),
  CO_MONE CHAR(2),
  CO_TYPE_UG_DROI CHAR(1),
  CO_MDEB_PRDE CHAR(3),
  CO_MFIN_PRDE CHAR(3),
  CO_STUT_PROF_SALA CHAR(2),
  CO_CT CHAR(2),
  CO_CPRO CHAR(4),
  CO_EPLYU_MULT CHAR(2),
  CO_CAR_ACTV CHAR(2),
  CO_TYPE_DU CHAR(2),
  DU_PRDE DECIMAL(7, 2),
  MT_SALR_RCNS_DROI INTEGER,
  MT_SALR_TOT INTEGER,
  MT_TA_AGIRC INTEGER,
  CO_DIRG_EXPA_AUTR CHAR(1) DEFAULT 'A',
  ID_UE_CPTE INTEGER,
  CO_CPN CHAR(3),
  CO_CPI CHAR(3),
  NB_MAJ INTEGER,
  CO_ANNL CHAR(1),
  DT_ANNL DATE,
  DT_CREA DATE,
  CO_UTIL_CREA CHAR(20),
  CO_UTIL_ANNL CHAR(20),
  CONSTRAINT PG2DUGD PRIMARY KEY
(
  ID_UG_DROI
)
) IN DG2D.SG2DUGD;
COMMENT ON COLUMN CG2D.TG2DUGD.ID_UG_DROI
IS 'Clé primaire'
;
```

---

-- Index XG2DUGDU (Table TG2DUGD)

---

CREATE UNIQUE INDEX CG2D.XG2DUGDU ON CG2D.TG2DUGD

(

  ID\_UG\_DROI ASC

)

USING STOGROUP YG2D PRIQTY 48 SECQTY 48 ERASE NO

FREEPAGE 10

PCTFREE 10

GBPCACHE CHANGED

DEFINE YES

BUFFERPOOL BP1

CLOSE NO

COPY NO

PIECESIZE 2 G;

-----

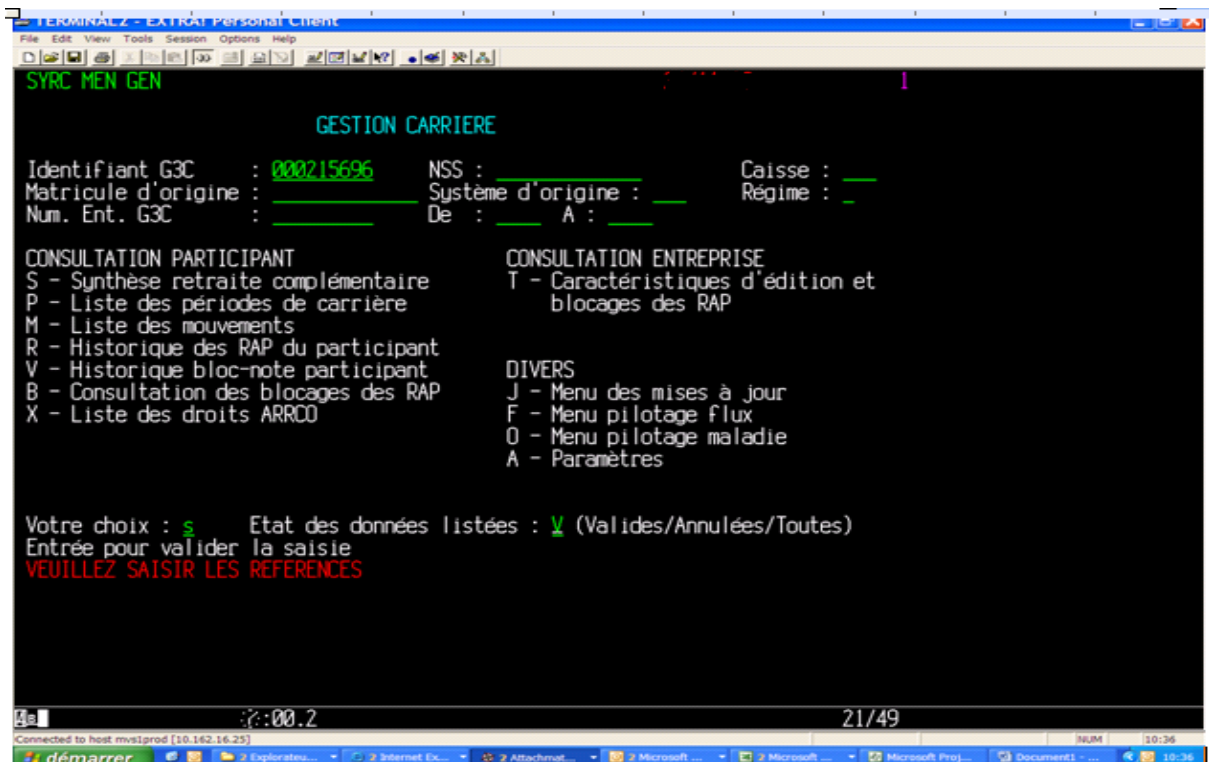
-- Foreign Key FG2DUGD2

---

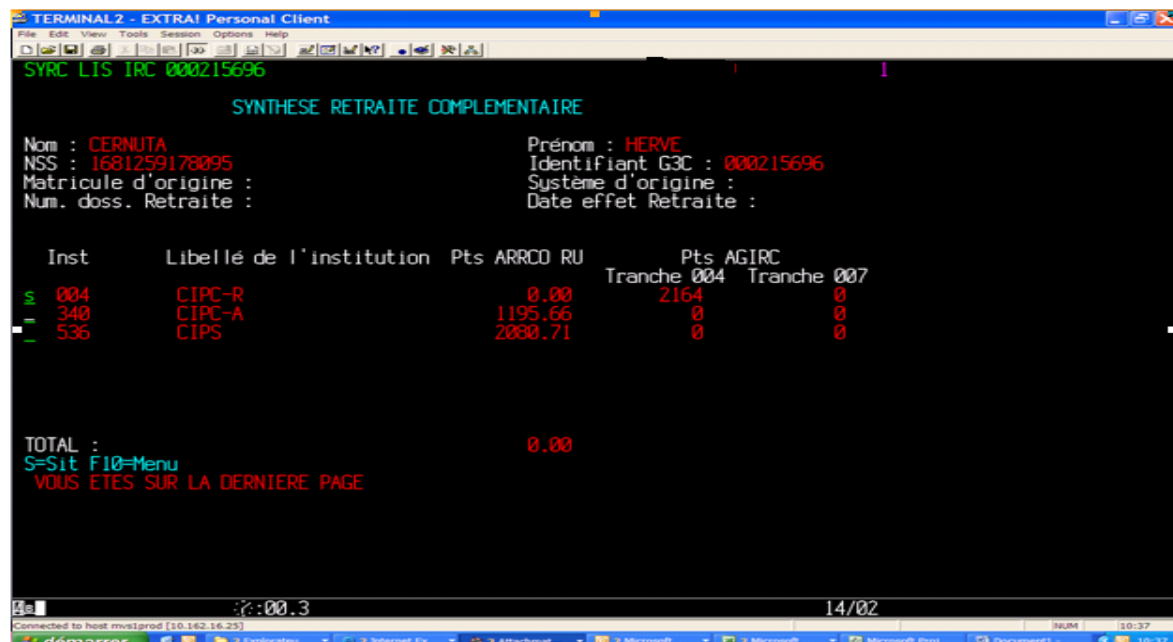
ALTER TABLE CG2D.TG2DDRT

## 2. Principaux écrans pour la gestion des droits après la migration

### MENU GENERAL



### Synthèse retraite complémentaire : Consultation



## AGIRC : Mise à jour

TERMINAL2 - EXTRA! Personal Client

SYRC LIS TRA

LISTE DES TRANCHES D'UNE PERIODE AGIRC

Nom : CERNUTA Prénom : HERVE  
 NSS : 1681259178095 Identifiant G3C : 000215696  
 Matricule d'origine : Système d'origine :

IRC	Du	Au	IdEntG3C	CPN	Sit.p	Sit.regl.	Pts 004	Pts 007	St
004	01.01.2008	31.12.2008	000166044	221	10	AC011 01	440	0	
Décal. Paie Per. Transf. : Inst Date Code Assedic									
N									

Tr	Du	Au	Tx Cot	Tx Val	Majo	Mino	Pts non act	Pts act	St
004	01.01.2008	31.12.2008	16.240	16.240	0	0	440	440	

S=Situation F01=Aide F03=Liste PDR F10=Menu  
 VOUS ETES SUR LA DERNIERE PAGE

01/02

TERMINAL2 - EXTRA! Personal Client

SYRC LIS PTS

DROITS AGIRC DE LA TRANCHE

Nom : CERNUTA Prénom : HERVE  
 NSS : 1681259178095 Identifiant G3C : 000215696

IRC	Du	Au	I EntG3C	CPN	Sit.p	Sit.regl.	Pts 004	Pts 007	St
004	01.01.2008	31.12.2008	000166044	221	10	AC011 01	440	0	
Tranche Du Au Tx Cot TX Val Points									
004	01.01.2008	31.12.2008	16.240	16.240	440				

Totaux non actualisés préc:

DU	AU	Montant	PtsTr	GMP	For	Gar	Durée	St	Bl	Or	Date
01.01.2008	31.12.2008	13214E	440	0	0	0		A		FX	11.06.09
01.01.2008	31.12.2008	13214E	440	0	0	0		A		FX	25.11.09
01.01.2008	31.12.2008	13214E	440	0	0	0				FX	25.11.09

Nouveaux Totaux non actualisés: 440 0 0 0  
 Total tra : non actualisé 440 actualisé 440 (majo 0 mino 0 )  
 P=Compl F01=Aide F03=Liste TRA F06=Liste PDR F10=Menu  
 VOUS ETES SUR LA DERNIERE PAGE

21/02

## ARRCO : Mise à jour

TERMINAL2 - EXTRA! Personal Client

SYRC LIS TRA

LISTE DES TRANCHES D'UNE PERIODE ARRCO

Nom : CERNUTA Prénom : HERVE  
 NSS : 1681259178095 Identifiant G3C : 000215696  
 Matricule d'origine : Système d'origine :

IRC	Du	Au	Id.Ent.G3C	CPN	Sit.p.	Sit.regl.	CPI	Points	RU	St
536	01.01.1999	30.09.2002	000166044	242	10	AC011 01	242	794.71		

Tr	Du	Au	TxCot	TxCot RS	TxVal	TxVal RS	Points	RU	St
- 002	01.01.1999	31.12.1999	6.000	6.000	6.000	6.000	4.67		
- 003	01.01.1999	31.12.1999	8.000	2.000	8.000	2.000	199.55		
S 001	01.01.2000	30.09.2002	8.000	2.000	8.000		515.76		
- 002	01.01.2000	30.09.2002	12.000	2.000	14.000		74.73		

S=Situation F01=Aide F03=Liste PDR F10=Menu  
 VOUS ETES SUR LA DERNIERE PAGE

00:00.1 17/02

TERMINAL2 - EXTRA! Personal Client

SYRC LIS PTS

DROITS ARRCO DE LA TRANCHE

Nom : CERNUTA Prénom : HERVE  
 NSS : 1681259178095 Identifiant G3C : 000215696

IRC	Du	Au	Id.Ent.G3C	CPN	Sit.p.	Sit.regl.	CPI	Points	RU	St
536	01.01.1999	30.09.2002	000166044	242	10	AC011 01	242	794.71		

Tranche	Du	Au	TxCot	TxCot Rs	TxVal	TxVal Rs	Points	RU	St
001	01.01.2000	30.09.2002	8.000	2.000	8.000		515.76		

Total précédent :

DU	AU	Salaire	A.R.	R.U	Durée	St	BI	Or	Date
- 01.01.2000	31.12.2000	176400F	0	186.51				MI	21.11.08
- 01.01.2001	31.12.2001	179400F	0	186.88				MI	21.11.08
P 01.01.2002	30.09.2002	21168E	0	142.37				MI	21.11.08

TOTAL : 0 515.76  
 P=COMPL F01=AIDE F03=LISTE TRA F06=LISTE PDR F10=MENU  
 CODE CHOIX INCORRECT VALEURS POSSIBLES: P

00:00.1 01/02





## 4. Ecrans proposés : Ex-Malakoff développés en java

### Synthèse carrière

MM - Carrière participant - CP

Fichier Edition Aide

Identité du participant

NIR : 1.47.05.19.031.051.16 Fusion  Afficher NIR fusionnés  
N°interne : 1232720 Clé de compte : 1232720 Signalétique : complète  
Prénom : Henri Nom marital :  
Nom patronyme : DEUDON Date de naissance : 17/05/1947 **Participant certifié**

Prénom d'usage : Henri  
Nom d'usage : DEUDON

Adresse Rechercher un autre participant

Critères de Recherche

Date Début Période JJ/MM Début d'exercice AAAA Situation PRC/Précision  
Date Fin Période JJ/MM Fin d'exercice AAAA Siret/Siren/N° contrat

Rechercher Restaurer

Résultats

Vue par Période

Carrière

- Période: 01.01.1968-31.12.1979
- Période: 01.01.1980-31.12.2005

Affichage: Synthèse carrière

Institution de gestion	Rôle	Date début affiliation	Date de fin	Points ARRCO	Points AGIRC	Trou de carrière
A 202	Actif	01/01/1968	31/12/1979	2004,31		<input type="checkbox"/>
A 202/C 002	Actif	01/01/1980	31/05/2005	4846,43	26721	<input checked="" type="checkbox"/>

Suivi Processus PRC Suivi Echanges Base Localisation

Fermer

MALAKOFF Maquettage mpuechbe 09/05/2007

MM - Carrière participant - CP

Fichier Edition Aide

Liste des NIR fusionnés

NIR	Clé de compte	N°interne	Date fusion
-----	---------------	-----------	-------------

Fermer

MALAKOFF Maquettage mpuechbe 09/05/2007

## Détail de la période

**MM - Carrière participant - CP**

Fichier Edition Aide

Identité du participant

NIR : 1.47.05.19.031.051.16 Clé de compte : 1232720  
 N°interne : 1232720  
 Prénom : Henri Nom marital :  
 Nom patronyme : DEUDON Date de naissance : 17/05/1947 **Participant certifié**

Prénom d'usage : Henri  
 Nom d'usage : DEUDON

Critères de Recherche

Date Début Période JJ/MM Début d'exercice AAAA Situation PRC/Précision  
 Date Fin Période JJ/MM Fin d'exercice AAAA Siret/Siren/N° contrat

Résultats

Vue par Période

Affichage: Détail de la période

Liste des exercices

Exercice	Institution d'adhésion	Siret/Siren/N° contrat	Statut catégoriel	Points ARRCO	Points AGIRC	Trou de carrière
2005	...	339379984	...	...	...	
2004	...	...	...	...	...	
2003	...	...	...	...	...	
2002	A 202/C 002	339379984	12	189,61	1446	
2001	...	339379984	...	...	...	
1987	...	709806939 00017	...	...	...	
1986	A 202/C 002	709806939 00017	10	...	...	
1985	...	709806939 00017	...	...	...	
1984	...	709806939 00017	...	...	...	
1983	...	709806939 00017	...	...	...	
1982	...	709806939 00017	...	...	...	
1981	...	709806939 00017	...	...	...	

Cumul points carrière

Régime	Cumul points calculés	Cumul points communicables
ARRCO	6850,74	
IEG ARRCO	...	
AGIRC	26721	
IEG AGIRC	...	

Eermer MALAKOFF Maquettage mpuechbe 09/03/2007

## Détail de l'exercice

**MM - Carrière participant - CP**

Fichier Edition Aide

Identité du participant

NIR : 1.47.05.19.031.051.16 Clé de compte : 1232720  
 N°interne : 1232720  
 Prénom : Henri Nom marital :  
 Nom patronyme : DEUDON Date de naissance : 17/05/1947 **Participant certifié**

Prénom d'usage : Henri  
 Nom d'usage : DEUDON

Critères de Recherche

Date Début Période JJ/MM Début d'exercice AAAA Situation PRC/Précision  
 Date Fin Période JJ/MM Fin d'exercice AAAA Siret/Siren/N° contrat

Résultats

Vue par Période

Affichage: Détail de l'exercice

Exercice 2002

Situation régl. PRC/Précision	Date Déb Date Fin	Institution d'adhésion	Siret/Siren/N° contrat	Statut profess.	Employeur multiple	Communi-cabilité	Points ARRCO	Points AGIRC
AC011/1-Cobisés	01/01-31/12	A 202/C 002	339379984	12		O	129,61	1124
ISO31/9-Maladie	04/03-30/09	A 202/C 002	339379984	12		O	60,00	322

Cumul points carrière

Régime	Cumul points calculés	Cumul points communicables
ARRCO	6850,74	
IEG ARRCO	...	
AGIRC	26721	
IEG AGIRC	...	

Eermer MALAKOFF Maquettage mpuechbe 09/03/2007

**MM - Carrière participant - CP**

Echier Edition Aide

Identité du participant

NIR : 1.47.05.19.031.051.16 Clé de compte : 1232720  
 N°interne : 1232720 Prénom d'usage : Henri  
 Prénom : Henri Nom marital : Nom d'usage : DEUDON  
 Nom patronyme : DEUDON Date de naissance : 17/05/1947 **Participant certifié**

Adresse Rechercher un autre participant

Critères de Recherche

Date Début Période JJ/MM Début d'exercice AAAA Situation PRC/Précision  
 Date Fin Période JJ/MM Fin d'exercice AAAA Siret/Siren/N° contrat

Rechercher Restaurer

Résultats

Vue par Période

Carrière

- Période: 01.01.1968-31.12.1979
- Période: 01.01.1980-31.12.2005
  - Exercice: 2005
  - Exercice: 2004
  - Exercice: 2003
  - Exercice: 2002
    - Ligne carrière: 01/01-31/12
    - Ligne carrière: 04/03-30/09
  - Exercice: 2001
  - Exercice: 1987
  - Exercice: 1986
  - Exercice: 1985
  - Exercice: 1984
  - Exercice: 1983
  - Exercice: 1982
  - Exercice: 1981
  - Exercice: 1980

Affichage: Ligne carrière  
 01/01-31/12 de l'exercice 2002 - A 202/C 002 - origine M - version 3

Siret/Siren/N°Contrat : 339379984 Caract. activité : 01 Situation régl. PRC : AC011 Monnaie : E  
 Qualité : 1 Duréee période : Précision : 1-Cotisés Communicabilité : O  
 Transfert : Caisse transfert:

Ventilation des Droits

Ventilation	Assiette	Taux de validation (%)	Points
TA - O	19272	6	97,35
TA - S	19272	2	32,26
TB	29150	16	1124

Données complémentaires Historisation

Cumul points carrière

Régime	Cumul points calculés	Cumul points communicables
ARRCO	6850,74	
IEG ARRCO	...	
AGIRC	26721	
IEG AGIRC	...	

Fermer

MALAKOFF Maquettage mpuechbe 09/03/2007

## Détail de la PDH (Périodes de Droits Homogènes)

**MM - Carrière participant - CP**

Fichier Edition Aide

Identité du participant :

NIR : 1.47.05.19.031.051.16 Clé de compte : 1232720 Prénom d'usage : Henri  
 N°interne : 1232720 Nom marital : Nom d'usage : DEUDON  
 Prénom : Henri Date de naissance : 17/05/1947 **Participant certifié**  
 Nom patronyme : DEUDON

Adresse Rechercher un autre participant

Critères de Recherche

Date Début PDH JJ/MM/AAAA Date Début Période JJ/MM Début d'exercice AAAA Situation PRC/Précision  
 Date Fin PDH JJ/MM/AAAA Date Fin Période JJ/MM Fin d'exercice AAAA Siret/Siren/N° contrat

Rechercher Restaurer

Résultats

Vue par Entreprise

Carrière

- SCATA
  - La Marne SSII
    - PDH: 01.01.1980-30.06.1987
      - Exercice: 1987
      - Exercice: 1986
      - Exercice: 1985
      - Exercice: 1984
      - Exercice: 1983
      - Exercice: 1982
      - Exercice: 1981
      - Exercice: 1980
    - Systèmes Automatiques Auxeris

Affichage: Détail de la PDH

Liste des exercices

Exercice	Situation régl. PRC/Précision	Dates déb-fin	Institution d'adhésion	Siret/Siren/N° contrat	Statut profess.	Points ARRCO	Points AGIRC	Trou de carrière
1987	...	...-30/06	...	709806939 00017	...	...	...	
1986	...	...	A 202/C 002	709806939 00017	10	...	...	
1985	...	...	...	709806939 00017	...	...	...	
1984	AC011/1-Cotisés	...	...	709806939 00017	...	...	...	
1983	IS031/9-Maladie	...	...	709806939 00017	...	...	...	
1982	AC011/1-Cotisés	...	...	709806939 00017	...	...	...	
1981	IS031/1-Cotisés	...	...	709806939 00017	...	...	...	
1980	...	01/01-...	A 202/C 002	709806939 00017	10	...	...	

Cumul points carrière

Régime	Cumul points calculés	Cumul points communicables
ARRCO	6850,74	
IEG ARRCO	...	
AGIRC	26721	
IEG AGIRC	...	

Fermer

MALAKOFF Maquettage mpuechbe 09/03/2007

**MM - Carrière Participant - Historisation - CP**

Fichier Edition Aide

Historique des lignes carrières

Version active

01/01-31/12 de l'exercice 2002 - A 202/C 002 - origine M - version 3

Siret/Siren/N°Contrat : 339379984 Caract. activité : 01 Situation régl. PRC : AC011 Monnaie : E  
 Qualité : 1 Durée période : Précision : 1-Cotisés Communicabilité : O  
 Transfert : Caisse transfert:

Ventilation des Droits

Ventilation	Assiette	Taux de validation (%)	Points
TA - O	19272	6	97,35
TA - S	19272	2	32,26
TB	29150	16	1124

Version choisie 3

01/01-31/12 de l'exercice 2002 - A 202/C 002 - origine M - version 3

Siret/Siren/N°Contrat : 339379984 Caract. activité : 01 Situation régl. PRC : AC011 Monnaie : E  
 Qualité : 1 Durée période : Précision : 1-Cotisés Communicabilité : O  
 Transfert : Caisse transfert:

Ventilation des Droits

Ventilation	Assiette	Taux de validation (%)	Points
TA - O	19272	6	97,35
TA - S	19272	2	32,26
TB	29150	16	1124

Données complémentaires

Fermer

MALAKOFF Maquettage mpuechbe 09/03/2007

## Création d'une ligne carrière

**MM - Création d'une ligne carrière**

Echier Edition Aide

Identité du participant

NIR : 1.47.05.19.031.051.16 Clé de compte : 1232720  
 N°interne : 1232720  
 Prénom : Henri Nom marital :  
 Nom patronyme : DEUDON Date de naissance : 17/05/1947 **Participant certifié**

Prénom d'usage : Henri  
 Nom d'usage : DEUDON

Adresse Rechercher un autre participant

Critères d'affichage

Type de ligne : Sélectionner un type de ligne  Ligne cumul

Affichage : Type de ligne

En-tête de Ligne

Détail de Ligne

Enregistrer Restaurer Abandonner

MALAKOFF Maquettage mpuechbe 13/03/2007

---

**MM - Création d'une ligne carrière**

Echier Edition Aide

Identité du participant

NIR : 1.47.05.19.031.051.16 Clé de compte : 1232720  
 N°interne : 1232720  
 Prénom : Henri Nom marital :  
 Nom patronyme : DEUDON Date de naissance : 17/05/1947 **Participant certifié**

Prénom d'usage : Henri  
 Nom d'usage : DEUDON

Adresse Rechercher un autre participant

Critères d'affichage

Type de ligne : Ligne d'activité  Ligne cumul

Affichage : Ligne d'activité

En-tête de Ligne

Siret/Siren/ N° contrat Autre siret Déb. Exercice Situation regl. PRC \* Statut profess. \*  
 Raison soc. Fin Exercice Précision PRC \* Satut catégoriel \*  
 Déb. Période \* JJ/MM/AAAA Inst. adhésion \* Caractér. activité \* Monnaie \*  
 Fin Période \* JJ/MM/AAAA Qualité Durée \* [ ]

Détail de Ligne : Liste de ventilations

Ventilation Assiette Salaire de référence Taux validation Points Taux contractuel

\* [ ] ( \* [ ] / [ ] ) x \* [ ] = \* [ ] [ ] \* [ ]

Ventilation	Assiette	Salaire référence	Taux validation	Points	Taux contractuel

Enregistrer Restaurer Abandonner

MALAKOFF Maquettage mpuechbe 15/03/2007

## Suivi des échanges avec la base localisation

**MM - Suivi Echanges Base Localisation - SEBL**

Fichier Edition Aide

Identité du participant :

NIR : 1.47.05.19.031.051.16 Clé de compte : 1232720 Prénom d'usage : DEUDON  
 N°interne : 1232720 Nom marital : Nom d'usage : Henri  
 Prénom : Henri Date de naiss. : 17/05/1947 **Participant certifié**  
 Nom patronyme : DEUDON

Adresse Rechercher un autre participant

Suivi d'interlocution avec la Base Localisation

Suivi des Périodes d'Affiliation (PAF)

Institutions

- C002 - CAPIMMEC
- A202 - IREC
- ...

Envoi au CIN

Date d'action	Code d'action	Libellé d'action
05/12/2008	006	Mise à jour des périodes d'affiliation
15/11/2008	006	Mise à jour des périodes d'affiliation

Réponse du CIN

Date de réponse	Code réponse	Libellé de réponse
11/12/2008	000024	Période d'affiliation mise à jour
01/12/2008	Rejet	Rejet

Visualiser Détail du rejet

Ermer MALAKOFF Maquettage mpuechbe 09/03/2007

**MM - Suivi Echanges Base Localisation - SEBL**

Fichier Edition Aide

Identité du participant :

NIR : 1.47.05.19.031.051.16 Clé de compte : 1232720 Prénom d'usage : DEUDON  
 N°interne : 1232720 Nom marital : Nom d'usage : Henri  
 Prénom : Henri Date de naiss. : 17/05/1947 **Participant certifié**  
 Nom patronyme : DEUDON

Adresse Rechercher un autre participant

Suivi d'interlocution avec la Base Localisation

Suivi de certification

Envoi au CIN

Date de l'action	Code de l'action	Libellé de l'action
16/01/2009	004	Validation de certification
05/12/2008	002	Modification d'identifiant
15/11/2008	001	Création d'identifiant

Réponse du CIN

Date de la réponse	Code de la réponse	Libellé de la réponse
20/01/2009	000017	Certification validée
12/12/2008	000011	Identifiant certifié en attente de validation
20/01/2008	Rejet	Rejet

Visualiser Détail du rejet

Suivi des Périodes d'Affiliation (PAF)

Institutions

- C002 - CAPIMMEC
- A202 - IREC
- ...

Envoi au CIN

Date d'action	Code d'action	Libellé d'action
05/12/2008	006	Mise à jour des périodes d'affiliation
15/11/2008	006	Mise à jour des périodes d'affiliation

Réponse du CIN

Date de réponse	Code réponse	Libellé de réponse
11/12/2008	000024	Période d'affiliation mise à jour
01/12/2008	Rejet	Rejet

Visualiser Détail du rejet

Ermer MALAKOFF Maquettage mpuechbe 09/03/2007

## 5. Codes cotisation

**Cotisations** payées ou non, à savoir :

- N = Cotisations non payées,
- P = Cotisations payées,
- C = Cotisations considérées comme payées,
- R = Cotisations non payées issues de précomptes,
- S = Sans objet (points gratuits),
- G = Cotisations payées suite à option forçage gestion.

## 6. Principaux code points

CODE POINTS	TYPE LIGNE DE CARRIERE
A01	Cotisée
A03	Précompte de cotisations
A05	Impayée ou partiellement payée au dirigeant de société
M01	Maladie
C01	Chômage (validation au taux contractuel)
C02	Chômage ASS
C03	Chômage partiel depuis le 01.01. 1978
C08	Chômage Rachat TC
P01	préretraite FNE non cotisée
P02	préretraite FNE cotisée
P03	AUD non dégressif et ACA non cotisée
P04	AUD non dégressif et ACA cotisée
P05	préretraite non cotisée FNE mi-temps non cotisée
T01	IRCACIM
T05	CAREM
T06	CARCIEMA
T10	Transfert d'un régime T3 intégré
D05	Période non valide
D06	période de qualité indéterminée



## 7. Dictionnaire des données

### IV. 3. 1. Table Lien Droit DNA

Attribut	Format/Taille	Description Fonctionnelle
Identifiant DNA	Num(9)	Clé primaire
Identifiant Unite Gestion Droit	Num(9)	
Nombre Mise à Jour	Num(9)	
Code Annulation	CHAR(1)	
Code Utilisateur Annulation	CHAR(20)	
Code Utilisateur Création	CHAR(20)	
Date Annulation	DATE	
Date Création	DATE	

### IV. 3. 2. Table Droit

Attribut	Format/Taille	Description Fonctionnelle
Identifiant Période Droit	Num(9)	Clé primaire
Identifiant Unité Gestion Droit	Num(9)	Clé primaire
Libelle Type Forfait	CHAR(5)	
Libelle Type	CHAR(5)	

Garantie		
Montant Assiette forfait	Num(9)	Montant de la tranche (il n'est pas renseigné en cas de chômage partiel ou de chômage total, ou de maladie)
Montant Cotisation Tranche	Num(9)	Montant des cotisations sur la base du taux d'appel (taux contractuel avec application des exonérations et des majorations d'appel)
Montant Cotisation Validation Tranche	Num(9)	Montant des cotisations sur la base du taux de validation (sans application des exonérations et des majorations d'appel)
Montant Moyenne Référence	DECIMAL(7,4)	Renseigné uniquement pour les Droits relatifs à une Incapacité de travail
Montant Salaire journalier référence Premier Semestre	DECIMAL(7,2)	Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage total
Montant Salaire journalier référence Deuxième Semestre	DECIMAL(7,2)	Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage total
Nombre cumul point acquis	DECIMAL(9,2)	Nombre de Points acquis hors forfait et garantie
Nombre Jour Premier Semestre	Num(4)	Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage total
Nombre Jour Deuxième Semestre	Num(4)	Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage total
Nombre Mise A Jour	Num(9)	Gestion des accès concurrentiels - méthode a posteriori -
Nombre Point Forfait	DECIMAL(9,2)	
Nombre point garantie	DECIMAL(9,2)	

Nombre point GMP	DECIMAL(9,2)	
Nombre Point majoration	DECIMAL(9,2)	Renseigné uniquement dans le cas de périodes Agirc
Nombre Point minoration	DECIMAL(9,2)	Renseigné uniquement dans le cas de périodes Agirc
Nombre Point obligatoire	DECIMAL(9,2)	Nombre de Points obligatoires acquis hors forfait et garantie
Nombre point supplémentaire	DECIMAL(9,2)	Nombre de Points supplémentaires acquis hors forfait et garantie
Nombre Heure Indemnisation Chômage Partiel	Num(4)	Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage Partiel
Numéro Ordre Droit	Num(4)	Clé primaire = Identifiant PDR + N° Ordre Tranche + N° Ordre Droits
Numéro Ordre Tranche	Num(4)	Clé primaire = Identifiant période droits + N° Ordre Tranche
Année Exercice Déclaration		
Année Exercice Rattachement	Num(4)	
Code Annulation	Num(4)	
Code Communicabilité	CHAR(1)	Utilisé pour les dirigeants, les expatriés et d'une façon générale ceux qui souscrivent une cotisation volontaire : Non communicable lors de l'inscription des droits, et devient communicable à réception d'un flux " cotisation payée " en provenance de GRECCO 'N' : sans objet (pour tout participant autre que ceux mentionnés précédemment) 'N' : forcé à N lors de la création d'une ligne DNA si dirigeant ou expatrié, ou cotisation volontaire 'O' : forcé à O suite à l'arrivée d'un flux " Cotisation payée" de la Quartier DNA et si dirigeant ou expatrié, ou

		cotisation volontaire.
Code indemnisation ASSEDIC	CHAR(1)	Renseigné uniquement pour les Droits de Chômage total  Code Mnémonique
Code Origine Ligne Point	CHAR(10)	
Code Précision PRC	CHAR(1)	0, 1, 2 (Aucune, Cotisé, recompte...etc.)
Code Provenance Ligne Point	CHAR(2)	I= Incapacité de travail P= chômage partiel T= chômage total C= cotisation
Code Situation Réglementaire PRC	CHAR(1)	AC010, AC011...etc. (Droits cotisés ARRCO A.R., Droits cotisés. R.U...etc.)
Code Transfert	CHAR(5)	Transfert Agirc - 'E' : Transfert Entrant 'S' : Transfert Sortant N, sans objet
Code Utilisateur Annulation	CHAR(1)	
Code Utilisateur Création	CHAR(20)	
Code Verrouillage Droit Période	CHAR(20)	Correction manuelle de droits par un outil de la Quartier Droits : DNA se sert de cet indicateur pour s'interdire de toucher des droits, si positionné 'N' : sans objet 'O' : suite à une modification de droits sur un IHM de la Quartier Droits
Date Annulation	CHAR(1)	
Date Création	DATE	
Date Début	DATE	
Date Fin	DATE	

#### IV. 3. 5. Table Unité Gestion Droit

Attributs	Format/Taille	Description Fonctionnelle
Identifiant Unité Gestion Droit	Num(9)	Clé primaire
Montant Salaire Reconstitue Droit	Num(9)	Pour ligne migrée
Montant Salaire Total	Num(9)	Pour ligne migrée
Montant Tranche A Agirc	Num(9)	Pour ligne migrée
Nombre Mise à jour	Num(9)	Gestion des accès concurrentiels - méthode a posteriori -
Identifiant UE Compte	Num(9)	Cette donnée est destinée aux droits cotisés et aux droits Incapacité de travail Index
Durée période	DECIMAL(7,2)	Zone renseignée si la zone précédente est renseignée
Identifiant Technique Etablissement	Num(9)	
Identifiant UE Compte	Num(9)	Cette donnée est destinée aux droits cotisés et aux droits Incapacité de travail Index
Identifiant Unité Gestion Droit	Num(9)	Clé primaire
Montant Salaire Reconstitue Droit	Num(9)	Pour ligne migrée
Montant Salaire Total	Num(9)	Pour ligne migrée
Montant Tranche A Agirc	Num(9)	Pour ligne migrée
Code Caractéristique Activité	CHAR(2)	Valeurs possibles : 01 = temps plein 02 = temps partiel

		04 = intermittent 05 = domicile 06 = saisonnier 90 = sans complément de travail...
Code Catégorie Professionnel Institution	CHAR(3)	Voir avis DOP
Code Catégorie Professionnel Normalise	CHAR(3)	Facultative Voir avis DOP (donnée utile pour contrôle de chevauchement pour certains GPS par exemple)
Code Catégorie Professionnel	CHAR(4)	La liste est référencée sur le site Web : <a href="http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/pcs/pages/pcs.htm">http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/pcs/pages/pcs.htm</a>
Code Contrat Travail	CHAR(2)	Valeurs possibles : 01 = contrat à durée indéterminée 02 = contrat à durée déterminée 03 = contrat de travail temporaire 04 = contrat d'apprentissage entreprises artisanales ou de 10 salariés au plus 05 = contrat d'apprentissage entreprises non artisanales de plus de dix salariés 06 = contrat emploi jeunes 07 = contrat emploi solidarité 90 = sans contrat...
Code Dirigeant Expatrié Autre	CHAR(1)	« D » pour « Dirigeant » « E » pour « Expatriés » « A » pour « Autres »
Code Employeur Multiple	CHAR(2)	Valeurs possibles : 01 = unique 02 = multiple 03 = non connu
Code Motif Début Période	CHAR(3)	S41.G01.00.002.001
Code Motif Fin	CHAR(3)	S41.G01.00.004.001

Période		
Code Monétaire	CHAR(2)	
Code Régime	CHAR(1)	" A=Arrco ", " C=AGIRC " ou " G=Groupe " : Mono-régime si A ou C, Multi-régime si G. En cas de mono-régime, deux UG Droits seront créées (l'une pour l'Arrco, l'autre pour l'Agirc ; chacune correspond à une déclaration nominative). En cas de multi-régime, 1 seule UG Droits sera créée (commune à l'Arrco et l'Agirc)
Code Statut Professionnel Salarie	CHAR(2)	Valeurs possibles : De 1 à 25 (ouvrier, employé, technicien, agent de maîtrise...etc) 90 pas de statut 91 Docker employé à la vacation
Code Type Durée	CHAR(2)	Zone Facultative, valeurs possibles : 01 = heures en centièmes 03 = jours 07 = mois % = pourcentage à blanc = non renseigné ...

#### IV. 3. 3. Table Période Droit

Attributs	Format/Taille	Description Fonctionnelle
Identifiant Période Droit	Num(9)	Clé primaire
Identifiant Technique Adhérent	Num(9)	Référentiel Adhérent (BREF) : Index
identifiant Technique Individu	Num(9)	Référentiel Individu (BREF) : Index
Libelle Référence contrat	CHAR(16)	Uniquement pour le transfert Agirc entrant = N° FCE, SAGA ou AURA

Libelle Raison Sociale Entreprise	CHAR(60)	Uniquement pour le transfert Agirc entrant
Nombre Mise à jour	Num(9)	Gestion des accès concurrentiels - méthode a posteriori -
Date Création	DATE	
Date Debut Période	DATE	Première Date où l'Individu est connu pour l'Identifiant Adhérent Ou Date où l'Individu est connu pour l'Identifiant Adhérent consécutivement à une période de droits fermée
Date Fin Période	DATE	Date de fin relative à la plus grande date de début de Période de Droits
Code Motif Fin Période	CHAR(3)	Motif de fin de la Période égal à l'une de ces valeurs (008, 010, 012, 014, 016, 018, 026, 034) 008 Fin de Contrat de travail 010 Démission 012 Licenciement 014 Convention de conversion 016 Départ en retraite 018 Décès 026 Changement de statut catégoriel du salarié 034 Changement d'un des régimes de base de Protection Sociale
Code Régime base	CHAR(3)	Valeurs de la rubrique Quartier S41.G01.00.018.001 : 137 = mineurs et assimilés (ex-CAREM) 200 = régime de base 300 = régime agricole 130 = IEG 140 = RATP
Code Statut Catégoriel	CHAR(2)	S41.G01.00.015.002 Valeurs possibles : 01 = cadre (article 4 et 4 bis) 02 = article 36



		<p>04 = non cadre</p> <p>A1 = ex IRCACIM (Codification non présente dans la norme DADS-U et valable uniquement pour la PRC - voir convertisseur Agirc)</p> <p>A2 = VRP (idem)</p> <p>90 = pas de statut catégoriel</p>
Code Type Contrat	CHAR(1)	<p>Uniquement pour le transfert Agirc entrant</p> <p>Valeurs possibles :</p> <p>1= numéro de contrat FEA (valeur non utilisée dans cette entité)</p> <p>2 = numéro FCE</p> <p>3 = numéro de contrat SAGA</p> <p>4 = numéro AURA</p> <p>blanc = non renseigné le type de contrat est déterminé à partir du n° identification adhésion que contient la zone " Référence Contrat " (voir Convertisseur Agirc) :</p> <p>Le numéro FCE a la structure suivante :</p> <p>CNN.NNN,NNNNXB ; si on trouve un point (.) en 4eme position et une virgule (,) en 8eme position c'est un numéro FCE, sinon c'est le numéro de contrat SAGA.</p>
Code Utilisateur Annulation	CHAR(20)	
Code Utilisateur Création	CHAR(20)	
Date Annulation	DATE	

#### IV. 3. 4. Table Tranche

Attributs	Format/Taille	Description Fonctionnelle
Identifiant Période Droit	Num(9)	Clé primaire
Identifiant Contrat	INTEGER	
Taux facultatif contractuel	DECIMAL(5,3)	
Taux facultatif validation	DECIMAL(5,3)	
Taux obligatoire contractuel	DECIMAL(5,3)	
Taux obligatoire validation	DECIMAL(5,3)	
Numéro Institution	CHAR(3)	Institution de gestion
Numéro Institution Adhésion	CHAR(3)	Institution qui doit répondre à la demande en constituant les droits institution sera utilisée dans le cadre de la base Localisation et du transfert PRC. Elle doit être toujours renseignée.
Numéro Institution Transfert	CHAR(3)	
Numéro Ordre Tranche	Num(4)	Clé primaire = Identifiant période droits + N° Ordre Tranche

## Table Début D'entête (Table de travail)

A créer à chaque nouvelle Droit lu en entrée

**Remarque** : cet enregistrement est à créer même si l'individu n'a pas été trouvé ou si aucune carrière n'existe dans la base

Libellé	Format	Statut	Alimentation
Nature entité	X(3)	O	Cette donnée est alimentée à 'DEB'
Code organisme émetteur	X(1)	O	Cette donnée est alimentée à 'A' (ARRCO)
Numéro de l'organisme émetteur	X(3)	O	Cette donnée est alimentée avec la donnée « numéro de l'organisme destinataire » de l'enregistrement DDR correspondant
Référence de la question	X(20)	O	Cette donnée est alimentée avec la donnée « référence de la question » de l'enregistrement DDR correspondant
Référence du processus	X(9)	O	Cette donnée est alimentée avec la donnée « référence du processus » de l'enregistrement DDR correspondant
Type de processus	X(3)	O	Cette donnée est alimentée avec la donnée « type de processus » de l'enregistrement DDR correspondant.
Type de transfert	X(1)	C	Cette donnée est alimentée avec la donnée « type de transfert » de l'enregistrement DDR correspondant (non renseigné pour ARRCO)
Code fédération de l'institution d'adhésion	X(1)	O	Cette donnée est alimentée avec la donnée « code fédération de l'institution d'adhésion » de l'enregistrement DDR correspondant

Numéro de l'organisme destinataire	X(3)	O	Cette donnée est alimentée avec la donnée « numéro de l'organisme destinataire » de l'enregistrement DDR correspondant
Clé de compte du participant	X(20)	O	Cette donnée est alimentée avec la donnée « Clé de compte du participant » de l'enregistrement DDR correspondant
Création compte	X(1)	O	non renseigné
Type de norme utilisée	X(3)	O	non renseigné
Numéro de la version de la norme	X(2)	O	non renseigné
Critère qualité	X(1)	O	non renseigné
Profil adhésion	X(5)	F	non renseigné

### V. 2. 7. Table Points

Libellé	Format	Statut	Alimentation
Nature entité	X(3)	O	Cette donnée est alimentée à 'PTS'
Exercice	9(4)	C	Cette donnée correspond à l'année de la date de début de la ligne point lue dans la base
Montant de l'assiette ou du forfait	9(8)	F	Cette donnée est lue sur la ligne points. Attention au format : sans décimal, cadré à droite complétée avec des zéros
Code monétaire	X(2)	F	Cette donnée est lue sur la ligne points
Nombre de points acquis au cours de l'exercice	9(9)	O	Cette donnée est lue sur la ligne points
Type de garantie appliquée	X(5)	F	non renseigné
Nombre de points garantis	9(9)	F	non renseigné
Type de forfait appliqué	X(5)	F	non renseigné

Nombre de points forfait	9(9)	F	non renseigné
Nombre de points GMP	9(9)	F	non renseigné

**Bloc Note : C2DNOTE(Table de travail)**

Libellé	Nom Colonne	Format de la donnée	Statut	Type ou liste de valeurs
Numéro individu G3C	NOIDEORG	INTEGER	O	Clé individu. Elle correspond à la donnée NO_IDE_DANS_ORG de la table PEI0014
Numéro d'ordre Note	NORDRE-NT	SMALLINT	O	Numéro séquentiel
Texte libre	TEXLIBRE	X(79)	F	
Date de création	DCRE	DATE	O	Format Date DB2
Badge création	NBADG-CR	X(8)	O	
Date de dernière mise à jour	DMAJ	DATE	O	Format Date DB2
Heure de modification	HMAJ	TIME	O	Format Time DB2
Badge MAJ	NBADG-MJ	X(8)	O	

## Table Institution

Libellé	Nom Colonne	Format de la donnée	Statut	Type ou liste de valeurs
Numéro interne institution G3C	NIG3C-IS	INTEGER	O	Ce numéro permet de faire le lien avec le modèle G3C – Ce numéro permet de récupérer les informations institution par appel à la table des organismes de retraite complémentaire et correspond à la donnée FK-ORC0010FK-ORC00 de la table ORC0004
Date de reprise de l'institution	DREPRIS	DATE	F	Cette date correspond à la date de reprise de l'institution dans G3C
Date dernier tirage principal	DATE-PA	DATE	F	Format Date DB2
Date dernier tirage partiel	DATE-PR	DATE	F	Format Date DB2
Date de création	DCRE	DATE	O	Format Date DB2
Badge création	NBADG-CR	X(8)	O	
Date de dernière mise à jour	DMAJ	DATE	O	Format Date DB2
Heure de modification	HMAJ	TIME	O	Format Time DB2
Badge MAJ	NBADG-MJ	X(8)	O	
Date fin de revalorisation de l'institution	DTFIN-RV	DATE	O	Format Date DB2
Régime	CDREG	X(1)	O	Valeurs possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- "A" pour l'ARRCO</li> <li>- "C" pour l'AGIRC</li> </ul>

### V. 2. 3. Table Entreprise

Libellé	Format	Statut	Alimentation
Nature entité	X(3)	O	Cette donnée est alimentée à 'ENT'
Numéro de SIREN	X(9)	F	Cette donnée est récupérée dans G3C à partir du numéro interne de l'entreprise lue sur la PDR
Numéro inscription	X(5)	F	Cette donnée est récupérée dans G3C à partir du numéro ordre de l'établissement lue sur la PDR – elle correspond au numéro de SIRET. Si elle n'est pas renseignée dans G3C, on n'alimente pas cette donnée
Raison sociale	X(60)	O	Cette donnée est récupérée dans G3C à partir du numéro interne de l'entreprise lue sur la PDR. Elle sera tronquée si > 60 caractères
Type de code activité	X(1)	F	non renseigné
Code activité	X(5)	F	non renseigné
Numéro INSEE	X(12)	F	non renseigné
Lien ancienneté	X(20)	F	non renseigné
Clé unique établissement	X(9)	F	non renseigné

#### V. 2. 4. Table Contrat

Libellé	Format	Statut	Alimentation
Nature entité	X(3)	O	Cette donnée est alimentée à 'PCO'
Code fédération	X(1)	O	Cette donnée est alimentée à 'A' (ARRCO)
Numéro d'institution d'adhésion	X(3)	O	Cette donnée est alimentée avec la donnée « numéro de l'organisme destinataire » de l'enregistrement DDR correspondant
Type de contrat	X(1)	F	Cette donnée est alimentée à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- '1' (numéro FEA) si le numéro de l'organisme destinataire lu sur la DDR est = à '503' ou '512'</li> <li>- '4' (numéro AURA) si le numéro de l'organisme destinataire lu sur la DDR est = à '270'</li> </ul>
Référence du contrat	X(16)	C	Voir règle ci-dessous
Code statut catégoriel	X(2)	O	Recherche dans la table des codes professionnels normalisés à partir du CPNORM lu sur la PDR – la correspondance est reprise du convertisseur ARRCO
Code régime de base	9(3)	O	Recherche dans la table des codes professionnels normalisés à partir du CPNORM lu sur la PDR – la correspondance est reprise du convertisseur ARRCO
Code origine des droits	X(2)	O	Cette donnée est alimentée à '01' (droits inscrits)
Code qualité	X(1)	O	non renseigné



**Table Adhérent :**

<b>Libellé</b>	<b>Nom Colonne</b>	<b>Format de la donnée</b>	<b>Statut</b>	<b>Type ou liste de valeurs</b>
Numéro individu G3C	NOIDEORG	INTEGER	O	Clé étrangère sur l'individu. Elle correspond à la donnée NO_IDE_DANS_ORG de la table PEI0014
Numéro interne institution G3C	NIG3C-IS	INTEGER	O	Clé sur l'institution. Elle correspond à la donnée FK-ORC0010FK-ORC00 de la table ORC0004
Numéro d'ordre PDR	NORDRE-PR	SMALLINT	O	Numéro séquentiel PDR – Clé étrangère sur PDR
Référence du contrat d'origine	REFCTORG	X(13)	O	
Numéro établissement	NETABLIS	X(3)	O	La valeur par défaut est '000'
Date de création	DCRE	DATE	O	Format Date DB2
Badge création	NBADG-CR	X(8)	O	
Date de dernière mise à jour	DMAJ	DATE	O	Format Date DB2
Heure de modification	HMAJ	TIME	O	Format Time DB2
Badge MAJ	NBADG-MJ	X(8)	O	
Raison sociale d'origine	RAISOC	X(54)	F	Donnée spécifique AGIRC – C'est la raison sociale de l'entreprise rattachée à la période transférée pour les entreprises non gérée par les institutions du groupe dites « hors institution »
Institution d'origine	CAISAGIR-OR	X(3)	F	Donnée spécifique AGIRC – c'est l'institution qui est l'origine de la création de

				la période transférées
Type de contrat	TYPCNT	X(1)	O	<p>Cette donnée permet de savoir sous quelle norme est transmis le n° de contrat d'origine. Les valeurs possibles sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 : FEA</li> <li>- 2 : FCE</li> <li>- 3 : SAGA</li> <li>- 4 : AURA</li> <li>- Blanc : non renseigné</li> </ul>